



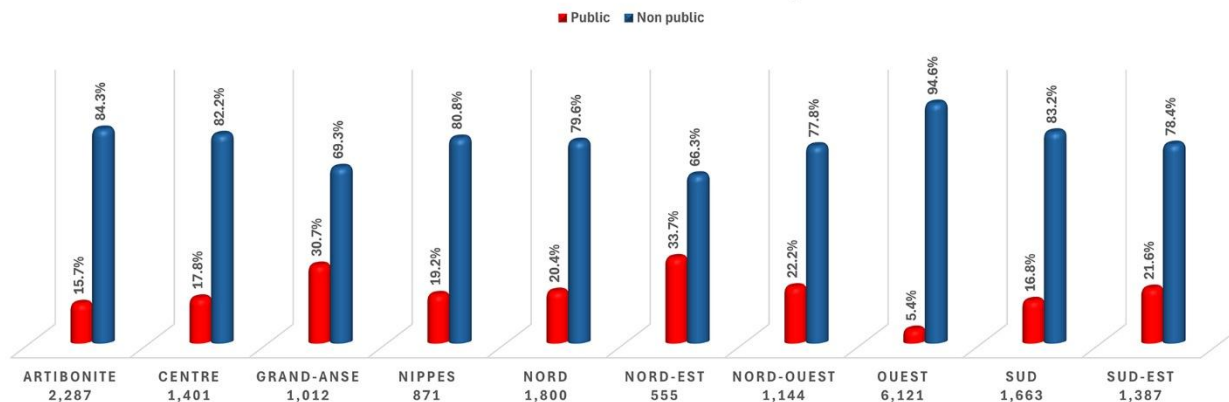
Gouvernement de la
République d'Haïti

Ministère de l'Éducation
Nationale et de la
Formation Professionnelle



ANNUAIRE NATIONAL DE STATISTIQUES SCOLAIRES 2024-2025

RÉPARTITION DES ÉCOLES PAR SECTEUR, SELON LE DÉPARTEMENT



Document publié par le
Ministère de l'Éducation Nationale
et de la Formation Professionnelle (MENFP)

Préparé par la
Direction de la Planification
et de la Coopération Externe (DPCE)

Avec l'appui technique et financier de



ANNUAIRE NATIONAL DE STATISTIQUES SCOLAIRES

2024-2025

" Des données utiles en temps utiles "

PROPOS DU MINISTRE

Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), à travers la Direction de la Planification et de la Coopération Externe (DPCE), a l'honneur de présenter l'**Annuaire National des Statistiques Scolaires 2024-2025**. Cet ouvrage constitue la compilation officielle des données issues du Recensement Scolaire 2024-2025. Il offre un portrait quantifié, précis et structuré du système éducatif haïtien dans ses composantes relevant notamment de l'éducation formelle.

La publication de ce document s'inscrit dans une dynamique de relance. Elle vient combler un vide critique au regard des séries nationales de données scolaires, le dernier annuaire statistique remontant à 2016. En ce sens, cet instrument représente un jalon majeur pour la reconstruction, la gouvernance éclairée et l'amélioration continue de l'éducation en Haïti. Les données qu'il contient sont fondamentales : elles sont appelées à orienter la décision publique, à soutenir la définition de politiques éducatives, à renforcer la planification stratégique et permettre d'anticiper les évolutions structurelles du secteur.

L'Annuaire Statistique 2024-2025 poursuit trois objectifs principaux :

1. Actualiser les bases de données nationales, jusque-là obsolètes, afin d'offrir aux planificateurs, décideurs et partenaires un référentiel fiable et à jour ;
2. Permettre le calcul rigoureux des indicateurs de performance indispensables au suivi des engagements nationaux et internationaux, notamment ceux liés à l'ODD4 ;
3. Assurer une éducation inclusive, équitable et de qualité tout en promouvant des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ;
4. Renforcer et valider les données du SIGE¹, en passant progressivement d'un système déclaratif à un système documenté, consolidé et vérifiable.

Cet annuaire constitue ainsi un outil d'aide à la décision, un instrument de pilotage stratégique et un support technique majeur pour la gestion rationnelle du secteur éducatif. Il doit, à ce titre, nourrir les réflexions, soutenir la planification, éclairer la prospective et contribuer directement à la refondation du système éducatif haïtien.

Je tiens à féliciter chaleureusement la **CETN**² pour son engagement constant en faveur d'un SIGE intégré, fiable et nationalement opérationnel. Mes félicitations vont également à l'équipe de la **DPCE** qui a assuré avec rigueur et ténacité la préparation, l'exécution et la finalisation de cet annuaire. Je salue tout particulièrement l'ensemble des acteurs impliqués sur le terrain : inspecteurs, coordonnateurs, planificateurs, directeurs départementaux, agents de collecte, dont la détermination a permis l'aboutissement de ce travail, malgré un contexte institutionnel, social et opérationnel particulièrement exigeant.

¹ Système d'Information pour la Gestion de l'Éducation

² Coordination de l'Équipe Technique Nationale

Au nom du MENFP, j'adresse enfin mes remerciements profonds à nos **Partenaires Techniques et Financiers** (BID, UNESCO) dont l'accompagnement constant, la confiance et le soutien ont rendu possible la réalisation de cette entreprise nationale. Je formule le vœu que cette coopération se renforce davantage afin de permettre, dans un futur proche, l'extension complète du champ statistique à tous les niveaux d'enseignement : formel, non formel, professionnel, technique et supérieur.

Puisse cet Annuaire Statistique 2024-2025 devenir un instrument de référence, un outil d'engagement et un levier de transformation durable du système éducatif haïtien.

Pour une école plus forte, plus équitable et plus inclusive.

Augustin ANTOINE
Ministre

PROPOS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

C'est avec un sens aigu du devoir et une profonde satisfaction que le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) présente aujourd'hui l'« **Annuaire National de Statistiques Scolaires 2024-2025** ». Cet ouvrage de référence marque l'aboutissement d'un processus rigoureux, conduit avec une détermination exemplaire par la Direction de la Planification et de la Coopération Externe (DPCE), afin de doter notre institution de données actualisées, fiables et souveraines.

Après une décennie marquée par une carence statistique préoccupante, l'année 2024-2025 consacre le renouveau de notre système d'information. Cette reprise des activités de collecte, de traitement et de production de registres scolaires représente une avancée majeure, attendue tant par la communauté éducative nationale que par nos partenaires internationaux.

Une résilience face à l'adversité

Le recensement scolaire 2024-2025 s'est accompli dans un contexte d'une complexité rare, marqué par l'instabilité et les déplacements forcés affectant nos écoles, nos élèves et leurs familles. Malgré ces défis sécuritaires, la volonté inébranlable du Ministère de se doter d'outils de pilotage stratégiques a prévalu. Ce référentiel de données constitue désormais la pierre angulaire pour argumenter et soutenir la mise en œuvre des politiques éducatives définies dans notre feuille de route.

Les chiffres clés de ce recensement révèlent l'étendue de notre parc scolaire : **18 241 écoles**, dont 15% relèvent de l'administration publique. Sur un effectif global évalué à **4 028 897 élèves**, 20 % sont scolarisés dans le secteur public. Ces indicateurs, désagregés à travers les tableaux et figures de cet annuaire, sont destinés à nourrir la recherche et à affiner nos analyses prospectives.

Une symbiose institutionnelle et des soutiens indéfectibles

La réussite de cette entreprise d'envergure est le fruit d'une symbiose harmonieuse entre les différents organes du MENFP. **L'alignement stratégique entre le Cabinet Ministériel, la Direction Générale et l'ensemble de l'Administration, soutenu par l'expertise technique de nos directions spécialisées**, a permis de faire éclore ce fruit précieux dans l'intérêt supérieur de l'enfant haïtien.

La Direction Générale tient à exprimer sa gratitude la plus solennelle et ses remerciements les plus sincères envers ses partenaires, nationaux et internationaux, pour leur soutien inconditionnel et leur engagement indéfectible en faveur du progrès de l'éducation en Haïti.

Nous saluons tout particulièrement l'appui technique et financier déterminant de la **Banque Interaméricaine de Développement (BID)** et de l'**UNESCO**, dont le partenariat a été le catalyseur de cette réussite. Nos félicitations s'adressent également, avec une emphase particulière, à l'équipe

de la **Direction de la Planification et de la Coopération Externe (DPCE)**, qui a mené cette mission avec un professionnalisme et une abnégation qui forcent l'admiration.

Vers une consolidation durable

Tout en célébrant cette étape franchie, la Direction Générale formule le vœu que cette dynamique de collaboration se pérennise. Il est impératif de consolider ces acquis et d'étendre cette rigueur statistique aux autres sous-secteurs, notamment l'enseignement supérieur, l'éducation non formelle et l'enseignement professionnel. Cette vision s'inscrit pleinement dans la refondation de notre nation, où une main-d'œuvre qualifiée et des infrastructures résilientes sont les piliers d'une « **Haïti renouvelée** ».

Que ce document, désormais accessible à tous, devienne la boussole de ceux qui œuvrent pour l'avenir de notre système éducatif.

Yves ROBLIN
Directeur Général

TABLE DES MATIÈRES

PROPOS DU MINISTRE.....	V
PROPOS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	VII
I.- INTRODUCTION.....	XIX
II.- BRÈVE PRÉSENTATION DE LA RÉPUBLIQUE D’HAÏTI	XIX
III.- ORGANISATION ET GESTION DU SYSTÈME ÉDUCATIF HAÏTIEN	26
IV.- MÉTHODOLOGIE DU RECENSEMENT SCOLAIRE.....	35
V.- LISTE DES ACRONYMES.....	46
VI.- NOTES EXPLICATIVES.....	49
VII. PRÉSENTATION DES DONNÉES DE L’ANNUAIRE STATISTIQUE	51
7.1. ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE.....	53
7.2. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL.....	92
7.3. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	151

LISTE DES TABLEAUX

1. ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

Tableau 1: Répartition des écoles, élèves et enseignants par secteur, selon le département	51
Tableau 2 : Répartition du nombre d'écoles par ordre d'éducation et d'enseignement, selon le département	52
Tableau 3: Vue holistique de l'éducation préscolaire : Effectifs des centres, des enfants et des moniteurs/trices du préscolaire.....	57
Tableau 4: Répartition du nombre d'écoles disposant de centres préscolaires par secteur et milieu, selon le département	58
Tableau 5: Répartition du nombre d'écoles disposant de centres préscolaires par catégorie, selon le département.....	59
Tableau 6: Répartition du nombre d'écoles disposant de centres préscolaires du secteur public selon les lieux d'accueil	60
Tableau 7: Répartition du nombre d'écoles disposant de centres préscolaires du secteur non public , selon les lieux d'accueil.....	61
Tableau 8: Répartition du nombre de centres préscolaires par secteur selon le type de matériaux de construction	62
Tableau 9: Répartition du nombre de centres préscolaires par secteur selon l'état du bâtiment	63
Tableau 10: Taille des écoles disposant de centres préscolaires, selon le département	64
Tableau 11 : Répartition par secteur du nombre de centres préscolaires disposant des structures de gouvernance	65
Tableau 12: Répartition du nombre de salles de classe, de classes pédagogiques et de places assises dans les centres préscolaires.....	66
Tableau 13: Répartition par secteur du nombre de centres préscolaires accueillant des enfants à besoins spéciaux.....	67
Tableau 14: Répartition des centres préscolaires par secteur, selon les types d'infrastructures dont ils disposent.....	68
Tableau 15: Répartition des centres préscolaires par secteur, selon les supports pédagogiques dont ils disposent.....	69
Tableau 16: Répartition des centres préscolaires par secteur, selon leurs environnements.....	70
Tableau 17: Répartition des centres préscolaires privés selon les frais de scolarités perçus	71
Tableau 18: Répartition des effectifs des élèves des centres préscolaires par secteur et par sexe selon le département	72
Tableau 19: Répartition du nombre d'enfants à besoins spéciaux au niveau de l'éducation préscolaire, par secteur et sexe	73
Tableau 20: Répartition des effectifs des élèves des centres préscolaires par milieu et par sexe selon le département	74
Tableau 21: Répartition du nombre d'enfants du préscolaire par âge/SEXE MASCULIN	75
Tableau 22 : Répartition du nombre d'enfants du préscolaire par âge /SEXE FÉMININ	76
Tableau 23 : Répartition du nombre d'enfants du préscolaire par âge /LES DEUX SEXES.....	77
Tableau 24: Répartition des enfants du préscolaire par sexe et section, selon l'âge/SECTEUR PUBLIC	78
Tableau 25 : Répartition des enfants du préscolaire par sexe et section, selon l'âge /SECTEUR NON PUBLIC	79
Tableau 26 : Répartition des enfants du préscolaire par sexe et section, selon l'âge / LES DEUX SECTEURS.....	80
Tableau 27 : Répartition des enfants de 3 à 5 ans et des effectifs des enfants du préscolaire, selon le département	81
Tableau 28: Taux de Participation à l'éducation préscolaire (TPP) par sexe, selon le département.....	82

Tableau 29: Répartition des moniteurs/trices des centres préscolaires par secteur et sexe, selon le département	83
Tableau 30 : Répartition des moniteurs/trices des centres préscolaires par tranche d'âge / SECTEUR PUBLIC	84
Tableau 31 : Répartition des moniteurs/trices des centres préscolaires par tranche d'âge / SECTEUR NON PUBLIC	85
Tableau 32: Répartition des moniteurs/trices des centres préscolaires par tranche d'âge / LES DEUX SECTEURS.....	86
Tableau 33 : Répartition des effectifs des moniteurs/trices des centres préscolaires selon le profil/SECTEUR PUBLIC	87
Tableau 34 : Répartition des effectifs des moniteurs/trices des centres préscolaires selon le profil/SECTEUR NON PUBLIC	88
Tableau 35: Répartition des effectifs des moniteurs/trices des centres préscolaires selon le profil/Les deux secteurs.....	89
Tableau 36: Répartition des moniteurs/trices des centres préscolaires par section d'enseignement, selon leur profil	90
Tableau 37: Répartition des moniteurs/trices des centres préscolaires par section d'enseignement, selon leur profil	90
Tableau 38: Répartition des moniteurs/trices des centres préscolaires par section d'enseignement, selon leur profil	91
Tableau 39 : Vue panoramique de l'enseignement fondamental (nombre de BDS, d'élèves et d'enseignants)	97
Tableau 40 : Répartition des écoles fondamentales par secteur et milieu, selon le département	98
Tableau 41 : Répartition des écoles fondamentales par catégorie, selon le département	99
Tableau 42: Répartition des écoles fondamentales par secteur et lieux d'accueil, selon le département.....	100
Tableau 43 : Répartition des écoles fondamentales par secteur selon le type de matériaux de construction et le département	101
Tableau 44: Répartition des écoles fondamentales par secteur selon l'état du bâtiment.....	102
Tableau 45: Répartition des écoles fondamentales par secteur selon leur taille (nombre d'élèves accueillis)	103
Tableau 46: Répartition des écoles fondamentales par secteur selon les structures de gouvernance dont elles disposent	104
Tableau 47: Répartition des écoles fondamentales par secteur selon qu'elles disposent ou non de cantine scolaire pour les élèves.....	105
Tableau 48: Répartition des écoles fondamentales privées, selon qu'elles soient ou non subventionnées	106
Tableau 49: Répartition des écoles fondamentales par secteur selon le nombre de visites scolaires reçues de 2021 à 2024	107
Tableau 50: Répartition par secteur du nombre de salles de classe, classes pédagogiques, places assises et élèves dans les écoles fondamentales	108
Tableau 51: Répartition par secteur des écoles fondamentales accueillant des enfants à besoins spéciaux	109
Tableau 52 : Répartition des écoles fondamentales par secteur, selon les types d'infrastructures dont elles disposent	110
Tableau 53 : Répartition des écoles fondamentales par secteur, selon les supports pédagogiques dont elles disposent	111
Tableau 54 : Répartition d'écoles fondamentales par secteur, selon leur environnement.....	112
Tableau 55 : Répartition des écoles privées selon les frais de scolarités perçus au niveau de l'enseignement fondamental.....	113
Tableau 56: Répartition des effectifs des élèves des écoles fondamentales par secteur et par sexe.....	115
Tableau 57 : Répartition des effectifs des élèves des écoles fondamentales par milieu et sexe, selon le département.....	116
Tableau 58: Répartition des effectifs des élèves des écoles fondamentales, par année d'études, selon le département	117
Tableau 59 : Répartition des élèves du fondamental 1 ^{er} et 2 ^e cycle, par âge / SEXE MASCULIN	118
Tableau 60 : Répartition des élèves du fondamental 1 ^{er} et 2 ^e cycle, par âge / SEXE FEMININ	119

Tableau 61 : Répartition élèves du fondamental 1 ^{er} et 2 ^e cycle, par âge / MASCULIN ET FEMININ	120
Tableau 62 : Répartition des élèves du 3 ^e cycle fondamental, par âge / SEXE MASCULIN	121
Tableau 63 : Répartition des élèves du 3 ^e cycle fondamental, par âge / SEXE FEMININ	122
Tableau 64 : Répartition des élèves du 3 ^e cycle fondamental, par âge / MASCULIN ET FEMININ	123
Tableau 65 : Répartition des élèves du fondamental 1 ^{er} et 2 ^e cycle par année d'études et sexe, selon l'âge	124
Tableau 66 : Répartition des élèves du fondamental 1 ^{er} et 2 ^e cycle par année d'études et sexe, selon l'âge	125
Tableau 67 : Répartition des élèves du fondamental 1 ^{er} et 2 ^e cycle par année d'études et sexe, selon l'âge	126
Tableau 68 : Répartition des élèves du fondamental 3 ^e cycle par année d'études et sexe, selon l'âge	127
Tableau 69 : Répartition des élèves du fondamental 3 ^e cycle par année d'études et sexe, selon l'âge	128
Tableau 70 : Répartition des élèves du fondamental 3 ^e cycle par année d'études et sexe, selon l'âge	129
Tableau 71 : Répartition du nombre d'élèves à besoins spéciaux au niveau de l'enseignement fondamental, par secteur et sexe	130
Tableau 72 : Répartition des REDOUBLANTS pour le 1 ^{er} et 2 ^e cycle du fondamental par année d'études et sexe	131
Tableau 73 : Répartition des REDOUBLANTS pour le 3 ^e cycle du fondamental par année d'études et sexe	132
Tableau 74 : Répartition des élèves déplacés accueillis dans l'enseignement fondamental par sexe selon le secteur.....	133
Tableau 75 : Répartition de la population scolarisable de 6 ans et des nouveaux inscrits en 1 ^{re} année du fondamental par sexe	134
Tableau 76 : Répartition des TAUX D'ADMISSION en 1 ^{re} AF par sexe, selon le département	135
Tableau 77 : Répartition de la population scolarisable 6-11 ans et des effectifs du fondamental 1 ^{er} et 2 ^e cycle par sexe selon le département.....	136
Tableau 78 : Répartition des TAUX DE SCOLARISATION de l'enseignement fondamental 1 ^{er} et 2 ^e cycle par sexe selon le département.....	137
Tableau 79 : Répartition de la population scolarisable de 6 à 14 ans et des effectifs du fondamental complet par sexe selon le département.....	138
Tableau 80 : Répartition par sexe du TAUX DE SCOLARISATION au niveau de l'enseignement fondamental complet.....	139
Tableau 81 : Répartition des élèves de fin d'études fondamentales (9e AF) ayant participé aux examens officiels en 2024-2025 par sexe	140
Tableau 82 : Répartition par sexe des taux de réussite des élèves aux examens officiels de la 9e AF ainsi que des taux de désistement (ou d'abandon).	141
Tableau 83 : Répartition des enseignants/tes par secteur et sexe selon le département pour le 1 ^{er} et 2 ^e cycle du fondamental.....	142
Tableau 84 : Répartition des enseignants/tes du SECTEUR PUBLIC par tranche d'âge pour le 1 ^{er} et 2 ^e cycle du fondamental	143
Tableau 85 : Répartition des enseignants/tes du SECTEUR NON PUBLIC par tranche d'âge pour le 1 ^{er} et 2 ^e cycle du fondamental	144
Tableau 86 : Répartition de l'ENSEMBLE des enseignants/tes du 1 ^{er} et 2 ^e cycle du fondamental par tranche d'âge	145
Tableau 87 : Répartition des enseignants/tes du SECTEUR PUBLIC selon leur profil pour le 1 ^{er} et 2 ^e cycle du fondamental.....	146
Tableau 88 : Répartition des enseignants/tes du SECTEUR NON PUBLIC selon leur profil pour le 1 ^{er} et 2 ^e cycle du fondamental..	147

Tableau 89 : Répartition de l'ENSEMBLE des enseignants/tes du fondamental pour le 1 ^{er} et 2 ^e cycle selon leur profil	148
Tableau 90 : Répartition des enseignants/tes du SECTEUR PUBLIC pour le 1 ^{er} et 2 ^e cycle du fondamental selon leur profil et l'année d'études où ils/elles enseignent.....	149
Tableau 91 : Répartition des enseignants/tes du SECTEUR NON PUBLIC pour le 1 ^{er} et 2 ^e cycle du fondamental selon leur profil et l'année d'études où ils/elles enseignent.....	149
Tableau 92 : Répartition des enseignants/tes des deux SECTEURS pour le 1 ^{er} et 2 ^e cycle du fondamental selon leur profil et l'année d'études où ils/elles enseignent.....	150
Tableau 93 : Vue holistique de l'enseignement secondaire.....	155
Tableau 94 : Répartition des écoles du secondaire par secteur et milieu, selon le département	156
Tableau 95 : Répartition des écoles du secondaire par catégorie, selon le département	157
Tableau 96 : Répartition des écoles du secondaire par secteur et lieux d'accueil, selon le département	158
Tableau 97 : Répartition des écoles du secondaire par secteur selon le type de matériaux de construction	159
Tableau 98 : Répartition des écoles du secondaire par secteur selon l'état du bâtiment qui les abrite	160
Tableau 99 : Répartition des écoles du secondaire selon leur taille (nombre d'élèves accueillis)	161
Tableau 100 : Répartition des écoles du secondaire par secteur selon les structures de gouvernance dont elles disposent	162
Tableau 101 : Répartition des écoles du secondaire par secteur selon le nombre de visites scolaires reçues de 2021 à 2024	163
Tableau 102 : Répartition du nombre de salles de classe, de classes pédagogiques et de places assises par secteur dans les écoles du secondaire	164
Tableau 103 : Répartition des écoles du secondaire qui accueillent des enfants à besoins spéciaux par secteur.....	165
Tableau 104 : Répartition des écoles du secondaire par secteur, selon les types d'infrastructures dont elles disposent	166
Tableau 105 : Répartition des écoles du secondaire par secteur, selon les supports pédagogiques dont elles disposent.....	167
Tableau 106 : Répartition des écoles du secondaire par secteur, selon leur environnement immédiat.....	167
Tableau 107 : Répartition des écoles privées de l'enseignement secondaire selon les frais de scolarités perçus pour l'année scolaire	168
Tableau 108 : Répartition des effectifs d'élèves de l'enseignement secondaire par secteur et par sexe, selon le département.....	169
Tableau 109 : Répartition des effectifs d'élèves de l'enseignement secondaire par milieu et par sexe selon le département	170
Tableau 110 : Répartition des effectifs d'élèves de l'enseignement secondaire par tranche d'âge et par genre / SEXE MASCULIN.	171
Tableau 111 : Répartition des effectifs d'élèves de l'enseignement secondaire par tranche d'âge et par genre / SEXE FEMININ	172
Tableau 112 : Répartition des effectifs d'élèves de l'enseignement secondaire par tranche d'âge et par genre / MASCULIN + FÉMININ	173
Tableau 113 : Répartition des effectifs des élèves de l'enseignement secondaire par année d'études et sexe, selon l'âge	174
Tableau 114 : Répartition des effectifs des élèves de l'enseignement secondaire par année d'études et sexe, selon l'âge	175
Tableau 115 : Répartition des effectifs des élèves de l'enseignement secondaire par année d'études et sexe, selon l'âge	176

Tableau 116 : Répartition du nombre D'ENFANTS A BESOINS SPECIAUX dans l'enseignement secondaire par secteur et par sexe	177
Tableau 117 : Répartition du nombre de REDOUBLANTS au niveau de l'enseignement secondaire par sexe	178
Tableau 118 : Répartition du nombre d'élèves déplacés enregistrés dans l'enseignement secondaire par sexe selon le secteur	179
Tableau 119 : Répartition de la population scolarisable de 15 à 18 ans et des effectifs d'élèves du secondaire par sexe	180
Tableau 120 : Répartition des TAUX DE SCOLARISATION dans l'enseignement secondaire, selon le département par sexe	181
Tableau 121 : Répartition du nombre d'élèves ayant participé aux examens officiels de fin d'études secondaires (NSIV) en 2024-2025 par sexe	182
Tableau 122 : Répartition des Taux de réussite des élèves de fin d'études secondaires (NSIV) en 2024-2025 par sexe	183

LISTE DES GRAPHIQUES

1. ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

Graphique 1 : Répartition des centres préscolaires par département	54
Graphique 2 : Répartition des centres préscolaires par secteur	55
Graphique 3 : Répartition des enfants du préscolaire selon le secteur	55
Graphique 4 : Répartition des moniteurs/trices selon leur profil	56

2. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Graphique 5 : Répartition des écoles fondamentales par département	93
Graphique 6 : Répartition des écoles fondamentales par secteur	94
Graphique 7 : Répartition des effectifs des élèves du fondamental, par secteur	95
Graphique 8 : Répartition des élèves des élèves du fondamental par cycle d'études	95
Graphique 9 : Répartition des enseignants selon leur profil	96

3. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Graphique 10 : Répartition des écoles du secondaire, par département	152
Graphique 11 : Répartition des écoles offrant l'enseignement secondaire, selon le secteur	153
Graphique 12 : Répartition des effectifs des élèves du secondaire, par secteur	153
Graphique 13 : Répartition des effectifs des élèves du secondaire, par sexe	154

I.- INTRODUCTION

Ces trois (3) dernières années ont montré des signes alarmants d'un système éducatif en grande difficulté marqué par une diminution de la fréquentation scolaire, une désintégration progressive de l'offre d'éducation et peut-être même une perte de confiance de la population envers l'école comme vecteur de progrès et d'équité. Ce constat ne résulte pas simplement du hasard ou du déficit conjoncturel de moyens. Il est le fruit d'un enchevêtrement de facteurs structurels liés à l'insécurité généralisée, à l'extrême pauvreté de la population, à l'inadéquation de l'offre de services publics par rapport aux besoins et à la faiblesse de la gouvernance du secteur éducatif.

En effet, dans certaines zones urbaines, notamment à Port-au-Prince et ses environs, plusieurs établissements emblématiques ont été fermés, déplacés ou vandalisés. Plus de 300 écoles ont été détruites ou forcées de cesser leurs activités au cours de l'année 2024-2025. Depuis environ trois (3) ans, près de 942 écoles sont fermées (dont environ 515 complètement), selon un rapport publié par le groupe Cluster en éducation en avril 2025. Ces fermetures représentent plus de 5% de l'ensemble des écoles du système qui en compte près de 18,241. Cette situation affecte la scolarisation de plus de 156,000 élèves, toujours d'après ce même rapport. Le secteur public lui-même n'a pas été épargné avec plus d'une dizaine d'écoles servant de sites d'hébergement pour les Personnes Déplacées Internes (PDI), sans compter celles qui ont été délocalisées à cause de l'insécurité. Cette désertification scolaire touche de manière disproportionnée les enfants issus de familles déplacées, vivant en zones d'insécurité chronique ou en situation d'extrême précarité. Le système public, qui représente 15% de l'offre scolaire nationale, déjà incapable de répondre à la demande sociale croissante d'éducation, n'est pas suffisamment équipé pour faire face à ce nouveau défi. À cela s'ajoute l'absence de données exhaustives et fiables, pourtant nécessaires à la bonne gouvernance, pour orienter les décisions stratégiques et les politiques éducatives répondant effectivement aux attentes de la population.

Toutefois, les efforts du Ministère pour aboutir à un SIGE consolidé et pertinent n'ont pas été inutiles. En effet, en mars 2025 le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) a lancé le recensement scolaire 2024-2025, une opération qui va

permettre de produire, d'une part, les outils de pilotage du système éducatif et, d'autre part, d'alimenter le SIGE, déjà classé à un stade de développement naissant³ (niveau 2).

L'opération de recensement scolaire 2024-2025 a été menée suivant une stratégie hybride combinant un remplissage numérique via une application web mobile développée à cet effet et un remplissage papier dans les zones où l'accès à l'internet fait défaut, ce qui a permis d'aboutir à un taux de couverture de 94.6%, soit un total de 18,241 écoles. De ces écoles, 20% disposent d'un seul ordre d'éducation ou d'enseignement (Préscolaire, fondamental ou secondaire), 45% disposent de deux ordres (préscolaire-fondamental ou fondamental-secondaire), et environ 35% sont complètes avec 3 ordres (Préscolaire-fondamental-secondaire).

Les résultats de l'opération sont présentés dans les documents (extrants) suivants :

1. Les registres des écoles par département;
2. L'annuaire national des statistiques scolaires;
3. Le Bulletin de statistiques scolaires (Haïti, éducation en chiffres).

L'annuaire nationale de statistiques scolaires

Le département des Affaires économiques et sociales des Nations-Unies définit l'**annuaire statistique** comme un « *outil de compilation annuelle de données statistiques couvrant les activités et conditions économiques, sociales et environnementales aux niveaux national, régional et mondial*⁴ ».

L'Annuaire national de statistiques scolaires 2024-2025, publié par le MENFP, présente des données relatives à l'éducation préscolaire, l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire, collectées pour l'année académique 2024-2025, précisément jusqu'au 18 juillet 2025, date de fermeture de l'année scolaire 2024-2025. Elles sont présentées sur 122 tableaux et 13 graphiques couvrant des thèmes tels que les effectifs scolaires, les infrastructures scolaires, l'environnement scolaire, les effectifs des élèves (éclatés de manière

³ Analyse du Système d'Information de Gestion de l'Éducation du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle d'Haïti, Diagnostic et proposition de renforcement

⁴ Annuaire statistique 2024, Soixante-septième édition, United Nations, Department Of Economic And Social Affairs, novembre 2024

à faciliter une analyse de genre), les effectifs des enseignants (éclatés de manière à faciliter une analyse en termes d’enseignantes et d’enseignants qualifié-es). Des notes techniques accompagnent certains tableaux donnant une brève description ou explication des notions, définitions et classifications statistiques, nécessaires pour faciliter la compréhension et l’interprétation des données.

Ce document est ainsi structuré :

- a) Le propos du ministre;
- b) Le propos du directeur Général;
- c) Une note introductive;
- d) Une brève présentation de la république d’Haïti;
- e) L’organisation et la gestion du système éducatif haïtien;
- f) Les notes méthodologiques sur l’organisation du recensement scolaire et la production des extraits;
- g) La liste des acronymes;
- h) Les notes explicatives sur les signes et conventions employés;
- i) Les tableaux statistiques et les graphiques;

Le recensement scolaire 2024-2025 et le présent annuaire ont été réalisés par la Direction de la Planification et de la Coopération Externe (DPCE/MENFP), avec l’appui et la participation de plusieurs acteurs que nous tenons à remercier fermement.

En ce sens, la DPCE adresse un remerciement très spécial aux directeurs départementaux, aux planificateurs et aux inspecteurs qui ont assuré sur le terrain le succès de la collecte des données. Elle profite également de l’occasion pour remercier les directeurs d’écoles de leur franche collaboration quant au remplissage des questionnaires. Des remerciements bien mérités sont adressés à tous les techniciens

de la Direction, notamment ceux du Service des Statistiques et Analyse (SSA) dont le dévouement et le travail acharné ont permis de produire les différents extrants (registre des écoles, annuaire statistique, bulletin statistique).

Enfin, des remerciements particuliers sont adressés aux Partenaires Techniques et Financiers, notamment la BID et l'UNESCO, dont l'engagement et le support ont permis de mener à bien cette opération du début à la fin. La DPCE espère un appui continu pour la production des statistiques sur tous les niveaux et toutes les formes d'éducation (l'enseignement supérieur, l'alphabétisation et l'éducation non formelle).

Pour toute remarque ou suggestion concernant le contenu de l'annuaire ou des registres, l'utilisateur peut s'adresser à la DPCE via son adresse mail (dpce@menfp.gouv.ht) ou appeler aux numéros suivants : (509) 39 02 91 71 / 39 99 84 37

Nandy DENIS
Directeur de la Planification
et de la Coopération Externe (DPCE)

II.- BRÈVE PRÉSENTATION DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Situation Géographique

Les informations recueillies auprès de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) présentent la république d'Haïti avec une superficie évaluée à plus de 27,000 Km², se trouvant dans le bassin des Caraïbes avec ses côtes baignées au Nord par l'Océan Atlantique et au Sud par la Mer des Caraïbes. Elle est limitée à l'Ouest par Cuba et par la Jamaïque, à l'Est par la république Dominicaine avec 386 km de Frontière. Elle occupe plus d'un tiers (36.0%) de l'Île dont elle partage avec la république Dominicaine. Du point de vue topographique, près de trois quarts de son étendue est montagneuse. Elle est traversée par trois chaînes principales et un grand nombre de chaînes secondaires de montagne. Les sommets peuvent atteindre jusqu'à deux mille six cent quatre-vingts (2,680) mètres (ex. Pic de la Selle).

Divisions Territoriales

Conformément à la constitution de 1987 et les lois en vigueur sur les délimitations territoriales, la république d'Haïti était constituée, selon l'IHSI, de 9 départements, 41 arrondissements, 133 communes, 55 quartiers et 561 sections communales. Quelques mois après le 4^e Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) organisé par l'IHSI en 2002, un nouveau département avait vu le jour (les Nippes). Ainsi, le décret-loi du 30 Octobre 2003 a porté la division du territoire à 10 départements géographiques, 42 arrondissements, 140 Communes, 64 quartiers et 570 sections communales. Au fil des années, il y a eu des nouveautés à la division territoriale du pays. Certaines sections communales et quartiers ont été élevés au rang de communes, de nouvelles sections communales et quartiers ont été créés par décret ou décret-loi de 2015 à 2021.

Aujourd'hui, la République d'Haïti compte 10 départements géographiques, 42 arrondissements, 149 communes, 59 quartiers et 574 sections communales, selon les informations fournies par l'IHSI (tableau A).

Tableau A.- Nombre d'arrondissements, de communes, de quartiers et de sections communales, par département

Départements	Arrondissements	Communes	Quartiers	Sections communales
Artibonite	5	17	5	64
Centre	4	13	3	35
Grand-Anse	3	14	4	47
Nippes	3	11	11	37
Nord	7	19	10	82
Nord-Est	4	14	4	37
Nord-Ouest	3	11	3	40
Ouest	5	20	6	112
Sud	5	20	8	70
Sud-est	3	10	5	50
TOTAL	42	149	59	574

Source : Direction des Enquêtes Nationales (DEN)/Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI)- Juillet 2024

Profil démographique de la population haïtienne

Selon les dernières estimations et projections réalisées pour l'année 2024 par l'IHSI conjointement avec le CELADE, la population haïtienne s'élève à 11,867,032 habitants et les femmes sont légèrement plus nombreuses (50.5% de femmes) que les hommes (49.5% d'hommes). Environ 66.7% de la population réside en milieu urbain. La répartition de la population par département présente de fortes inégalités, avec le département de l'Ouest qui compte plus d'un tiers de la population totale (tableau B). Toujours selon les données de l'IHSI, la structure par âge de la population haïtienne lui confère un profil jeune car, l'âge médian de la population est de 23.7 ans et 37.4% des personnes sont âgées de moins de 17 ans.

Tableau B.- Population, superficie et densité par département, en 2024

Départements	Population	Pourcentage	Superficie en Km2	Densité (nombre moyen d'habitants au kilomètre carré)
Artibonite	1,896,380	15.98	4,886.94	388
Centre	852,280	7.18	3,487.41	244
Grand-Anse	570,687	4.81	1,911.97	298
Nippes	403,045	3.4	1,267.77	318
Nord	1,172,476	9.88	2,114.91	554
Nord-Est	430,925	3.63	1,622.93	266
Nord-Ouest	797,013	6.72	2,102.88	379
Ouest	4,038,816	34.03	4,982.56	811
Sud	955,607	8.05	2,653.60	360
Sud-Est	749,803	6.32	2,034.10	369
TOTAL	11,867,032	100.00%	27,065	438

Source : Direction des Enquêtes Nationales (DEN)/Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI)- Juillet 2024

III.- ORGANISATION ET GESTION DU SYSTÈME ÉDUCATIF HAÏTIEN

La première exigence méthodologique de l'élaboration de l'annuaire statistique consiste à bien décrire le système éducatif qui fait l'objet des données recueillies. Cette démarche permet d'indiquer clairement non seulement les niveaux d'enseignement et les types de structures couverts mais aussi ceux qui ne le sont pas. En sorte que l'utilisateur soit avisé des limites du document et de l'exploitation qui peut en être faite.

Organisation de l'éducation en Haïti

En Haïti, l'école est organisée sur la base des lois de la république qui n'admettent aucune distinction entre les personnes sinon la capacité et la volonté d'apprendre. Ainsi, elles interdisent à l'école toute discrimination fondée sur le genre, la race, la nationalité, la situation économique, la religion, etc.

En son titre III, la constitution de 1987 stipule que l'éducation est un droit fondamental du citoyen, garanti par l'État et qui doit être gratuitement mis à la portée de tous. Selon cette même constitution, l'État encourage l'éducation préscolaire, l'enseignement fondamental est obligatoire sous peine de sanction et l'enseignement supérieur est libre et accessible à tous au sein d'institutions publiques et privées. Elle garantit, par ailleurs, l'alphabétisation des masses ainsi que le droit à l'éducation des personnes à besoins spéciaux.

Ces dispositions consacrent les orientations de la loi du 30 mars 1982 organisant le système éducatif. Aux termes de celle-ci, l'éducation est pour l'État « une tâche centrale et primordiale en vue du développement économique et social de la Nation » pour qui elle représente « un investissement planifié et rentable »

La loi de 1982 définit l'école haïtienne comme la mise en place d'« un système d'enseignement unique s'appliquant [...] indistinctement aux enseignements public et privé » et donnant des chances égales à tous. Ce système d'enseignement comprend l'éducation préscolaire, les 3 ordres d'enseignement et une structure non formelle orientée vers la formation à l'exercice d'un métier. Ces 3 ordres d'enseignement sont, selon les termes de cette loi, l'enseignement Fondamental de 9 ans, l'enseignement Secondaire et l'enseignement Supérieur. Le parc scolaire est organisé autour d'un réseau d'écoles publiques et privées, établies sur le tout le territoire. Le réseau privé existait bien avant l'indépendance du pays, mais il s'est régulièrement renforcé depuis le décret-loi de 1974 réglementant l'ouverture et le fonctionnement des établissements privés.

Éducation Préscolaire

Dispensée dans les centres préscolaires et dans les classes préscolaires intégrées dans les écoles publiques, l'éducation préscolaire est conçue pour des enfants en situation de préapprentissage de lecture et d'écriture, où l'accent devrait être mis sur le développement moteur, affectif et sensoriel. Les centres préscolaires appliquent un programme de trois années destinées aux enfants de 3, 4 et 5 ans, respectivement regroupés dans des classes des « Petits » ou « Petite Section », « Moyens » ou « Moyenne Section » et « Grands » ou « Grande Section ». Comme dans toute activité éducative, l'évaluation est présente tout au long des préapprentissages, mais elle ne conditionne pas le passage, qui est automatique. Cependant, vu l'importance de l'éducation préscolaire dans le cheminement scolaire ultérieur des apprenants, les directeurs d'école, même dans le Secteur public, refusent de plus en plus l'inscription en 1^{re} AF des enfants qui ne maîtrisent pas les prérequis, car tous pratiquent une évaluation de sélection à l'entrée de l'école Fondamentale. Certains centres préscolaires comportent aussi une garderie destinée aux enfants de moins de 3 ans.

Comme l'éducation préscolaire est simplement encouragée et ne constitue pas un niveau d'enseignement obligatoire dans la constitution, pendant longtemps l'État s'est contenté d'ajouter une classe préscolaire auprès des écoles fondamentales publiques. Depuis quelques temps, un pas de plus a été fait dans le Secteur public avec la recommandation de 2 classes préscolaires dans les écoles nationales. Mais

aujourd'hui, l'éducation préscolaire se trouve au centre de nombreux débats, comme le témoigne la conférence nationale sur le préscolaire qui a eu lieu du 17 au 19 Septembre 2024. Au terme de cette conférence, plusieurs décisions ont été adoptées :

1. Le lancement prochain d'une campagne de communication sur le préscolaire ;
2. Le Renforcement institutionnel impliquant la transformation progressive du Bureau de gestion de l'éducation préscolaire (BUGEP) en une Direction de l'éducation préscolaire ;
3. La création d'un corps d'inspecteurs dédiés uniquement au préscolaire ;
4. L'implication effective des mairies et des collectivités territoriales dans le développement du préscolaire ;
5. L'augmentation du financement du préscolaire ;
6. La réalisation d'une étude diagnostique du sous-secteur ;
7. L'élaboration d'une politique nationale sur le préscolaire en lien avec le document intégral de la petite enfance (DIPE)

Le MENFP entend prendre des mesures correctives d'une part, pour faciliter l'accès des enfants de 3 à 5 ans à l'éducation préscolaire dans le secteur public et, d'autre part, pour développer des partenariats avec le secteur privé en vue de rendre gratuite et obligatoire l'éducation préscolaire.

Enseignement fondamental

L'enseignement Fondamental, gratuite et obligatoire selon le vœu de la constitution, est le deuxième ordre d'enseignement. Il prépare les enfants à poursuivre, à partir du 3^e cycle, soit des études générales, soit à s'engager dans une filière technique et professionnelle.

L'enseignement fondamental dure 9 années et accueille les enfants de 6 à 14 ans. Il comprend 3 cycles : ***les deux premiers cycles (cycle d'éveil de 4 ans et cycle de fixation de 2 ans) correspondent en durée à l'ancien enseignement Primaire.*** L'examen officiel de 6^e AF ayant été aboli (septembre 2014), désormais l'enfant peut passer au 3^e cycle qui dure 3 années, si les évaluations de son école l'en jugent apte. En général, le passage d'une classe à l'autre est assujéti à la réussite des contrôles organisés par l'établissement scolaire. En 9^eAF, l'enfant doit subir l'examen officiel de fin d'études du Fondamental, qui le jugera capable ou non de poursuivre des études secondaires.

Par ailleurs, la loi a prévu la possibilité à la fin de la 6^e AF de s'inscrire dans une structure de formation professionnelle du 1^{er} degré et à la fin du Fondamental (9^e AF) de s'engager dans une école professionnelle du 2^e degré.

Enseignement secondaire

L'enseignement secondaire est le 3^e ordre d'enseignement. Il est en transition de l'enseignement traditionnel (troisième, seconde, rheto et philo) vers le sous-système proclamé par la décision ministérielle du 11 octobre 2002 qui institue le nouveau Secondaire (Secondaire I ou SI, Secondaire II ou SII, Secondaire III ou SIII et Secondaire IV ou SIV). Il s'ensuit que, jusqu'à l'extinction de l'ancien, le nouveau secondaire est encore en voie de développement et de généralisation progressive. Le Secondaire s'adresse aux élèves issus du Fondamental 3^e cycle. Selon la loi de 1982, il est dispensé dans les lycées, dans les collèges d'enseignement classique ou technique, dans les écoles normales et dans les écoles professionnelles du 2^e degré. La durée de l'enseignement Secondaire est de 4 années dans l'enseignement classique, qu'il s'agisse de l'ancien ou du nouveau régime d'études. La fin de cet ordre d'enseignement est sanctionnée par le baccalauréat dans l'enseignement général et par un diplôme spécifique dans les filières professionnelles.

Enseignement supérieur

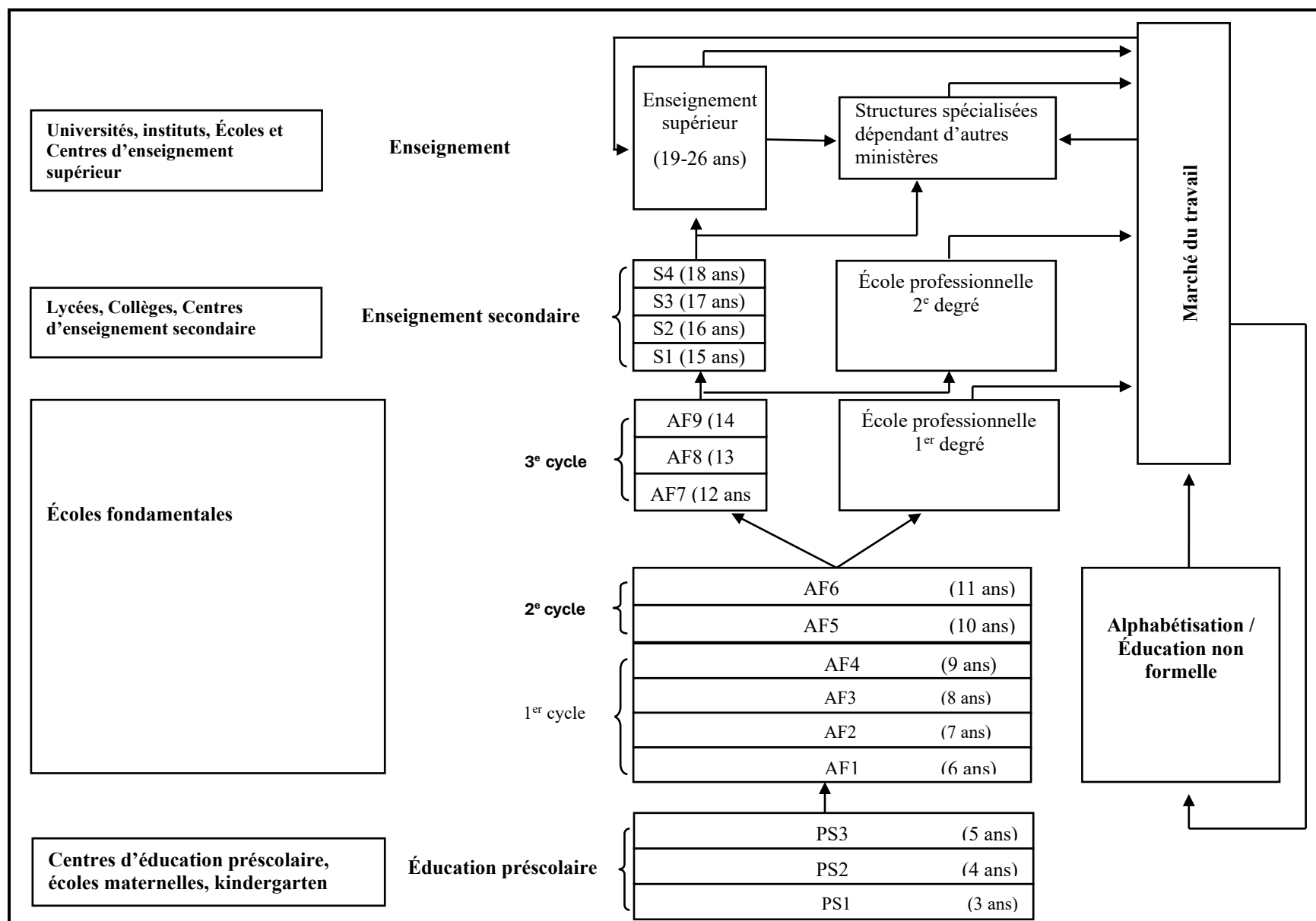
L'enseignement supérieur constitue le 4^e ordre d'enseignement. Il se dispense dans les universités, dans les instituts, dans les écoles et centres d'enseignement supérieur.

Dans les universités et les instituts publics, administrés et gérés par l'État, le passage du Secondaire au Supérieur se fait sur concours réservé aux titulaires du baccalauréat. La durée des études dépend du domaine choisi et du cycle concerné (diplôme, licence, maîtrise/master, doctorat).

Il convient de faire les remarques suivantes:

- a) Tous les établissements d'enseignement publics ne sont pas forcément sous le contrôle direct du MENFP. D'abord, l'Université d'État d'Haïti (UEH) est autonome. Ensuite, certaines structures de formation professionnelle, de niveau secondaire ou supérieur, relèvent plutôt du ministère sectoriel concerné. Par exemple :
- Centre technique de planification et d'économie appliquée - CTPEA (ministère de la planification et de la coopération externe);
 - École hôtelière (ministère du tourisme -MT);
 - École nationale des infirmières (ministère de la santé publique et de la population –MSPP);
 - Institut Haïtien de Santé Communautaire –INHSAC (Ministère de la Santé Publique et de la Population –MSPP)
- b) Il existe encore sur le territoire national certaines structures éducatives qui ne sont pas sous le contrôle du MENFP. Il s'agit d'établissements appartenant à des états étrangers ou à des organisations internationales. On trouve aussi certains établissements privés qui appliquent des programmes étrangers et font participer les élèves qui le veulent aux examens officiels d'autres pays;
- c) Le présent annuaire couvre seulement l'éducation préscolaire, l'enseignement Fondamental et l'enseignement Secondaire général. Autant dire que, pour le moment, divers domaines éducatifs ne sont pas couverts. Notamment, l'alphabétisation et l'éducation non formelle, l'enseignement technique et la formation professionnelle (dont la formation des maîtres), l'enseignement Supérieur, etc.

Organigramme du système éducatif



Organigramme hiérarchique du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle



L'organigramme ci-dessus illustre les relations hiérarchiques entre les différentes structures internes du MENFP qui représente l'organe exécutif du gouvernement dans le domaine éducatif. Il rend compte de la gestion administrative et technique du système éducatif. La gestion politique de celui-ci relève de la Constitution qui détermine l'orientation, la finalité et les principes de fonctionnement de l'éducation dans le pays. L'adéquation entre gestion administrative et gestion politique est assurée au moyen du contrôle parlementaire.

L'administration du système éducatif est donc sous la responsabilité du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) dont les organes, aux niveaux central, départemental et local assurent l'orientation et le contrôle du fonctionnement des structures scolaires, en vue de satisfaire les prescrits de la Constitution selon les modalités décidées par le gouvernement haïtien.

Le schéma de la page précédente représente les structures hiérarchiques du MENFP telles qu'elles découlent des textes (lois, décrets, circulaires, ...) organisant le ministère dans ses différents échelons.

Au sommet de la hiérarchie se trouve le ministre de qui dépendent, directement, les structures autonomes du ministère. Ensuite, on retrouve le directeur général qui coordonne l'ensemble des structures de la chaîne de l'administration scolaire et en répond devant le ministre. Il est aidé dans sa charge par les coordonnateurs généraux qui ont rang de directeurs généraux adjoints. Ces derniers assurent, chacun dans son aire de compétence, la coordination stratégique de la mise en œuvre des politiques du ministère. A cet effet, les coordonnateurs généraux orientent, supervisent, coordonnent et évaluent les directions techniques placées sous leur autorité. Il en est de même des directions techniques face aux structures administratives sous leur dépendance, depuis les services techniques jusqu'aux directions des écoles, avec bien entendu quelques nuances en ce qui a trait aux établissements privés d'enseignement.

Avec la déconcentration des structures administratives, l'application des politiques éducatives relève, au niveau géographique, des Directions Départementales d'Éducation (DDE). Elles sont au nombre de dix (10), à raison d'une direction par département

géographique. A leur niveau, le découpage éducatif du territoire correspond à celui de l'administration du territoire. Ce qui facilite l'opérationnalisation des décisions et politiques éducatives sur le terrain.

Au niveau de l'éducation, les DDE se subdivisent en Bureaux de District Scolaire (BDS) dirigés par des inspecteurs principaux pour ce qui concerne l'enseignement fondamental, en Inspections Départementales du Secondaire (IDS) dirigées par des coordonnateurs du secondaire pour l'enseignement secondaire.

Un district scolaire correspond dans certains cas à un arrondissement géographique (*ex. District scolaire de Léogane*), dans d'autres cas à une commune (*Ex. District scolaire de Tabarre*) et parfois est délimité à l'intérieur de la commune (*Ex. District scolaire de P-au-Prince/Nord, District scolaire de Port-au-Prince/Sud*). Donc les limites des BDS n'épousent pas toujours les limites géographiques et administratives du territoire. Au niveau de l'enseignement Fondamental, les districts scolaires se subdivisent à leur tour en bureaux d'inspection de zone (BIZ,) placés sous la responsabilité des inspecteurs de zone. La création des BIZ par le MENFP obéit à d'autres critères répondant surtout aux facteurs économiques et pédagogiques. Le principe économique fait appel à la disponibilité de postes budgétaires et dépend grandement du ministère des finances. Quant au principe pédagogique, il repose sur des critères quantitatifs (nombre d'écoles par inspecteur), des critères qualitatifs (dispersion et accessibilité des établissements) et sur la disponibilité d'inspecteurs.

Les établissements scolaires du Fondamental sont sous la responsabilité directe des inspections de zone. Ceux du secondaire sont dirigés par la DDE à travers l'inspection départementale du Secondaire qui regroupe les coordonnateurs du secondaire.

IV.- MÉTHODOLOGIE DU RECENSEMENT SCOLAIRE

Le recensement scolaire est un processus permettant de collecter des données au niveau des établissements scolaires répartis dans l'ensemble du pays, en vue de produire des statistiques scolaires destinées à faciliter la gestion du système éducatif.

1. *Objectif du recensement*

Le recensement scolaire vise d'abord à actualiser le stock de données disponibles au ministère et, d'autre part, à mettre à la disposition des acteurs de l'éducation des informations statistiques (annuaires statistiques, répertoires des écoles, documents d'analyse, dépliants statistiques, tableaux de bord, etc.) pouvant permettre de mieux orienter leurs actions.

2. *Couverture du recensement*

Les unités statistiques couvertes par le recensement comprennent l'ensemble des écoles publiques et privées des trois ordres d'enseignement (Préscolaire, Fondamental et Secondaire), existant sur toute l'étendue du territoire national. Les données collectées portent sur les écoles, notamment sur les infrastructures physiques et environnementales, l'organisation pédagogique, les supports pédagogiques et les mobiliers, la répartition par âge, sexe et année d'études des élèves, la répartition par âge, sexe et qualification des enseignants.

3. *Stratégie de collecte*

Le recensement scolaire 2024-2025 a utilisé une stratégie hybride basée sur la collecte numérique jumelée avec la collecte sur papier, conformément au manuel de collecte développé et validé par le MENFP en 2020. Cette nouvelle stratégie est définie en plusieurs étapes :

- 1) Élaboration du formulaire de collecte et du guide de remplissage ;
- 2) Développement du formulaire de collecte en application web mobile et déploiement de l'application sur la plateforme du ministère ;

- 3) Formation des inspecteurs sur le formulaire et l'application de collecte ;
- 4) Remplissage en ligne des formulaires (sur papier dans les zones dont l'accès à l'internet est limité/saisie des formulaires remplis sur papier) ;
- 5) Vérification et validation des données collectées ;

L'inspecteur, équipé de tablette muni de connexion internet, se rend à l'école pour remplir le formulaire avec le directeur d'école ou un répondant désigné par l'administration de l'école.

Une fois sur place, l'inspecteur accède à l'application de collecte via le site Web de la DPCE /MENFP (<https://www.dpce.work>)

- ***Si l'école a déjà été déclarée***, le directeur entre le code de confirmation et accède automatiquement au formulaire de collecte en y trouvant toutes les informations fournies sur son école lors de la déclaration. L'inspecteur pourra corriger les informations existantes (s'il y a lieu) et continuer avec le remplissage du formulaire en y ajoutant les informations supplémentaires.
- ***Si l'école n'a pas encore été déclarée***, l'inspecteur va cliquer sur le bouton « ***Pas de numéro de confirmation*** », et trouvera un formulaire de collecte vierge, ce qui lui permettra de collecter toutes les informations pour l'école.

Les inspecteurs avaient aussi à leur disposition un certain nombre de formulaire-papier qu'ils devaient remplir là où ils ne pouvaient pas accéder à l'application web, faute de connexion Internet. Ces formulaires-papiers étaient saisis par ces derniers de retour au bureau. Tous les formulaires saisis en ligne sont automatiquement disponibles sur la base de données et les techniciens du bureau central peuvent procéder à leur exploitation.

Pour l'exécution de cette phase, le ministère de l'Économie et des Finances (MEF) a mis à la disposition du MENPF Huit Cents (800) tablettes qui ont été distribuées aux inspecteurs et utilisées lors de la collecte numérique.

4. Épuration et traitement des données collectées/ Production de l'annuaire

Les données collectées ont subi une double vérification (comparaison avec d'autres bases de données existantes, notamment les données des écoles déclarées, les données des enquêtes cartes scolaires etc.). Le service des statistiques s'est chargé de contre-vérifier les données, éliminer les doublons, corriger les valeurs aberrantes, produire des statistiques tendanciellles, comparer avec les données antérieures et les prévisions. Ceci va permettre de construire une base de données consolidée et unique pour le système.

Ce travail une fois réalisé, le service des statistiques procède à la production des tableaux et graphiques, au calcul des indicateurs pour le montage de l'annuaire statistique. Plusieurs équipes ont été constituées : une équipe pour la production des tableaux, une équipe pour la vérification et le contrôle de cohérences, une équipe pour le formatage des tableaux et le montage de l'annuaire.

5. Définition des concepts

Tous les concepts utilisés dans cet annuaire se réfèrent aux définitions trouvés dans les documents officiels du ministère (annuaires statistiques, répertoires des écoles, le PDEF, etc.). Exception faite pour les concepts *milieu urbain et milieu rural* qui se réfèrent aux définitions trouvées dans les documents officiels de l'IHSI.

Milieu : Se réfère à la localisation de l'école.

- **Milieu urbain :** désigne, selon l'IHSI, les zones caractérisées par une forte densité ou concentration de population, de bâtiments et d'activités. Il regroupe en général **les Villes et les Quartiers**, qui sont des entités administratives définies par la loi et qui présentent à peu près les mêmes caractéristiques, notamment les infrastructures de production de biens et de services, les lieux d'attraction, etc.
- **Milieu rural :** désigne, selon l'IHSI, les espaces à faible densité de population, à l'opposé du milieu urbain. Il regroupe en principe des **Sections communales ou des localités**, qui désignent les entités administratives dans lesquelles on trouve peu ou presque pas d'infrastructure de production de biens et de services.

- **Localité** : c'est une sous-unité d'une section communale. La plupart des sections communales sont en effet divisées en localités ou habitations.

Remarque :

Compte tenu de certaines évolutions, il existe certaines sections communales qui possèdent les mêmes caractéristiques que celles rencontrées dans les villes. C'est pourquoi, à la place des concepts « **milieu urbain et milieu rural** », nous utilisons dans cet annuaire les concepts « **villes et sections communales** » même si dans la constitution de 1987, la notion de « **ville** » n'a pas de statut juridique dans la division territoriale. Mais les sections communales étant de plus en plus urbanisées et une mauvaise approche ou compréhension des concepts peut fausser la répartition des données. *Par exemple la 1^{re} section communale de Turgeau (commune de Port-au-prince) peut difficilement être perçue comme étant en « milieu rural » et beaucoup de gens la considère en milieu urbain, alors que selon la division territoriale en vigueur elle est bien en « **milieu rural** ». Il en est de même pour la 1^{re} section communale de Saint-Martin (commune de Delmas), etc.*

École / établissement scolaire : il n'existe pas une définition unique et figée de « l'école ».

L'UNESCO conçoit « l'école » comme une **institution centrale pour le développement humain**, œuvrant pour la paix, les droits de l'homme et le développement durable. Toujours selon l'UNESCO, l'école est vue comme un lieu de transformation, visant l'épanouissement intégral des individus et la construction d'une société plus juste et solidaire, toujours selon l'UNESCO.

Les documents officiels du MENFP définissent « l'école » comme une *INSTITUTION* fonctionnant avec UNE dénomination et UNE adresse spécifique, regroupant des ÉLÈVES (peu importe le nombre) d'UN ou de PLUSIEURS NIVEAUX d'enseignement, qui reçoivent un enseignement (conforme aux curricula en vigueur), fournit par un ou plusieurs instituteurs (maîtres ou professeurs), sous la supervision d'un ou de plusieurs Directeurs pédagogiques. Pour le ministère, l'école est l'unité de base d'organisation et de gestion du système éducatif.

Dans le cadre du recensement scolaire, l'école est l'unité d'information (l'unité statistique). Elle peut avoir plusieurs niveaux d'enseignement, mais toujours sous la même dénomination et dans la même adresse.

Niveau d'Enseignement : désigne, dans le cadre d'un cheminement progressif d'apprentissage formel, à quel moment ou à quelle étape est rendu l'apprenant ou l'élève. On distingue officiellement dans le système scolaire haïtien l'enseignement fondamental, l'enseignement secondaire, l'enseignement universitaire. Le préscolaire n'étant pas un niveau d'enseignement, on dit tout simplement « éducation préscolaire ».

- ***L'éducation préscolaire*** : regroupe les enfants de bas-âge allant de 3 à 5 ans, divisée en trois (3) sections (petite, moyenne et grande). L'éducation préscolaire n'admet pas de redoublant et la passation est automatique. Elle est conçue pour des enfants en situation de préapprentissage de lecture et d'écriture, où l'accent devrait être mis sur le développement moteur, affectif et sensoriel.

Certaines écoles, notamment celles du secteur non-public, reçoivent des enfants en dessous de l'âge normal d'admission au préscolaire (moins de 3 ans). Cette catégorie d'enfants sont regroupés dans une section appelée poupons ou garderie éducative ;

- ***Centre Préscolaire (CP)*** : ce sont les structures aménagées pour recevoir les enfants du préscolaire. Il peut-être aménager dans les mêmes locaux qui reçoivent d'autres niveaux d'enseignement, ou conçu dans un bâtiment spécifique pour offrir l'éducation préscolaire sans partager pas l'espace avec un niveau d'éducation. On parle dans ce cas de Centre Préscolaire Unique (CPU).

NB : les CPU existent seulement dans le secteur non public. Parfois il existe dans les écoles nationales une ou deux classes spéciales dans lesquelles on reçoit les enfants moins âgés par rapport à l'âge d'admission dans la 1^{re} année du fondamental.

- ***Le niveau fondamental*** : est un enseignement dispensé aux enfants issus du préscolaire. Cet enseignement d'une durée de 9 ans vise ainsi les enfants de 6 à 14 ans. Les neuf années sont elles-mêmes divisées en 3 cycles d'enseignement : le premier cycle

d'une durée de 4 ans est composé de quatre années d'études (de la 1^{re} AF à la 4^e AF) ; le deuxième cycle dure 2 ans et compte deux années d'études (5^e AF et 6^e AF) ; et enfin le 3^e cycle compose de trois années d'études (de la 7^e AF à la 9^e AF), dure trois ans. Les deux premiers cycles sont souvent désignés par l'éducation de base et correspondent à l'ancien primaire.

- **Le niveau secondaire** : est l'enseignement dispensé aux élèves issus du niveau fondamental plus précisément de la 9^e AF après l'examen officiel et dont la durée est de 4 ans. Il vise ainsi la tranche d'âge 15-18 ans et se divise en Secondaire I (SI) Secondaire II (SII), Secondaire III (SII) et secondaire IV (SIV).
- **Année scolaire** : Correspond à une période de 10 mois d'apprentissage, soit en moyenne 190 jours de classe. Elle s'étend sur deux années civiles. En général elle commence en septembre (parfois en octobre) de l'année « t » et se termine en juin (Juillet si octobre) de l'année « t+1 ». On dit année scolaire ou année académique.

Catégories d'école

École non-confessionnelle : C'est une école qui n'est sous la tutelle d'aucun organisme de profession de foi. Cette catégorie compte :

- **École Laïque** : école dont la direction et l'administration sont tenues par des particuliers laïcs, soit en leur nom propre (indépendant), soit au nom du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) ;
- **École Communale** : C'est une école créée et administrée par l'administration communale ;
- **École Communautaire** : C'est une école laïque, fondée et administrée par une communauté ;
- **EPGC** : C'est une autre forme d'école communautaire, mais publique. Dans cette école l'État couvre les dépenses en termes de salaire des enseignants cependant l'administration est gérée par la communauté. Le sigle désigne École Publique à Gestion Communautaire.

École confessionnelle : C'est une école qui est sous la tutelle d'un organisme religieux. Dans cette catégorie, on trouve :

- **École catholique :** Il existe trois catégories d'écoles catholiques en Haïti : des écoles presbytérales, des écoles congréganistes et des écoles catholiques autonomes ;
- **École Presbytérale :** C'est une école dirigée par un ou plusieurs laïcs, mais souvent administrée par un prêtre catholique qui est généralement le curé de la paroisse où se situe l'école ;
- **Congréganiste :** C'est une école dont la direction et l'administration sont tenues par une congrégation catholique reconnue, soit en son nom propre, soit au nom du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle ;
- **École catholique autonome :** C'est une école généralement affiliée soit à une association catholique ou une paroisse dans laquelle l'exigence est faite aux élèves de participer à la messe et de recevoir les sacrements ;
- **École Protestante :** C'est une école dirigée et administrée par un pasteur protestant indépendant, ou par une mission ou une organisation religieuse protestante. Elle regroupe toutes les tendances religieuses protestantes, à savoir : la Méthodiste, l'Adventiste, l'Épiscopale, la Pentecôtiste, le Baptiste etc.

Vacation : désigne la période à laquelle l'école fonctionne, il peut être matin, médian ou soir (dans quelques cas). Les écoles peuvent fonctionner en simple vacation (en une seule période de la journée), en double vacation (en deux périodes de la journée) ou en multiple vacation (plusieurs périodes de la journée). Il est à souligner que le nombre de vacation est indépendant du type de vacation.

École à double (multiple) vacation : une école qui, sous la même dénomination, utilise les mêmes locaux, les mêmes équipements, souvent le même directeur et parfois les mêmes maîtres, pour dispenser en plusieurs fois de la journée, au même niveau ou à deux niveaux différents, à des groupes d'élèves différents, pendant des périodes différentes de la journée. L'idée de la vacation multiple est de permettre à plus d'élèves d'aller à l'école en utilisant le même espace et les mêmes ressources. Notons que l'éducation préscolaire n'est pas concernée par la question de double vacation.

Centre du Soir : Centre où il y a une activité d'enseignement le soir, destiné à ceux qui ne peuvent pas aller à l'école au cours de la journée dans le système formel. C'est donc une situation hybride entre le formel et le non formel dont le niveau correspond généralement aux deux premiers cycles du fondamental, et dont la clientèle est souvent celle des enfants sur-âgés.

Secteur des écoles

- **Secteur Public** : Réfère à l'ensemble des activités scolaires regroupant les écoles totalement financées, et le plus souvent gérées et administrées par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle ou par l'administration communale (voir école communale). Il existe des écoles de ce secteur qui sont gérées par une congrégation religieuse (voir définition d'école congréganiste). Une école publique est réputée être gratuite par définition.
- **Secteur non public** : Réfère à l'ensemble des activités scolaires regroupant les écoles financées par des fonds privés et gérées par un ou des particuliers (confessionnels ou non) dont la scolarité peut être payante ou non payante.

Élève : c'est une personne inscrite dans une école pour recevoir un enseignement systématique ;

- **Élèves admis** : Ce sont les élèves nouvellement admis dans une année d'études sans y avoir été pendant les années antérieures ;
- **Redoublants** : Élèves qui se trouvent obligé de rester dans la même année d'études et de répéter les mêmes études de l'année antérieure ;
- **Effectif Scolaire** : C'est le nombre total d'élèves (admis et redoublants) qui fréquentent régulièrement une école à telle période de l'année scolaire pris en référence.

Composantes des établissements scolaires

Année d'études : Désigne la classe où est rendu l'élève au cours de son cheminement progressif d'apprentissage formel dans un des différents niveaux d'enseignement.

Salle de Classe : Local généralement constitué d'un parquet, d'une toiture, et de murs abritant une ou plusieurs classes. Les murs peuvent être à semi-élevés, ou contiennent parfois des “claustras” et/ou des fenêtres. Un tel local partagé par des cloisons constituant des tableaux, des meubles ou des rideaux est une salle de classe. Le concept salle de classe est utilisé pour les bâtis scolaires, les bâtiments a usage multiple et les maisons d’habitation aménagées pour école. On ne peut pas voir de salle de classe (ou salle tout simplement) dans des structures comme une église, un hangar, une tente, une tonnelle, etc.

Classe ou Classe Pédagogique : C’est un groupe d’élèves habituellement instruits ensemble durant une période scolaire par un ou plusieurs maîtres successivement. Une classe est donc constituée d’un groupe d’élèves d’une année d’études (même de plusieurs années d’études : classe multigrade) et d’un maître.

Place Assise : Une chaise ou un banc individuel est considéré comme une place assise. Sur un banc collectif il s’agira d’un espace d’au moins 50 cm réservé à un élève. Dans tous les cas, il doit y avoir un pupitre pour que l’élève puisse écrire.

Bâtiment à deux écoles : C'est un même local utilisé par deux écoles différentes.

Tonnelle : Vocabulaire utilisé pour désigner un espace habitable, couvert par un toit de chaume, de paille ou même de tôle, soutenu par des poteaux, n’ayant pas de murs ni de parquet nécessairement fini. Dans le système scolaire haïtien (particulièrement dans le milieu rural), on utilise également cette espace pour recevoir des classes pédagogiques. MAIS dans une tonnelle, il n’y a pas de salles de classes.

Église : Espace conçu pour organiser des activités liées aux croyances religieuses. Dans le système scolaire haïtien, on utilise cet espace pour recevoir des classes pédagogiques. MAIS dans une église, il n’y a pas de salles de classe.

Lieux d'accueil des Classes (pédagogiques) : C'est l'espace où est logée une classe pédagogique. Il peut être une salle, une tonnelle, une église, un arbre, etc.

District Scolaire : C'est une sous-unité d'administration et de gestion définie pour les fins de la supervision scolaire. Il correspond le plus souvent, mais pas toujours, à un arrondissement.

Zone Scolaire : C'est une sous-unité d'un district scolaire qui ne correspond pas forcément à une entité administrative. Ses limites sont déterminées selon les contraintes de la région notamment du nombre d'écoles.

Personnes à besoins spéciaux : désignent les personnes qui rencontrent une difficulté quelconque à s'adapter à une situation normale. Parmi lesquelles on compte les personnes :

- **En déficiences physiques :** qui sont dues à des mobilités réduites causées par le ou les membres inférieurs et/ou supérieurs du corps.
- **En déficiences sensorielles :** assimilables à un certain dysfonctionnement des sens notamment la vue et l'ouïe.
En déficiences intellectuelles : proviennent de sources diverses, soit des maladies mentales, des manques d'encadrement de part et d'autre etc.
- **En difficultés ou troubles d'apprentissage :** sont généralement liées aux méthodes d'apprentissage ;

Types d'entreprise : les écoles privées sont réparties en plusieurs types d'entreprises comme listés et définis ci-dessous.

Entreprise individuelle non incorporée (personne physique) : l'école est identifiée comme entreprise individuelle si elle est la propriété d'un particulier (d'une unique personne). Les biens de cette personne et de l'école forment un tout. Cette personne en retire tous les bénéfices et en assume tous les risques à elle seule. Il faudrait fournir des informations concernant cette personne ;

Société de personnes : une école privée fondée par deux ou plusieurs propriétaires est une école fonctionnant comme une société de personnes. C'est la structure par défaut pour toutes les entreprises qui ont plusieurs propriétaires.

Si l'école fonctionne comme une société de personnes, elle peut-être une :

- **Société en nom collectif** : dans ce cas l'école est un regroupement de personnes (qu'on appelle « associés») qui ont décidé d'exercer une activité commune. Pour considérer l'école comme une société en nom collectif, les associés doivent :
 - i. Exploiter leur entreprise dans un esprit de collaboration ;
 - ii. Mettre en commun leurs connaissances, biens ou activités ;
 - iii. Partager entre eux les bénéfices financiers et les pertes de l'institution ;
 - iv. Être responsables des dettes ou obligations contractées par l'un ou l'autre des associés dans le cadre du fonctionnement de l'institution.
- **Société en commandite simple** : Une école privée fonctionne comme une société en commandite simple si les associés sont divisés en deux catégories : les commandités (associés actifs) qui assurent la gestion de l'école et qui prennent toutes les décisions qui s'imposent ; les commanditaires (investisseurs) qui n'ont pas de pouvoir décisionnel dans l'école.
- **Société Anonyme (SA)** : Une école privée fonctionne comme une société de capitaux par actions ou société anonyme, si la création et le fonctionnement suivent des règles très précises. En ce sens, les associés disposent d'une responsabilité limitée car l'école possède son propre patrimoine, des droits et pouvoirs différents des actionnaires. Aussi, la dénomination sociale de l'école n'indique pas le nom des actionnaires.

Institution (personne morale) : une école privée peut avoir pour propriétaire une institution. Pour cela on le représente comme telle. Cette institution peut être à caractère religieux ou socialement laïc.

V.- LISTE DES ACRONYMES

BCOM	Bureau des communications
BDS	Bureau du District Scolaire
BID	Banque Inter-Américaine de Développement
BIZ	Bureau de l'Inspection des Zones
BUGEP	Bureau de Gestion du Préscolaire
BUNEXE	Bureau National des Examens de l'État
CELADE	Centre Latino-Américain de Démographie
CASAS	Commission d'Adaptation Scolaire et d'Appui Social
CETN	Coordination de l'Équipe Technique Nationale
CM	Cabinet du Ministre (MENFP)
CPQ	Coordination du Pôle Qualité
DAA	Direction des Affaires Administratives
DAEPP	Direction d'appui à l'Enseignement Privé et du Partenariat
DAJ	Direction des Affaires Juridiques
DCQ	Direction du Curriculum et Qualité
DDE	Direction Départementale d'Éducation
DEF	Direction de l'Enseignement Fondamental
DES	Direction de l'Enseignement Secondaire
DESRS	Direction de l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique

DGS	Direction du Génie Scolaire
DG	Direction Générale (MENFP)
DPCE	Direction de la Planification et de la Coopération Externe
EEE	Écoles, Élèves, Enseignants
DRH	Direction des Ressources Humaines
IDS	Inspection Départementale du Secondaire
IHSI	Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique
INFP	Institut National de la Formation Professionnelle
IP	Inspecteur Principal
IZ	Inspecteur de Zone
MENFP	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
ODD4	Objectif de Développement Durable 4
ONAPE	Office National de Partenariat en Éducation
RESCO	Recensement Scolaire
SEA	Secrétairerie d'État à l'Alphabétisation
SIGE	Système d'Information de Gestion de l'Éducation
SIGEEE	Système d'Information de Gestion des Écoles, des Élèves et des Enseignants.
UCDDE	Unité de Coordination des Directions Départementales de l'Éducation
UCP	Unité de Coordination de Projets

UEP	Unité d'Études et de Programmation
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization / Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
USI	Unité des systèmes d'information
UTICE	Unité de Technologie de l'Information et de la Communication en Éducation
PDEF	Plan Décennal d'Éducation et de Formation
PTF	Partenaires Techniques et Financiers

VI.- NOTES EXPLICATIVES

Signes et conventions employés dans les tableaux

- . Les décimales sont précédées d'un point
- Un tiret entre les années, par exemple 2013-2014 indique que la période est considérée dans sa totalité ;
- / une barre oblique renvoie à un exercice financier ou à une année académique. Par exemple 2024/2025 identifie l'année académique qui commence en septembre 2024 ;
- ... Données non disponibles
- Données nulles
- * Données provisoires, estimées ou ajustées
- N/A Non applicable

Le séparateur utilisé pour les milliers est la virgule : par exemple 1,000 correspond à un millier

VII. PRÉSENTATION DES DONNÉES DE L'ANNUAIRE STATISTIQUE

*Tableau 1: Répartition des écoles, élèves et enseignants par secteur, selon le département
(Vue d'ensemble du système éducatif haïtien en 2024-2025)*

Département	Nombre d'écoles			Nombre d'élèves			Nombre de moniteurs/trices et d'enseignants/tes
	Total	Public	Non public	Total	Public	Non public	
Artibonite	2,287	358	1,929	597,412	130,441	466,971	18,794
Centre	1,401	249	1,152	337,722	71,068	266,654	9,619
Grand-Anse	1,012	311	701	243,841	90,834	153,007	7,826
Nippes	871	167	704	182,908	44,668	138,240	7,359
Nord	1,800	368	1,432	399,490	98,516	300,974	15,385
Nord-Est	555	187	368	175,067	54,415	120,652	4,597
Nord-Ouest	1,144	254	890	267,162	63,311	203,851	9,655
Ouest	6,121	333	5,788	1,243,446	119,361	1,124,085	56,957
Sud	1,663	279	1,384	318,690	72,885	245,805	12,337
Sud-Est	1,387	300	1,087	263,159	73,724	189,435	10,081
Total	18,241	2,806	15,435	4,028,897	819,223	3,209,674	152,610

Tableau 2 : Répartition du nombre d'écoles par ordre d'éducation et d'enseignement, selon le département
(Vue d'ensemble du système éducatif haïtien en 2024-2025)

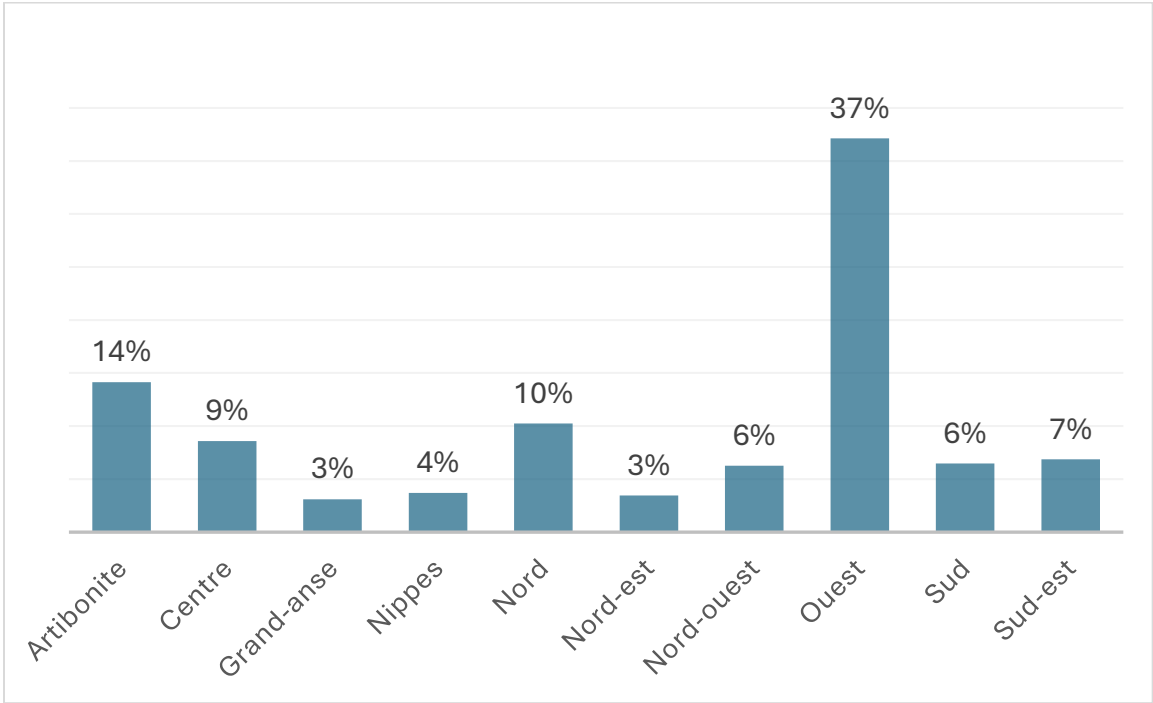
Département	Nombre total d'écoles	Dont pourcentage disposant :					
		Préscolaire	Fondamental	Secondaire	Préscolaire et Fondamental	Fondamental et Secondaire	Préscolaire, Fondamental et Secondaire
		(Unique)	(Unique)	(Unique)			
Artibonite	2,287	18	229	49	1,000	75	916
Centre	1,401	29	128	16	576	46	606
Grand-Anse	1,012	26	456	31	322	53	124
Nippes	871	26	249	21	372	62	141
Nord	1,800	63	251	44	835	62	545
Nord-Est	555	8	54	23	269	8	193
Nord-Ouest	1,144	12	271	33	428	54	346
Ouest	6,121	239	263	59	2,158	466	2,936
Sud	1,663	107	520	27	589	127	293
Sud-Est	1,387	87	293	28	680	78	221
Total	18,241	615	2,714	331	7,229	1,031	6,321

7.1. ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

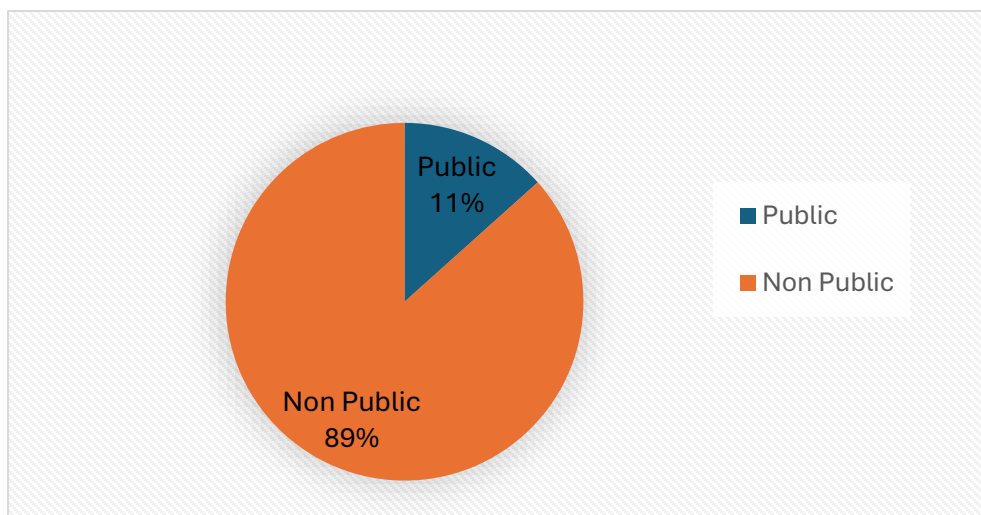
Faits saillants de l'éducation préscolaire

Le recensement scolaire 2024-2025 a permis de dénombrer dans l'ensemble des 10 départements scolaires **14,165** institutions offrant l'éducation préscolaire, dont seulement 4.3% de ces institutions sont des centres préscolaires uniques (offrant uniquement l'éducation préscolaire). Le département de l'Ouest compte à lui seul 37% de ces institutions, viennent ensuite les départements de l'Artibonite et du Nord, qui comptent respectivement 14% et 10%. Les autres départements disposent de moins de 10% d'institutions offrant l'éducation préscolaire (Graphique 1).

Graphique 1 : Répartition des centres préscolaires par département

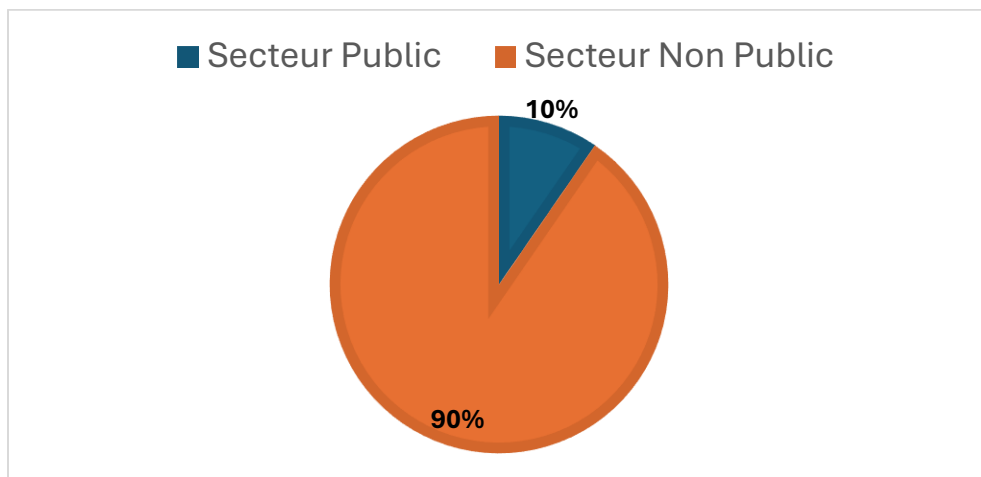


Graphique 2 : Répartition des centres préscolaires par secteur



Parmi les 14,165 centres préscolaires recensés, le secteur public en compte seulement 11% et ces centres préscolaires ne disposent en général que deux classes de préscolaire.

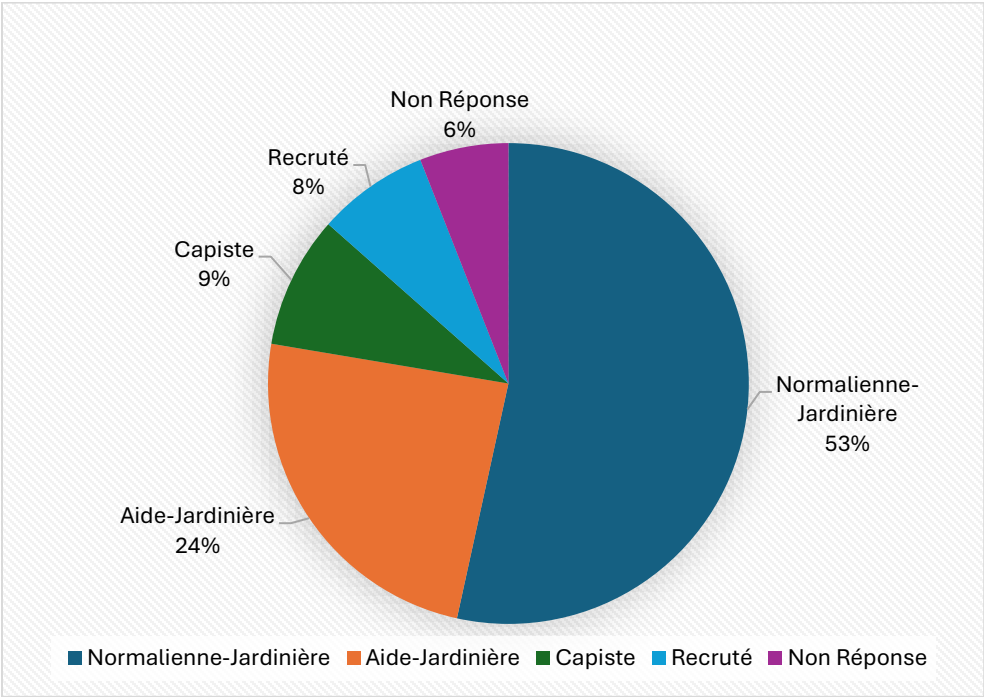
Graphique 3 : Répartition des enfants du préscolaire selon le secteur



Les données collectées sur le nombre d'enfants du préscolaire révèlent que ces derniers sont en grande partie accueillis dans le secteur privé qui en compte 9 fois plus d'enfants que le public (Graphique 3).

Les données recueillies lors du recensement scolaire 2024-2025 affichent un total de 34,759 moniteurs/monitrices dans l'éducation préscolaire pour un total de 861,812 enfants, soit en moyenne 25 enfants par moniteur/trice.

Graphique 4 : Répartition des moniteurs/trices selon leur profil



Parmi les 34,759 moniteurs/trices recensés-es, seulement 53% sont des Normaliennes-Jardinières. Mais, tenant compte que les aide-jardinières et capistes possèdent les compétences requises et sont habilités à travailler au préscolaire, le pourcentage de moniteurs/trices qualifiés/ées s'élève donc à 86%.

A.- TABLEAUX SUR LES CENTRES PRÉSCOLAIRES

Tableau 3: Vue holistique de l'éducation préscolaire : Effectifs des centres, des enfants et des moniteurs/trices du préscolaire

Département	Nombre d'écoles disposant d'un Centre Préscolaire (CP)		Effectif enfants du préscolaire		Effectif des moniteurs/trices du préscolaire		Taux d'encadrement des enfants (Ratio enfants/monitrices)
	Total	DONT Pourcentage de Centres Préscolaires Uniques (CPU)	Total	DONT Nombre de Filles	Total	DONT Pourcentage (%) Hommes	
Artibonite	1,934	0.9	111,459	55,777	4,691	6.6	23.7
Centre	1,211	2.4	63,362	31,755	2,021	19.4	31.4
Grand-Anse	472	4.9	46,689	23,384	1,367	6.1	34.2
Nippes	539	4.8	37,450	18,544	2,355	11.7	15.9
Nord	1,443	4.4	82,315	41,332	3,051	2.5	27.0
Nord-Est	470	1.7	42,048	20,834	708	1.0	59.4
Nord-Ouest	786	1.3	55,128	27,653	1,908	1.5	28.9
Ouest	5,333	4.5	286,760	144,618	12,868	2.1	22.3
Sud	989	10.7	75,129	37,756	3,537	6.2	21.2
Sud-Est	988	8.8	61,472	30,520	2,253	8.4	27.3
TOTAL	14,165	4.3	861,812	432,173	34,759	5.3	24.8

Tableau 4: Répartition du nombre d'écoles disposant de centres préscolaires par secteur et milieu, selon le département

<i>Secteur</i>	PUBLIC		NON PUBLIC		ENSEMBLE	
<i>Milieu</i> <i>Département</i>	<i>Nombre d'écoles disposant de centres préscolaires</i>	<i>DONT Pourcentage (%) dans les sections communales</i>	<i>Nombre d'écoles disposant de centres préscolaires</i>	<i>DONT Pourcentage (%) dans les sections communales</i>	<i>Nombre total d'écoles disposant de centres préscolaires</i>	<i>DONT Pourcentage (%) dans les sections communales</i>
Artibonite	225	70.2	1,709	56.9	1,934	58.4
Centre	165	80.6	1,046	67.3	1,211	69.1
Grand-Anse	138	65.9	334	56.3	472	59.1
Nippes	72	76.4	467	69.2	539	70.1
Nord	205	73.7	1,238	70.0	1,443	70.5
Nord-Est	137	55.5	333	41.1	470	45.3
Nord-Ouest	148	68.2	638	55.6	786	58.0
Ouest	161	62.1	5,172	56.5	5,333	56.6
Sud	133	65.4	856	71.7	989	70.9
Sud-Est	155	85.2	833	83.7	988	83.9
Total	1,539	70.4	12,626	61.6	14,165	62.6

Tableau 5: Répartition du nombre d'écoles disposant de centres préscolaires par catégorie, selon le département

Secteur	PUBLIC		NON PUBLIC		ENSEMBLE	
<i>Catégorie</i> <i>Département</i>	<i>Nombre d'écoles disposant de centres préscolaires</i>	<i>DONT pourcentage (%) d'écoles confessionnelles</i>	<i>Nombre d'écoles disposant de centres préscolaires</i>	<i>DONT pourcentage (%) d'écoles confessionnelles</i>	<i>Nombre d'écoles disposant de centres préscolaires</i>	<i>DONT pourcentage (%) d'écoles confessionnelles</i>
Artibonite	225	0.4	1,709	39.9	1,934	35.3
Centre	165	4.2	1,046	39.6	1,211	34.8
Grand-Anse	138	2.9	334	47.6	472	34.5
Nippes	72	1.4	467	54.2	539	47.1
Nord	205	1.5	1,238	48.3	1,443	41.6
Nord-Est	137	4.4	333	48.3	470	35.5
Nord-Ouest	148	4.1	638	52.4	786	43.3
Ouest	161	5.6	5,172	34.5	5,333	33.6
Sud	133	12.8	856	58.8	989	52.6
Sud-Est	155	3.9	833	46.6	988	39.9
Total	1,539	3.9	12,626	41.8	14,165	37.7

Tableau 6: Répartition du nombre d'écoles disposant de centres préscolaires du **secteur public** selon les lieux d'accueil

Département	Nombre d'écoles disposant de centres préscolaires	LIEUX D'ACCUEIL			
		Pourcentage (%) logeant dans des bâtiments construits pour école	Pourcentage (%) logeant dans des maisons d'habitation	Pourcentage (%) logeant sous des tentes ou tonnelles	Pourcentage (%) logeant dans d'autres structures provisoires
Artibonite	225	35.1	0.4	8.0	56.4
Centre	165	30.9	0.0	6.1	63.0
Grand-Anse	138	37.0	5.1	4.3	53.6
Nippes	72	75.0	5.6	2.8	16.7
Nord	205	39.0	1.5	4.9	54.6
Nord-Est	137	31.4	2.2	9.5	56.9
Nord-Ouest	148	45.3	0.7	8.8	45.3
Ouest	161	36.6	1.2	3.1	59.0
Sud	133	63.9	8.3	7.5	20.3
Sud-Est	155	61.3	0.6	8.4	29.7
Total	1,539	43.1	2.1	6.5	48.2

Tableau 7: Répartition du nombre d'écoles disposant de centres préscolaires du **secteur non public**, selon les lieux d'accueil

Département	Nombre de centres préscolaires du secteur non public	LIEUX D'ACCUEIL			
		Pourcentage (%) logeant dans des Bâtiments construits pour école	Pourcentage (%) logeant dans des maisons d'habitation	Pourcentage (%) logeant sous des tentes ou tonnelles	Pourcentage (%) logeant dans d'autres Structures provisoires
Artibonite	1,709	36.6	2.6	4.7	56.1
Centre	1,046	31.7	3.2	4.6	60.5
Grand-Anse	334	34.7	10.8	9.6	44.9
Nippes	467	60.6	7.3	7.1	25.1
Nord	1,238	40.9	8.0	3.3	47.8
Nord-Est	333	42.3	4.8	2.7	50.2
Nord-Ouest	638	40.1	7.2	4.7	48.0
Ouest	5,172	42.8	9.5	2.2	45.4
Sud	856	48.5	11.8	4.3	35.4
Sud-Est	833	53.5	5.5	5.3	35.7
Total	12,626	42.3	7.5	3.7	46.5

Tableau 8: Répartition du nombre de centres préscolaires par secteur selon le type de matériaux de construction

Secteur	PUBLIC					NON PUBLIC				
Type de matériaux de construction	Nombre d'écoles disposant de centres préscolaires	DONT Pourcentage (%) construit en :				Nombre d'écoles disposant de centres préscolaires	DONT Pourcentage (%) construit en :			
Département		Bloc/Béton	Bois	Maçonnerie	Autres types de matériaux		Bloc/Béton	Bois	Maçonnerie	Autres types de matériaux
Artibonite	225	28.1	0.6	2.7	68.6	1,709	36.5	2.2	2.7	58.6
Centre	165	25.6	2.8	0.6	71.1	1,046	31.1	3.4	2.1	63.4
Grand-Anse	138	26.4	2.1	4.2	67.4	334	32.9	2.7	3.4	61.0
Nippes	72	54.4	1.0	7.8	36.9	467	56.5	4.0	6.2	33.3
Nord	205	27.8	0.0	3.5	68.8	1,238	47.1	1.5	4.7	46.7
Nord-Est	137	30.5	0.0	1.3	68.2	333	43.2	0.9	4.7	51.2
Nord-Ouest	148	32.0	1.3	8.5	58.2	638	35.9	3.0	10.1	51.0
Ouest	161	24.8	0.4	3.4	71.4	5,172	48.5	1.8	4.3	45.4
Sud	133	55.6	3.2	4.0	37.3	856	49.4	2.3	3.4	44.9
Sud-Est	155	38.3	2.8	16.1	42.8	833	40.4	9.3	22.8	27.5
Total	1,539	32.0	1.2	4.8	62.0	12,626	43.8	2.6	5.5	48.1

Tableau 9: Répartition du nombre de centres préscolaires par secteur selon l'état du bâtiment

Secteur	PUBLIC					NON PUBLIC				
État du bâtiment	Nombre d'écoles disposant de centres préscolaires	Pourcentage (%) de bâtiment dont l'état physique est :				Nombre d'écoles disposant de centres préscolaires	Pourcentage (%) de bâtiment dont l'état physique est :			
Département		Bon	Passable	Mauvais	Non-réponse		Bon	Passable	Mauvais	Non-réponse
Artibonite	225	8.8	16.6	6.0	68.6	1,709	22.4	18.2	0.9	58.5
Centre	165	10.0	15.0	3.9	71.1	1,046	14.9	20.4	1.4	63.2
Grand-Anse	138	7.6	22.2	4.9	65.3	334	18.7	26.1	6.4	48.8
Nippes	72	30.1	27.2	9.7	33.0	467	30.2	37.5	5.9	26.4
Nord	205	8.0	17.0	6.3	68.8	1,238	21.5	30.7	1.1	46.7
Nord-Est	137	6.0	20.5	5.3	68.2	333	21.8	26.5	0.9	50.8
Nord-Ouest	148	11.1	20.9	9.8	58.2	638	16.3	30.7	2.0	51.0
Ouest	161	11.3	14.7	3.4	70.6	5,172	31.9	22.3	0.7	45.1
Sud	133	21.5	32.5	9.5	36.5	856	29.1	30.6	3.7	36.6
Sud-Est	155	25.6	25.6	6.1	42.7	833	27.7	36.2	9.1	27.0
Total	1,539	12.6	19.9	6.1	61.5	12,626	26.1	25.0	2.0	46.9

Tableau 10: Taille des écoles disposant de centres préscolaires, selon le département

Département	<i>Nombre d'écoles disposant de centres préscolaires</i>	<i>Pourcentage (%) de Centres préscolaires ayant :</i>				
		<i>Moins de 100 enfants</i>	<i>100 à 299 enfants</i>	<i>300 à 599 enfants</i>	<i>600 à 999 enfants</i>	<i>1000 enfants et plus</i>
Artibonite	1,934	35.8	40.3	17.8	4.3	1.8
Centre	1,211	29.7	42.3	22.3	5.0	0.7
Grand-Anse	472	46.9	30.8	18.2	3.4	0.7
Nippes	539	97.9	1.7	0.2	0.2	0.0
Nord	1,443	39.1	36.0	18.7	4.8	1.4
Nord-Est	470	27.3	38.5	27.1	4.7	2.4
Nord-Ouest	786	41.7	36.5	17.8	3.3	0.9
Ouest	5,333	36.9	43.2	16.4	2.6	0.9
Sud	989	40.9	36.0	17.8	4.0	1.3
Sud-Est	988	40.2	43.8	13.1	2.6	0.4
Total	14,165	39.4	39.0	17.1	3.4	1.1

Tableau 11 : Répartition par secteur du nombre de centres préscolaires disposant des structures de gouvernance

Secteur	PUBLIC				NON PUBLIC			
<i>Structure de gouvernance</i>	<i>Nombre d'écoles</i>	<i>DONT Pourcentage (%) de centres préscolaires du secteur public :</i>			<i>Nombre d'écoles</i>	<i>DONT Pourcentage (%) de centres préscolaires du secteur public :</i>		
<i>Département</i>	<i>disposant de centres préscolaires</i>	<i>Disposant d'un Comité de gestion</i>	<i>Disposant d'un Comité des parents</i>	<i>Faisant parti d'un Réseau d'écoles</i>	<i>disposant de centres préscolaires</i>	<i>Disposant d'un Comité de gestion</i>	<i>Disposant d'un Comité des parents</i>	<i>Faisant parti d'un Réseau d'écoles</i>
Artibonite	225	44.9	41.8	8.9	1,709	46.6	44.8	8.9
Centre	165	37.0	39.4	12.7	1,046	37.3	42.5	13.5
Grand-Anse	138	39.1	40.6	9.4	334	41.3	42.5	9.0
Nippes	72	75.0	76.4	18.1	467	66.0	68.7	15.0
Nord	205	43.9	41.5	13.7	1,238	41.8	46.9	10.7
Nord-Est	137	39.4	40.9	24.1	333	46.8	49.2	17.4
Nord-Ouest	148	58.8	58.1	31.8	638	55.0	53.3	12.4
Ouest	161	34.8	37.3	13.7	5,172	39.8	38.9	19.4
Sud	133	63.2	60.9	37.6	856	44.0	43.8	20.3
Sud-Est	155	61.9	60.0	17.4	833	41.3	46.8	14.9
Total	1,539	47.9	47.5	17.8	12,626	43.1	43.8	15.6

Tableau 12: Répartition du nombre de salles de classe, de classes pédagogiques et de places assises dans les centres préscolaires

Département	SALLES DE CLASSE		CLASSES PEDAGOGIQUES		PLACES ASSISES	
	<i>Nombre total</i>	<i>DONT secteur public</i>	<i>Nombre total</i>	<i>DONT secteur public</i>	<i>Nombre total</i>	<i>DONT secteur public</i>
Artibonite	2,442	186	3,411	316	111,785	11,509
Centre	1,299	103	2,286	265	63,635	6,256
Grand-Anse	328	77	803	175	48,592	11,767
Nippes	1,023	89	1,156	114	37,893	3,761
Nord	2,069	150	2,752	279	82,913	7,926
Nord-Est	538	118	795	194	42,357	9,904
Nord-Ouest	1,112	167	1,403	245	55,876	7,432
Ouest	7,924	153	10,428	256	285,264	7,380
Sud	1,500	201	1,914	239	75,923	8,038
Sud-Est	1,331	176	1,808	258	61,872	8,096
Total	19,566	1,420	26,756	2,341	866,110	82,069

Tableau 13: Répartition par secteur du nombre de centres préscolaires accueillant des enfants à besoins spéciaux

Département	SECTEUR PUBLIC			SECTEUR NON PUBLIC		
	Nombre d'écoles disposant de centres préscolaires	DONT :		Nombre d'écoles disposant de centres préscolaires	DONT :	
		Pourcentage (%) de centres préscolaires publics accueillant des Enfants à besoins spéciaux	Pourcentage (%) de centres préscolaires publics disposant des structures appropriées aux enfants à besoins spéciaux		Pourcentage (%) de centres préscolaires publics accueillant des Enfants à besoins spéciaux	Pourcentage (%) de centres préscolaires publics disposant des structures appropriées aux enfants à besoins spéciaux
Artibonite	225	4.0	0.9	1,709	2.9	2.0
Centre	165	4.2	1.2	1,046	4.0	1.7
Grand-Anse	138	2.2	0.7	334	5.1	2.7
Nippes	72	2.8	0.0	467	3.0	2.4
Nord	205	2.4	1.5	1,238	4.0	2.7
Nord-Est	137	6.6	2.9	333	7.8	6.3
Nord-Ouest	148	4.7	3.4	638	4.2	1.4
Ouest	161	3.1	0.6	5,172	3.7	2.8
Sud	133	0.8	0.0	856	3.6	2.6
Sud-Est	155	2.6	0.6	833	2.8	1.4
Total	1,539	3.4	1.2	12,626	3.7	2.5

Tableau 14: Répartition des centres préscolaires par secteur, selon les types d'infrastructures dont ils disposent

Secteur		PUBLIC	NON PUBLIC
Nombre total de Centres Préscolaires		1,539	12,626
Type d' infrastructures	<i>Pourcentage (%) de centres préscolaires disposant de :</i>		
	Infirmierie	29.5	9.7
	Trousse de premiers soins	5.8	27.5
	Bloc Sanitaire	69.8	31.4
	Latrines réparties par sexe	59.6	34.3
	Toilettes adaptées à la taille des enfants d'âge préscolaire	12.4	32.8
	Cabine de toilette adaptée (handicap)	15.6	5.9
	Point d'Eau	65.9	34.6
	Équipements pour le lavage des mains	73.1	32.5
	Eau Potable	55.0	25.8
	Accès Internet pour les professeurs	1.6	12.7
	Terrain de jeux / Cour de récréation	73.9	41.0
	Auditorium	20.4	7.5
	Rampes de déplacement pour handicapés	8.6	4.1
	Électricité	5.6	15.8
	Bibliothèque	35.8	11

Tableau 15: Répartition des centres préscolaires par secteur, selon les supports pédagogiques dont ils disposent

	Secteur	PUBLIC	NON PUBLIC
	Nombre total de Centres Préscolaires	1,539	12,626
Supports pédagogiques	Pourcentage (%) de centres préscolaires disposant de :		
	Planche d'observation	24.5	45.9
	Livres de contes et chansons	18.3	42.1
	Pâte à modeler	29.1	3.4
	Crayons couleurs	38.3	55.6
	Imagiers	28.1	50.4
	Jeux de construction	22.8	43.1
	Cahier de présence	41.4	56.3
	Planches pédagogiques	25.9	46.4
	Guide de l'enseignant	30.5	49.7
	Cahier de préparation	40.2	56.0
	Matériels de travaux manuels	30.1	51.7
	Cahiers, plumes, horloge	37.0	54.7
	Curriculum du préscolaire	27.7	45.8

Tableau 16: Répartition des centres préscolaires par secteur, selon leurs environnements.

	Secteur	PUBLIC	NON PUBLIC
	Nombre total de Centres Préscolaires	1,539	12,626
Environnement de l' école	<i>Pourcentage (%) situé près de :</i>		
	Une Zone de glissement de terrain	3.0	2.0
	Une Gaguère	1.6	1.1
	Un Hôpital	6.4	14.1
	Une Église	20.0	33.0
	Un Marché public	4.4	5.9
	Une Ravine/Rivière	10.0	10.1
	Un Site de décharge	0.8	1.6

Tableau 17: Répartition des centres préscolaires **privés** selon les frais de scolarités perçus

Département	<i>Nombre d'écoles privées disposant de centres préscolaires</i>	Pourcentage (%) de Centres préscolaires dont les Frais de scolarité perçus (En Gourdes) sont :			
		<i>Moins de 25,000. 00</i>	<i>25,000.00 à moins de 50,000.00</i>	<i>50,000.00 à moins de 100,000.00</i>	<i>100,000.00 ou plus</i>
Artibonite	1,709	55.0	43.6	0.7	0.7
Centre	1,046	61.1	37.4	0.8	0.7
Grand-Anse	334	65.8	33.2	0.3	0.7
Nippes	467	32.3	65.3	0.7	1.7
Nord	1,238	46.0	51.6	1.5	0.9
Nord-Est	333	56.1	42.4	0.3	1.2
Nord-Ouest	638	46.3	52.2	0.7	0.8
Ouest	5,172	47.8	47.0	3.8	1.4
Sud	856	46.5	51.5	1.5	0.5
Sud-Est	833	52.4	46.2	0.5	0.9
Total	12,626	50.0	46.9	2.1	1.0

B. TABLEAUX SUR LES ÉLÈVES DES CENTRES PRÉSCOLAIRES

Tableau 18: Répartition des effectifs des élèves des centres préscolaires par secteur et par sexe selon le département

Secteur	PUBLIC			NON PUBLIC			ENSEMBLE		
Sexe	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles
Département									
Artibonite	11,466	5,735	5,731	99,993	49,947	50,046	111,459	55,682	55,777
Centre	6,227	3,177	3,050	57,135	28,430	28,705	63,362	31,607	31,755
Grand-Anse	11,633	5,836	5,797	35,056	17,469	17,587	46,689	23,305	23,384
Nippes	3,558	1,842	1,716	33,892	17,064	16,828	37,450	18,906	18,544
Nord	7,524	3,839	3,685	74,791	37,144	37,647	82,315	40,983	41,332
Nord-Est	9,873	4,862	5,011	32,175	16,352	15,823	42,048	21,214	20,834
Nord-Ouest	7,299	3,584	3,715	47,829	23,891	23,938	55,128	27,475	27,653
Ouest	8,932	4,324	4,608	277,828	137,818	140,010	286,760	142,142	144,618
Sud	8,003	4,043	3,960	67,126	33,330	33,796	75,129	37,373	37,756
Sud-Est	8,044	4,086	3,958	53,428	26,866	26,562	61,472	30,952	30,520
Total	82,559	41,328	41,231	779,253	388,311	390,942	861,812	429,639	432,173

Tableau 19: Répartition du nombre d'enfants à besoins spéciaux au niveau de l'éducation préscolaire, par secteur et sexe

Secteur Sexe Département	PUBLIC			NON PUBLIC			ENSEMBLE		
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles
Artibonite	16	9	7	90	51	39	106	60	46
Centre	2	1	1	43	27	16	45	28	17
Grand-Anse	2	-	2	15	8	7	17	8	9
Nippes	4	2	2	36	17	19	40	19	21
Nord	1	-	1	88	48	40	89	48	41
Nord-Est	-	-	-	42	23	19	42	23	19
Nord-Ouest	4	3	1	28	21	7	32	24	8
Ouest	39	21	18	267	145	122	306	166	140
Sud	29	19	10	101	56	45	130	75	55
Sud-Est	13	7	6	22	13	9	35	20	15
Total	110	62	48	732	409	323	842	471	371

Tableau 20: Répartition des effectifs des élèves des centres préscolaires par milieu et par sexe selon le département

Milieu	VILLES/QUARTIERS			SECTIONS COMMUNALES			ENSEMBLE		
Département	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles
Artibonite	49,561	24,792	24,769	61,898	30,890	31,008	111,459	55,682	55,777
Centre	19,958	9,814	10,144	43,404	21,793	21,611	63,362	31,607	31,755
Grand-Anse	20,067	10,028	10,039	26,622	13,277	13,345	46,689	23,305	23,384
Nippes	12,625	6,266	6,359	24,825	12,640	12,185	37,450	18,906	18,544
Nord	24,022	11,841	12,181	58,293	29,142	29,151	82,315	40,983	41,332
Nord-Est	25,046	12,698	12,348	17,002	8,516	8,486	42,048	21,214	20,834
Nord-Ouest	23,062	11,408	11,654	32,066	16,067	15,999	55,128	27,475	27,653
Ouest	126,490	62,237	64,253	160,270	79,905	80,365	286,760	142,142	144,618
Sud	26,622	13,215	13,407	48,507	24,158	24,349	75,129	37,373	37,756
Sud-Est	9,445	4,638	4,807	52,027	26,314	25,713	61,472	30,952	30,520
Total	336,898	166,937	169,961	524,914	262,702	262,212	861,812	429,639	432,173

Tableau 21: Répartition du nombre d'enfants du préscolaire par âge/SEXE MASCULIN

Département	ÂGE							% enfants en âge officiel
	<i>Moins de 3 ans</i>	<i>3 ans</i>	<i>4 ans</i>	<i>5 ans</i>	<i>6 ans ou plus</i>	<i>Non défini</i>	<i>Total</i>	
Artibonite	2,604	13,712	11,881	17,499	4,669	5,317	55,682	77.4%
Centre	1,940	7,914	8,841	8,533	1,834	2,545	31,607	80.0%
Grand-Anse	1,005	6,234	7,312	6,413	504	1,837	23,305	85.6%
Nippes	362	3,822	4,842	4,661	863	4,356	18,906	70.5%
Nord	2,674	9,506	12,130	11,344	3,124	2,205	40,983	80.5%
Nord-Est	2,482	4,381	5,269	4,782	1,241	3,059	21,214	68.0%
Nord-Ouest	2,302	6,567	8,090	7,137	1,874	1,505	27,475	79.3%
Ouest	11,863	34,044	38,835	36,144	13,172	8,084	142,142	76.7%
Sud	532	9,933	11,204	10,362	2,475	2,867	37,373	84.3%
Sud-Est	1,375	7,050	7,842	8,324	3,305	3,056	30,952	75.0%
Total	27,139	103,163	116,246	115,199	33,061	34,831	429,639	77.9%

Tableau 22 : Répartition du nombre d'enfants du préscolaire par âge /SEXE FÉMININ

Département	ÂGE							% enfants en âge officiel
	Moins de 3 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans ou plus	Non défini	Total	
Artibonite	2,687	13,651	12,167	17,560	4,479	5,233	55,777	77.8%
Centre	1,944	7,962	9,022	8,677	1,837	2,313	31,755	80.8%
Grand-Anse	997	5,731	7,050	6,467	495	2,644	23,384	82.3%
Nippes	359	3,833	4,562	4,614	916	4,260	18,544	70.2%
Nord	2,687	9,759	12,363	11,180	3,314	2,029	41,332	80.6%
Nord-Est	2,469	4,322	5,031	4,840	1,259	2,913	20,834	68.1%
Nord-Ouest	2,276	6,494	8,266	7,149	1,863	1,605	27,653	79.2%
Ouest	12,005	33,945	38,667	36,001	13,303	10,697	144,618	75.1%
Sud	612	9,594	10,824	10,284	2,648	3,794	37,756	81.3%
Sud-Est	1,337	6,717	7,855	8,265	3,323	3,023	30,520	74.8%
Total	27,373	102,008	115,807	115,037	33,437	38,511	432,173	77.0%

Tableau 23 : Répartition du nombre d'enfants du préscolaire par âge /LES DEUX SEXES

<i>Département</i>	<i>ÂGE DES ENFANTS DU PRESCOLAIRE</i>							
	<i>Moins de 3 ans</i>	<i>3 ans</i>	<i>4 ans</i>	<i>5 ans</i>	<i>6 ans ou plus</i>	<i>Non défini</i>	<i>Total</i>	<i>% enfants en âge officiel</i>
Artibonite	5,291	27,363	24,048	35,059	9,148	10,550	111,459	77.6%
Centre	3,884	15,876	17,863	17,210	3,671	4,858	63,362	80.4%
Grand-Anse	2,002	11,965	14,362	12,880	999	4,481	46,689	84.0%
Nippes	721	7,655	9,404	9,275	1,779	8,616	37,450	70.3%
Nord	5,361	19,265	24,493	22,524	6,438	4,234	82,315	80.5%
Nord-Est	4,951	8,703	10,300	9,622	2,500	5,972	42,048	68.1%
Nord-Ouest	4,578	13,061	16,356	14,286	3,737	3,110	55,128	79.3%
Ouest	23,868	67,989	77,502	72,145	26,475	18,781	286,760	75.9%
Sud	1,144	19,527	22,028	20,646	5,123	6,661	75,129	82.8%
Sud-Est	2,712	13,767	15,697	16,589	6,628	6,079	61,472	74.9%
Total	54,512	205,171	232,053	230,236	66,498	73,342	861,812	77.4%

Tableau 24: Répartition des enfants du préscolaire par sexe et section, selon l'âge/SECTEUR PUBLIC

Section	Petite section		Moyenne Section		Grande Section		Total	
Sexe	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles
Age								
Moins de 3 ans	5,126	2,599	-	-	-	-	5,126	2,599
3 ans	12,877	6,396	2,141	1,036	-	-	15,018	7,432
4 ans	3,244	1,579	15,642	7,833	2,828	1,437	21,714	10,849
5 ans	-	-	5,797	2,882	18,136	9,045	23,933	11,927
6 ans ou plus	-	-	-	-	5,983	2,954	5,983	2,954
Non déclaré	4,159	2,055	3,408	1,753	3,218	1,662	10,785	5,470
Total	25,406	12,629	26,988	13,504	30,165	15,098	82,559	41,231
Dont (%) Enfants à besoins spéciaux	32	16	44	18	34	14	110	48

Tableau 25 : Répartition des enfants du préscolaire par sexe et section, selon l'âge /SECTEUR NON PUBLIC

Section	Poupons		Petite section		Moyenne Section		Grande Section		Total	
Sexe	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles
Age										
Moins de 3 ans	42,369	21,282	7,017	3,492	-	-	-	-	49,386	24,774
3 ans	-	-	172,926	86,114	17,227	8,462	-	-	190,153	94,576
4 ans	-	-	38,059	18,861	158,273	79,247	14,007	6,850	210,339	104,958
5 ans	-	-	-	-	59,350	29,062	146,953	74,048	206,303	103,110
6 ans ou plus	-	-	-	-	-	-	60,515	30,483	60,515	30,483
Non déclaré	3,867	1,866	19,119	9,943	22,362	12,127	17,209	9,105	62,557	33,041
Total	46,236	23,148	237,121	118,410	257,212	128,898	238,684	120,486	779,253	390,942
Dont (%) Enfants à besoins spéciaux	-	-	285	128	383	166	64	29	732	323

Tableau 26 : Répartition des enfants du préscolaire par sexe et section, selon l'âge / LES DEUX SECTEURS

Section	Poupons		Petite section		Moyenne Section		Grande Section		Total	
Sexe	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles
Age										
Moins de 3 ans	42,369	21,282	12,143	6,091	-	-	-	-	54,512	27,373
3 ans	-	-	185,803	92,510	19,368	9,498	-	-	205,171	102,008
4 ans	-	-	41,303	20,440	173,915	87,080	16,835	8,287	232,053	115,807
5 ans	-	-	-	-	65,147	31,944	165,089	83,093	230,236	115,037
6 ans ou plus	-	-	-	-	-	-	66,498	33,437	66,498	33,437
Non déclaré	3,867	1,866	23,278	11,998	25,770	13,880	20,427	10,767	73,342	38,511
Total	46,236	23,148	262,527	131,039	284,200	142,402	268,849	135,584	861,812	432,173
Dont (%) Enfants à besoins spéciaux	-	-	317	144	427	184	98	43	842	371

Tableau 27 : Répartition des enfants de 3 à 5 ans et des effectifs des enfants du préscolaire, selon le département

Département	Sexe	Enfants âgés de 3 à 5 ans selon les estimations de l'IHSI			Enfants recensés dans l'éducation préscolaire (Tout âge)			Enfants recensés dans l'éducation préscolaire (âgés de 3 à 5 ans)		
		Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles
Artibonite		122,294	61,931	60,363	111,459	55,682	55,777	86,470	43,092	43,378
Centre		66,840	33,344	33,496	63,362	31,607	31,755	50,949	25,288	25,661
Grand-Anse		39,451	20,149	19,302	46,689	23,305	23,384	39,207	19,959	19,248
Nippes		26,898	13,607	13,291	37,450	18,906	18,544	26,334	13,325	13,009
Nord		76,356	38,776	37,580	82,315	40,983	41,332	66,282	32,980	33,302
Nord-Est		33,486	16,787	16,699	42,048	21,214	20,834	28,625	14,432	14,193
Nord-Ouest		58,101	29,561	28,540	55,128	27,475	27,653	43,703	21,794	21,909
Ouest		220,102	110,424	109,678	286,760	142,142	144,618	217,636	109,023	108,613
Sud		62,745	31,734	31,011	75,129	37,373	37,756	62,201	31,499	30,702
Sud-Est		51,724	26,103	25,621	61,472	30,952	30,520	46,053	23,216	22,837
Total		757,997	382,416	375,581	861,812	429,639	432,173	667,460	334,608	332,852

Tableau 28: Taux de Participation à l'éducation préscolaire (TPP) par sexe, selon le département

	<i>Taux Brut de Participation (TBP)</i>			<i>Taux Net de Participation (TNP)</i>			<i>IPS (TNP-Filles/TNP- Garçons)</i>
<i>Sexe</i> Département	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	<i>Total</i>
Artibonite	91.1%	89.9%	92.4%	70.7%	69.6%	71.9%	1.03
Centre	94.8%	94.8%	94.8%	76.2%	75.8%	76.6%	1.01
Grand-Anse	118.3%	115.7%	121.1%	99.4%	99.1%	99.7%	1.01
Nippes	139.2%	138.9%	139.5%	97.9%	97.9%	97.9%	1.00
Nord	107.8%	105.7%	110.0%	86.8%	85.1%	88.6%	1.04
Nord-Est	125.6%	126.4%	124.8%	85.5%	86.0%	85.0%	0.99
Nord-Ouest	94.9%	92.9%	96.9%	75.2%	73.7%	76.8%	1.04
Ouest	130.3%	128.7%	131.9%	98.9%	98.7%	99.0%	1.00
Sud	119.7%	117.8%	121.8%	99.1%	99.3%	99.0%	1.00
Sud-Est	118.8%	118.6%	119.1%	89.0%	88.9%	89.1%	1.00
Total	113.7%	112.3%	115.1%	88.1%	87.5%	88.6%	1.01

C.- TABLEAUX SUR LES MONITEURS/TRICES DU PRÉSCOLAIRE

Tableau 29: Répartition des moniteurs/trices des centres préscolaires par secteur et sexe, selon le département

Département	Secteur	Public			Non public			ENSEMBLE		
	Sexe	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes
Artibonite		629	581	48	4,062	3,800	262	4,691	4,381	310
Centre		251	185	66	1,770	1,443	327	2,021	1,628	393
Grand-Anse		297	281	16	1,070	1,003	67	1,367	1,283	84
Nippes		346	293	53	2,009	1,787	222	2,355	2,080	275
Nord		381	369	12	2,670	2,605	65	3,051	2,974	77
Nord-Est		163	160	3	545	541	4	708	701	7
Nord-Ouest		264	262	2	1,644	1,617	27	1,908	1,879	29
Ouest		933	915	18	11,935	11,680	255	12,868	12,595	273
Sud		579	513	66	2,958	2,806	152	3,537	3,319	218
Sud-Est		362	320	42	1,891	1,743	148	2,253	2,063	190
Total		4,205	3,879	326	30,554	29,025	1,529	34,759	32,903	1,856

Tableau 30 : Répartition des moniteurs/trices des centres préscolaires par tranche d'âge / SECTEUR PUBLIC

Département	Total	Tranche d'âge des moniteurs/trices dans le public		
		<i>Moins de 30 ans</i>	<i>De 30 à 49 ans</i>	<i>50 ans ou plus</i>
Artibonite	629	110	441	78
Centre	251	58	88	105
Grand-Anse	297	98	185	14
Nippes	346	48	191	107
Nord	381	209	155	17
Nord-Est	163	55	77	31
Nord-Ouest	264	117	144	3
Ouest	933	173	645	115
Sud	579	85	470	24
Sud-Est	362	160	174	28
Total	4,205	1,113	2,570	522

Tableau 31 : Répartition des moniteurs/trices des centres préscolaires par tranche d'âge / SECTEUR NON PUBLIC

Département	Total	Tranche d'âge des moniteurs/trices dans le Non public		
		<i>Moins de 30 ans</i>	<i>De 30 à 49 ans</i>	<i>50 ans et plus</i>
Artibonite	4,062	1,034	2,763	265
Centre	1,770	500	740	530
Grand-Anse	1,070	230	816	24
Nippes	2,009	286	1,298	425
Nord	2,670	1,488	1,059	123
Nord-Est	545	272	208	65
Nord-Ouest	1,644	734	896	14
Ouest	11,935	2,173	8,459	1,303
Sud	2,958	419	2,492	47
Sud-Est	1,891	908	873	110
Total	30,554	8,044	19,604	2,906

Tableau 32: Répartition des moniteurs/trices des centres préscolaires par tranche d'âge / LES DEUX SECTEURS

Département	Total	Tranche d'âge des moniteurs/trices		
		<i>Moins de 30 ans</i>	<i>De 30 à 49 ans</i>	<i>50 ans et plus</i>
Artibonite	4,691	1,144	3,204	343
Centre	2,021	558	828	635
Grand-Anse	1,367	328	1,001	38
Nippes	2,355	334	1,489	532
Nord	3,051	1,697	1,214	140
Nord-Est	708	327	285	96
Nord-Ouest	1,908	851	1,040	17
Ouest	12,868	2,346	9,104	1,418
Sud	3,537	504	2,962	71
Sud-Est	2,253	1,068	1,047	138
Total	34,759	9,157	22,174	3,428

Tableau 33 : Répartition des effectifs des moniteurs/trices des centres préscolaires selon le profil/SECTEUR PUBLIC

Département	Profil des moniteurs/trices					Total	
	<i>Jardinière</i>	<i>Aide-jardinière</i>	<i>Capiste</i>	<i>Recruté</i>	<i>Non défini</i>	Total	Pourcentage de moniteurs/trices qualifiés/es
Artibonite	221	181	76	109	42	629	76.0%
Centre	100	75	37	16	23	251	84.5%
Grand-Anse	181	22	24	10	60	297	76.4%
Nippes	143	70	61	39	33	346	79.2%
Nord	205	81	51	24	20	381	88.5%
Nord-Est	72	40	16	14	21	163	78.5%
Nord-Ouest	137	66	36	17	8	264	90.5%
Ouest	517	238	93	54	31	933	90.9%
Sud	249	172	75	51	32	579	85.7%
Sud-Est	165	51	19	88	39	362	64.9%
Total	1,990	996	488	422	309	4,205	82.6%

Tableau 34 : Répartition des effectifs des moniteurs/trices des centres préscolaires selon le profil/SECTEUR NON PUBLIC

Département	Profil des moniteurs/trices					Total	
	<i>Jardinière</i>	<i>Aide-jardinière</i>	<i>Capiste</i>	<i>Recruté</i>	<i>Non défini</i>	Total	<i>Pourcentage de moniteurs/trices qualifiés/es</i>
Artibonite	1,793	1,355	407	359	148	4,062	87.5%
Centre	904	385	154	192	135	1,770	81.5%
Grand-Anse	680	54	39	14	283	1,070	72.2%
Nippes	1,070	267	269	219	184	2,009	79.9%
Nord	1,787	481	119	141	142	2,670	89.4%
Nord-Est	290	130	28	36	61	545	82.2%
Nord-Ouest	808	508	178	99	51	1,644	90.9%
Ouest	6,714	3,373	972	576	300	11,935	92.7%
Sud	1,660	559	292	155	292	2,958	84.9%
Sud-Est	878	307	141	394	171	1,891	70.1%
Total	16,584	7,419	2,599	2,185	1,767	30,554	87.1%

Tableau 35: Répartition des effectifs des moniteurs/trices des centres préscolaires selon le profil/LES DEUX SECTEURS

Département	Profil des moniteurs/trices					Total	
	<i>Jardinière</i>	<i>Aide-jardinière</i>	<i>Capiste</i>	<i>Recruté</i>	<i>Non défini</i>	<i>Total</i>	<i>Pourcentage de moniteurs/trices qualifiés/es *</i>
Artibonite	2,014	1,536	483	468	190	4,691	86.0%
Centre	1,004	460	191	208	158	2,021	81.9%
Grand-Anse	861	76	63	24	343	1,367	73.2%
Nippes	1,213	337	330	258	217	2,355	79.8%
Nord	1,992	562	170	165	162	3,051	89.3%
Nord-Est	362	170	44	50	82	708	81.4%
Nord-Ouest	945	574	214	116	59	1,908	90.8%
Ouest	7,231	3,611	1,065	630	331	12,868	92.5%
Sud	1,909	731	367	206	324	3,537	85.0%
Sud-Est	1,043	358	160	482	210	2,253	69.3%
Total	18,574	8,415	3,087	2,607	2,076	34,759	86.5%

*Les moniteurs/trices qualifiés-es sont composés-es des jardinières diplômées, des aides-jardinières et des capistes

Tableau 36: Répartition des moniteurs/trices des centres préscolaires par section d'enseignement, selon leur profil
SECTEUR PUBLIC

Profil	Sections			Total
	Petite	Moyenne	Grande	
Jardiniere	615	618	757	1,990
Aide-Jardiniere	383	278	335	996
Capiste	153	175	160	488
Recrute	129	136	157	422
Non defini	87	87	135	309
Total	1,367	1,294	1,544	4,205

Tableau 37: Répartition des moniteurs/trices des centres préscolaires par section d'enseignement, selon leur profil
SECTEUR NON PUBLIC

Profil	Sections				Total
	Poupons	Petite	Moyenne	Grande	
Jardiniere	670	5,189	5,178	5,547	16,584
Aide-Jardiniere	386	2,521	2,251	2,261	7,419
Capiste	135	849	895	720	2,599
Recrute	82	676	719	708	2,185
Non defini	50	599	543	575	1,767
Total	1,323	9,834	9,586	9,811	30,554

Tableau 38: Répartition des moniteurs/trices des centres préscolaires par section d'enseignement, selon leur profil
 SECTEURS PUBLIC & NON PUBLIC

Profil	Sections				Total
	Poupons	Petite	Moyenne	Grande	
Jardiniere	670	5,804	5,796	6,304	18,574
Aide-Jardiniere	386	2,904	2,529	2,596	8,415
Capiste	135	1,002	1,070	880	3,087
Recrute	82	805	855	865	2,607
Non defini	50	686	630	710	2,076
Total	1,323	11,201	10,880	11,355	34,759

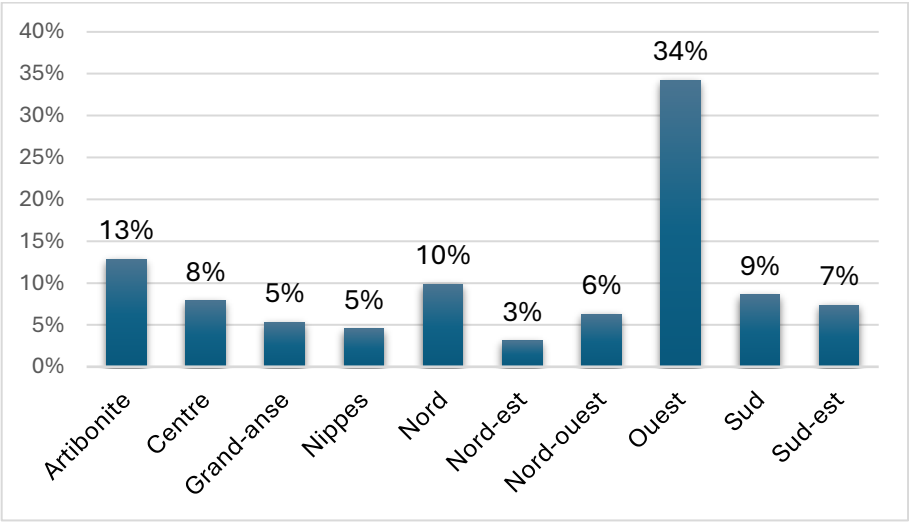
7.2. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Les faits saillants de l'enseignement fondamental

Pour mieux organiser la gestion de l'éducation au niveau fondamental, le territoire est subdivisé en 10 départements scolaires communément appelés Direction Départementale d'Éducation (DDE), correspondant chacune à un département géographique. Les 10 DDE sont subdivisées en 85 Districts Scolaires, communément appelés BDS (Bureau du District Scolaire) et chaque BDS est subdivisé en un ensemble d'inspections scolaires communément appelés BIZ (Bureau d'inspection de Zone).

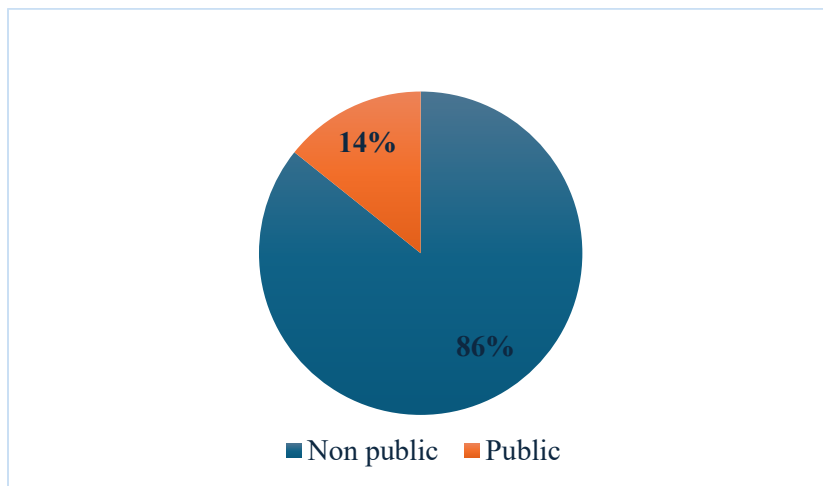
Le recensement scolaire de 2024-2025 a permis de dénombrer dans l'ensemble des 10 départements scolaires 17,295 institutions offrant l'enseignement fondamental avec seulement 15% appartenant au secteur public. Donc le secteur privé, qui domine le parc scolaire dans tous les ordres d'enseignement, compte 6 fois plus d'écoles fondamentales que le public. 34% des écoles fondamentales sont localisées dans le département de l'Ouest, ce qui en fait la DDE ayant la plus grande taille du système éducatif. Viennent ensuite les DDE de l'Artibonite et du Nord, avec respectivement 13% et 10%, des écoles. Les autres DDE disposent de moins de 10% des écoles.

Graphique 5 : Répartition des écoles fondamentales par Département



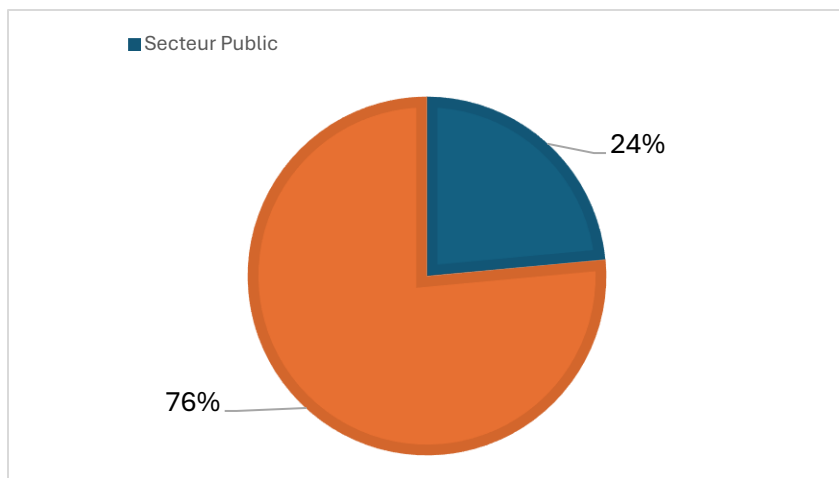
On a dénombré environ 2,645,319 élèves dans l'enseignement fondamental dont 49.6% de filles. Sur l'ensemble des effectifs recensés, à peu près 24% sont scolarisés dans le secteur public.

Graphique 6 : Répartition des écoles fondamentales par secteur

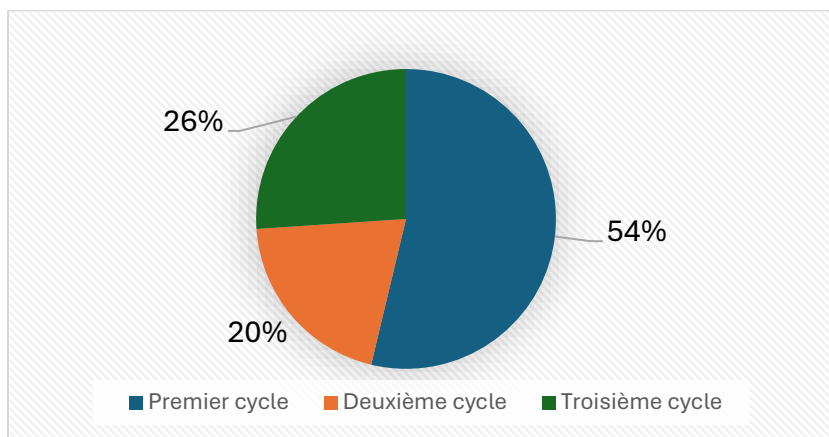


Comme on le constate dans les figures 6 et 7, le secteur NON PUBLIC compte 5 à 6 fois plus d'écoles et scolarise environ 3 fois plus d'élèves que le PUBLIC.

Graphique 7 : Répartition des effectifs des élèves du fondamental, par secteur

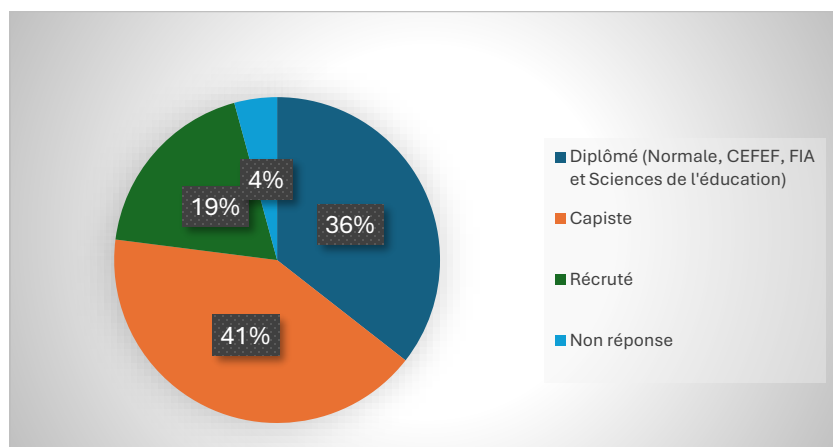


Graphique 8 : Répartition des élèves des élèves du fondamental par cycle d'études



54% des élèves de l'enseignement fondamental se trouve au premier cycle (1^{re} AF à la 4^e AF).

Graphique 9 : Répartition des enseignants selon leur profil



Le recensement de 2024-2025 a permis de dénombrer au niveau des deux premiers cycles de l'enseignement 82,180 enseignants, dont 47.8% de femmes. Les résultats du recensement montrent que seulement 36% de ces enseignants sont diplômés soit en école normale, en sciences de l'éducation, ou dans d'autres disciplines connexes à l'éducation. Mais plus de 75% des enseignants sont qualifiés vu que les 41% de capistes recensés ont eux aussi les compétences requises et sont habilités à enseigner au fondamental.

A.- TABLEAUX SUR LES INSTITUTIONS SCOLAIRES OFFRANT L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Tableau 39 : Vue panoramique de l'enseignement fondamental (nombre de BDS, d'élèves et d'enseignants)

Département	Nombre de BDS	Nombre d'écoles offrant l'enseignement fondamental	Effectif élèves du fondamental		Effectif des enseignants/tes du Fondamental 1 ^{er} et 2 ^e cycle	Taux d'encadrement (1 ^{er} et 2 ^e cycle)
			Total	DONT élèves du fondamental 1 ^{er} et 2 ^e cycle		
Artibonite	12	2,220	416,781	310,355	10,153	30.6
Centre	6	1,356	237,315	184,807	5,656	32.7
Grand-Anse	6	955	172,135	131,068	5,428	24.1
Nippes	5	824	121,003	88,430	3,739	23.7
Nord	14	1,693	262,752	196,732	8,174	24.1
Nord-Est	6	524	114,098	89,054	2,584	34.5
Nord-Ouest	5	1,099	184,296	143,850	5,547	25.9
Ouest	17	5,823	759,068	539,581	27,391	19.7
Sud	7	1,529	201,583	152,534	7,197	21.2
Sud-Est	7	1,272	176,288	137,150	6,311	21.7
TOTAL	85	17,295	2,645,319	1,973,561	82,180	24.0

Tableau 40 : Répartition des écoles fondamentales par secteur et milieu, selon le département

Secteur	Public		Non public		ENSEMBLE	
Milieu Département	Nombre d'écoles	Pourcentage (%) d'écoles dans les sections communales	Nombre d'écoles	Pourcentage (%) d'écoles dans les sections communales	Nombre total d'écoles	Pourcentage (%) d'écoles dans les sections communales
Artibonite	309	68.5	1,911	57.4	2,220	58.9
Centre	233	85.0	1,123	66.6	1,356	69.8
Grand-anse	280	74.4	675	61.8	955	65.4
Nippes	146	82.2	678	74.9	824	76.2
Nord	324	75.9	1,369	70.0	1,693	71.1
Nord-est	164	53.7	360	39.2	524	43.7
Nord-ouest	221	70.8	878	61.9	1,099	63.7
Ouest	274	59.0	5,549	56.2	5,823	56.3
Sud	252	72.1	1,277	71.7	1,529	71.7
Sud-est	272	86.0	1,000	83.5	1,272	84.0
Total	2,475	73.0	14,820	62.6	17,295	64.1

Tableau 41 : Répartition des écoles fondamentales par catégorie, selon le département

Secteur	Public		Non public		ENSEMBLE	
<i>Catégorie</i> <i>Département</i>	<i>Nombre d'écoles</i>	<i>Pourcentage (%) écoles confessionnelles</i>	<i>Nombre d'écoles</i>	<i>Pourcentage (%) écoles confessionnelles</i>	<i>Nombre total d'écoles</i>	<i>Pourcentage (%) écoles confessionnelles</i>
Artibonite	309	1.0	1,911	40.0	2,220	34.5
Centre	233	3.0	1,123	38.7	1,356	32.6
Grand-Anse	280	2.9	675	52.2	955	37.9
Nippes	146	0.7	678	53.8	824	44.4
Nord	324	1.5	1,369	47.6	1,693	38.7
Nord-Est	164	4.9	360	47.5	524	34.2
Nord-Ouest	221	2.7	878	53.0	1,099	42.9
Ouest	274	5.9	5,549	34.3	5,823	33.0
Sud	252	9.2	1,277	59.4	1,529	51.1
Sud-Est	272	3.7	1,000	46.7	1,272	37.5
Total	2,475	3.5	14,820	42.7	17,295	37.1

Tableau 42: Répartition des écoles fondamentales par secteur et lieux d'accueil, selon le département

Secteur	Public					Non public				
Lieux d'accueil	Nombre d'écoles	DONT pourcentage (%) écoles				Nombre d'écoles	DONT pourcentage (%) écoles			
		Logeant dans des bâtiments construits pour école	Logeant dans des maisons d'habitation	Logeant sous des tentes ou tonnelles	Logeant dans d'autres structures provisoires		Logeant dans des bâtiments construits pour école	Logeant dans des maisons d'habitation	Logeant sous des tentes ou tonnelles	Logeant dans d'autres Structures provisoires
Département										
Artibonite	309	47.7	0.3	8.1	43.8	1,911	38.9	2.9	5.2	53.1
Centre	233	42.5	0.0	11.6	45.9	1,123	33.5	3.2	5.2	58.1
Grand-Anse	280	40.4	14.1	10.8	34.7	675	33.2	23.6	13.0	30.2
Nippes	146	76.0	8.2	6.2	9.6	678	59.3	11.9	7.2	21.5
Nord	324	50.0	1.9	9.9	38.3	1,369	44.4	7.5	3.9	44.0
Nord-Est	164	39.0	1.8	9.8	49.4	360	42.5	5.3	2.8	49.4
Nord-Ouest	221	54.8	2.3	9.1	33.8	878	43.8	6.5	5.0	44.8
Ouest	274	52.7	2.6	2.9	41.8	5,549	45.9	9.6	2.4	42.1
Sud	252	61.0	9.6	11.2	18.3	1,277	45.8	19.2	6.0	29.0
Sud-Est	272	64.0	2.2	9.2	24.6	1,000	53.9	4.5	6.8	34.8
Total	2,475	52.1	4.2	8.9	34.8	14,820	44.3	9.0	4.6	42.1

Tableau 43 : Répartition des écoles fondamentales par secteur selon le type de matériaux de construction et le département

Secteur	Public					Non public				
Lieux d'accueil	Nombre d'écoles	DONT pourcentage (%) écoles				Nombre d'écoles	DONT pourcentage (%) écoles			
Département		Construit en Bloc/Béton	Construit en Bois	Construit en Maçonnerie	Construit en d'autres types de matériaux		Construit en Bloc/Béton	Construit en Bois	Construit en Maçonnerie	Construit en d'autres types de matériaux
Artibonite	309	38.2	0.5	3.8	57.5	1,911	38.2	2.1	3.1	56.6
Centre	233	33.9	4.9	1.6	59.6	1,123	32.4	3.5	2.1	62.0
Grand-Anse	280	29.8	1.5	4.0	64.7	675	22.5	1.2	2.4	73.9
Nippes	146	54.6	1.9	6.8	36.7	678	50.0	3.7	5.1	41.2
Nord	324	38.3	0.7	6.1	54.9	1,369	48.4	1.6	5.1	44.9
Nord-Est	164	35.6	0.0	2.7	61.7	360	43.7	0.9	5.4	50.0
Nord-Ouest	221	39.3	2.7	12.9	45.1	878	39.0	2.8	10.4	47.8
Ouest	274	43.2	0.5	3.5	52.8	5,549	51.5	1.9	4.6	42.0
Sud	252	45.2	2.5	2.5	49.8	1,277	38.0	1.5	2.0	58.5
Sud-Est	272	47.9	3.4	17.7	31.0	1,000	40.4	9.1	22.0	28.5
Total	2,475	40.3	1.7	6.2	51.8	14,820	44.0	2.6	5.4	48.0

Tableau 44: Répartition des écoles fondamentales par secteur selon l'état du bâtiment

Secteur	Public					Non public				
Département	Nombre d'écoles	DONT pourcentage (%) d'écoles dont l'état du bâtiment est :				Nombre d'écoles	DONT pourcentage (%) d'écoles dont l'état du bâtiment est :			
		Bon	Passable	Mauvais	Aucune réponse		Bon	Passable	Mauvais	Aucune réponse
Artibonite	309	12.2	22.2	8.1	57.5	1,911	22.5	20.0	1.1	56.4
Centre	233	15.9	18.8	5.7	59.6	1,123	15.2	21.3	1.5	62.0
Grand-Anse	280	15.8	32.8	14.0	37.4	675	22.1	37.4	12.0	28.5
Nippes	146	33.8	35.7	11.1	19.4	678	29.2	40.0	8.9	21.9
Nord	324	9.3	25.9	9.8	55.0	1,369	21.4	32.2	1.6	44.8
Nord-Est	164	7.7	24.6	6.0	61.7	360	21.1	28.3	0.9	49.7
Nord-Ouest	221	10.7	28.6	16.1	44.6	878	16.9	32.2	3.2	47.7
Ouest	274	21.4	20.9	5.7	52.0	5,549	33.0	24.3	1.0	41.7
Sud	252	19.3	41.1	16.4	23.2	1,277	27.7	38.0	9.7	24.6
Sud-Est	272	23.6	35.3	10.4	30.7	1,000	25.1	37.9	9.0	28.0
Total	2,475	16.6	28.2	10.2	45.0	14,820	26.4	28.0	3.3	42.3

Tableau 45: Répartition des écoles fondamentales par secteur selon leur taille (nombre d'élèves accueillis)

Secteur	Public						Non public					
Taille des écoles	Nombre d'écoles	Pourcentages (%) d'écoles fondamentales accueillant :					Nombre d'écoles	Pourcentages (%) d'écoles fondamentales accueillant :				
		Moins de 100 élèves	100 à 299 élèves	300 à 599 élèves	600 à 999 élèves	1000 élèves ou plus		Moins de 100 élèves	100 à 299 élèves	300 à 599 élèves	600 à 999 élèves	1000 élèves ou plus
Département												
Artibonite	309	33.9	41.3	19.0	4.9	0.9	1,911	36.1	40.5	17.6	3.9	1.9
Centre	233	23.1	46.2	26.7	3.6	0.4	1,123	31.5	41.3	21.4	5.2	0.6
Grand-Anse	280	41.2	37.2	19.8	1.5	0.3	675	42.9	34.5	17.3	4.1	1.2
Nippes	146	88.0	9.6	2.4	0.0	0.0	678	89.2	7.7	2.1	0.7	0.3
Nord	324	37.9	37.0	20.7	3.7	0.7	1,369	38.1	37.1	18.9	4.3	1.6
Nord-Est	164	34.1	33.5	29.7	2.2	0.5	360	24.1	40.1	27.2	5.7	2.9
Nord-Ouest	221	33.5	44.3	20.0	1.3	0.9	878	42.4	34.7	19.2	3.0	0.7
Ouest	274	27.4	32.5	27.5	9.9	2.7	5,549	36.1	43.3	17.6	2.2	0.8
Sud	252	37.5	36.0	21.2	5.3	0.0	1,277	47.4	35.1	13.9	2.6	1.0
Sud-Est	272	37.7	42.8	15.3	3.3	0.9	1,000	38.9	46.7	11.8	2.4	0.2
Total	2,475	37.9	36.9	20.4	4.0	0.8	14,820	39.6	39.3	17.0	3.1	1.0

Tableau 46: Répartition des écoles fondamentales par secteur selon les structures de gouvernance dont elles disposent

Secteur	Public				Non public			
Structure de gouvernance	Nombre d'écoles	Pourcentage (%) d'écoles :			Nombre d'écoles	Pourcentage (%) d'écoles :		
Département		Disposant d'un Comité de gestion	Disposant d'un Comité des parents	Faisant parti d'un Réseau d'écoles		Disposant d'un Comité de gestion	Disposant d'un Comité des parents	Faisant parti d'un Réseau d'écoles
Artibonite	309	56.2	52.3	12.0	1,911	49.3	47.6	9.2
Centre	233	52.8	55.8	13.3	1,123	39.8	46.6	14.2
Grand-Anse	280	42.2	44.0	11.6	675	28.9	29.4	6.8
Nippes	146	69.9	76.0	14.4	678	60.2	62.8	14.3
Nord	324	52.2	52.2	14.5	1,369	44.8	50.9	11.5
Nord-Est	164	47.6	47.6	26.2	360	49.2	50.3	18.1
Nord-Ouest	221	68.5	67.1	34.2	878	60.6	58.3	13.8
Ouest	274	45.4	48.7	20.9	5,549	42.5	41.6	20.9
Sud	252	62.5	59.8	36.7	1,277	35.2	34.8	15.5
Sud-Est	272	64.3	65.1	18.0	1,000	42.6	48.3	16.1
Total	2,475	55.5	55.9	19.6	14,820	44.2	45.1	15.8

Tableau 47: Répartition des écoles fondamentales par secteur selon qu'elles disposent ou non de cantine scolaire pour les élèves

Secteur	Public				Non public			
Département	Nombre d'écoles	Pourcentage (%) d'écoles disposant de cantine scolaire			Nombre d'écoles	Pourcentage (%) d'écoles disposant de cantine scolaire		
		Oui	Non	Non réponse		Oui	Non	Non réponse
Artibonite	309	18.8	39.9	41.2	1,911	9.4	43.6	47.0
Centre	233	41.6	16.3	42.1	1,123	28.5	23.9	47.6
Grand-Anse	280	33.2	16.6	50.2	675	10.6	23.0	66.4
Nippes	146	50.0	28.8	21.2	678	19.2	45.7	35.1
Nord	324	25.9	39.8	34.3	1,369	12.9	52.4	34.7
Nord-Est	164	41.5	12.8	45.7	360	23.6	33.9	42.5
Nord-Ouest	221	42.5	26.9	30.6	878	13.1	56.9	30.0
Ouest	274	27.8	35.2	37.0	5,549	9.2	56.3	34.5
Sud	252	44.2	22.7	33.1	1,277	11.9	36.2	51.9
Sud-Est	272	44.5	24.3	31.3	1,000	14.7	43.2	42.1
Total	2,475	35.4	27.4	37.2	14,820	12.8	46.7	40.5

Tableau 48: Répartition des écoles fondamentales privées, selon qu'elles soient ou non subventionnées

Département	Nombre d'écoles fondamentales du secteur Non Public	DONT Pourcentage (%) d'écoles subventionnées		
		Oui	Non	Non réponse
Artibonite	1,911	1.8	49.9	48.3
Centre	1,123	1.8	46.5	51.7
Grand-Anse	675	2.8	30.2	67.0
Nippes	678	9.3	54.1	36.6
Nord	1,369	2.2	60.7	37.1
Nord-Est	360	0.3	53.9	45.8
Nord-Ouest	878	3.5	62.3	34.2
Ouest	5,549	1.3	61.5	37.2
Sud	1,277	2.8	40.2	57.0
Sud-Est	1,000	3.8	51.1	45.1
Total	14,820	2.3	54.3	43.4

Tableau 49: Répartition des écoles fondamentales par secteur selon le nombre de visites scolaires reçues de 2021 à 2024

Secteur	Public						Non public					
Département	Nombre d'écoles fondamentales	Pourcentage (%) d'écoles ayant reçu :					Nombre d'écoles fondamentales	Pourcentage (%) d'écoles ayant reçu :				
		Aucune visite	1 à 3 visites	4 à 10 visites	Plus de 10 visites	Non réponse		Aucune visite	1 à 3 visites	4 à 10 visites	Plus de 10 visites	Non réponse
Artibonite	309	3.2	24.8	18.1	6.3	47.6	1,911	5.8	27.7	16.9	4.9	44.7
Centre	233	2.4	30.7	16.3	5.2	45.4	1,123	7.4	29.6	11.6	3.0	48.4
Grand-Anse	280	6.2	20.4	15.0	3.5	54.9	675	5.0	21.8	8.9	1.9	62.4
Nippes	146	5.7	39.2	19.6	5.7	29.8	678	5.4	36.2	23.7	7.0	27.7
Nord	324	6.8	31.1	15.0	3.7	43.4	1,369	10.5	40.3	13.4	3.0	32.8
Nord-Est	164	4.9	29.7	9.7	4.9	50.8	360	5.7	34.7	12.0	4.3	43.3
Nord-Ouest	221	3.5	28.7	23.5	14.8	29.5	878	3.4	38.2	21.4	5.9	31.1
Ouest	274	5.1	27.7	15.9	4.3	47.0	5,549	16.0	36.4	11.1	1.3	35.2
Sud	252	6.4	35.7	12.7	4.9	40.3	1,277	12.7	28.5	6.4	1.6	50.8
Sud-Est	272	3.3	40.4	14.7	4.8	36.8	1,000	7.5	38.8	12.5	2.0	39.2
Total	2,475	4.8	30.3	16.0	5.5	43.4	14,820	10.8	34.1	12.8	2.7	39.6

Tableau 50: Répartition par secteur du nombre de salles de classe, classes pédagogiques, places assises et élèves dans les écoles fondamentales

<i>Département</i>	<i>Salles de classe</i>		<i>Classes pédagogiques</i>		<i>Places assises</i>		<i>Élèves du fondamental</i>		<i>Ratio élèves/Salles de classe</i>	
	<i>Nombre total</i>	<i>DONT</i>	<i>Nombre total</i>	<i>DONT</i>	<i>Nombre total</i>	<i>DONT</i>	<i>Nombre total</i>	<i>DONT</i>	<i>National</i>	<i>Secteur public</i>
		<i>Secteur public</i>		<i>Secteur public</i>		<i>Secteur public</i>		<i>Secteur public</i>		
Artibonite	8,868	2,152	12,441	2,819	417,319	101,998	416,781	101,470	47	47
Centre	5,004	1,660	7,749	2,124	238,052	54,618	237,315	54,196	47	33
Grand-Anse	3,210	1,857	5,977	2,568	173,696	70,792	172,135	70,005	54	38
Nippes	3,935	1,073	4,757	1,346	121,180	33,080	121,003	32,961	31	31
Nord	7,722	2,424	10,028	3,110	263,854	72,871	262,752	72,287	34	30
Nord-Est	2,187	1,168	3,379	1,524	115,088	37,185	114,098	36,799	52	32
Nord-Ouest	4,541	1,600	6,476	2,002	185,116	48,211	184,296	47,588	41	30
Ouest	25,272	2,116	31,991	2,550	759,718	74,780	759,068	74,513	30	35
Sud	5,343	1,800	8,797	2,322	201,784	58,345	201,583	58,214	38	32
Sud-Est	5,425	2,028	7,663	2,605	176,631	58,500	176,288	58,269	32	29
Total	71,507	17,878	99,258	22,970	2,652,438	610,380	2,645,319	606,302	37	34

Tableau 51: Répartition par secteur des écoles fondamentales accueillant des enfants à besoins spéciaux

Département	SECTEUR PUBLIC			SECTEUR NON PUBLIC		
	Nombre d'écoles fondamentales publiques	DONT		Nombre d'écoles fondamentales privées	DONT	
		Pourcentage d'écoles accueillant des enfants à besoins spéciaux	Pourcentage d'écoles disposant des structures adaptées aux enfants à besoins spéciaux		Pourcentage d'écoles accueillant des enfants à besoins spéciaux	Pourcentage d'écoles disposant des structures adaptées aux enfants à besoins spéciaux
Artibonite	309	3.0	0.7	1,911	2.2	2.1
Centre	233	6.0	0.8	1,123	3.6	1.8
Grand-Anse	280	2.1	0.3	675	2.7	2.1
Nippes	146	2.9	1.0	678	1.6	2.4
Nord	324	2.3	1.4	1,369	2.7	2.9
Nord-est	164	4.3	2.2	360	6.9	5.7
Nord-ouest	221	4.8	3.5	878	3.2	1.5
Ouest	274	3.0	1.1	5,549	1.8	2.7
Sud	252	3.2	0.0	1,277	2.0	2.3
Sud-est	272	1.8	0.9	1,000	2.4	1.4
Total	2,475	3.1	1.1	14,820	2.4	2.4

Tableau 52 : Répartition des écoles fondamentales par secteur, selon les types d'infrastructures dont elles disposent

Secteur		Public	Non Public
Nombre total d'écoles fondamentales		2,475	14,820
DONT pourcentage (%) d'écoles disposant de :			
Types d' infrastructures	Infirmierie	2.3	12.94
	Trousse de premiers soins	7.0	26.50
	Bloc Sanitaire	23.0	34.68
	Latrines reparties par sexe	33.9	37.44
	Cabine de toilette adaptée (handicap)	4.7	7.98
	Point d'Eau	24.7	37.46
	Équipements pour le lavage des mains	24.7	41.35
	Eau Potable	14.9	32.38
	Salle Informatique	3.2	12.44
	Accès Internet pour les élèves	1.0	7.41
	Accès Internet pour les Professeurs	1.8	12.37
	Terrain de jeux / Cour de récréation	34.6	43.41
	Auditorium	4.1	10.39
	Rampes de déplacement pour handicapés	4.6	4.88
	Électricité	8.0	24.70
	Bibliothèque	4.0	15.97

Tableau 53 : Répartition des écoles fondamentales par secteur, selon les supports pédagogiques dont elles disposent

Secteur		Public	Non public
Nombre total d'écoles fondamentales		2,475	14,820
Supports pédagogiques	DONT Pourcentage (%) d'écoles disposant de :		
	Cahier de control pour les professeurs	49.9	55.6
	Carnet de leçons pour les élèves	28.7	46.8
	Cahier de présence pour les élèves	51.7	56.8
	Trousse d'instrument géométrique (grande dimension)	41.8	50.9
	Livre du maitre pour chaque matière	30.7	43.4
	Programme pédagogique remaniés et adaptés	36.4	48.2

Tableau 54 : Répartition d'écoles fondamentales par secteur, selon leur environnement

Secteur		Public	Non public
Nombre total d'écoles fondamentales		2,475	14,820
Environnement immédiat	Pourcentage (%) d'écoles situées près de :		
	Une Zone de glissement de terrain	3.3	1.9
	Une Gaguère	1.8	1.1
	Un Hôpital	8.4	14.2
	Une Église	23.1	32.9
	Un Marché public	5.5	6.0
	Une Ravine/Rivière	11.9	9.9
	Un Site de décharge	0.9	1.6

Tableau 55 : Répartition des écoles privées selon les frais de scolarités perçus au niveau de l'enseignement fondamental

<i>Département</i>	<i>Nombre total D'écoles fondamentales privées</i>	<i>DONT</i> <i>Pourcentage (%) des écoles fondamentales dont les Frais de scolarité (En Gourdes) sont :</i>			
		<i>Moins de 25,000. 00</i>	<i>25,000.00 à moins de 50,000.00</i>	<i>50,000.00 à moins de 100,000.00</i>	<i>100,000.00 ou plus</i>
Artibonite	1,911	59.5	39.4	0.5	0.6
Centre	1,123	65.5	33.2	0.7	0.6
Grand-Anse	675	84.6	14.9	0.2	0.3
Nippes	678	54.3	44.3	0.5	0.9
Nord	1,369	54.6	43.4	1.3	0.7
Nord-Est	360	60.7	37.9	0.3	1.1
Nord-Ouest	878	56.2	42.5	0.6	0.7
Ouest	5,549	55.1	40.9	3.0	1.0
Sud	1,277	68.7	30.2	0.8	0.3
Sud-Est	1,000	64.6	34.6	0.3	0.5
Total	14,820	59.5	38.1	1.6	0.8

B. TABLEAUX SUR LES ELEVES DES ECOLES FONDAMENTALES

Tableau 56: Répartition des effectifs des élèves des écoles fondamentales par secteur et par sexe

Secteur	Public			Non Public			ENSEMBLE		
Département	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles
Artibonite	101,470	52,255	49,215	315,311	155,357	159,954	416,781	207,612	209,169
Centre	54,196	27,165	27,031	183,119	91,025	92,094	237,315	118,190	119,125
Grand-Anse	70,005	34,713	35,292	102,130	50,399	51,731	172,135	85,112	87,023
Nippes	32,961	17,997	14,964	88,042	44,795	43,247	121,003	62,792	58,211
Nord	72,287	37,486	34,801	190,465	93,170	97,295	262,752	130,656	132,096
Nord-Est	36,799	18,261	18,538	77,299	38,121	39,178	114,098	56,382	57,716
Nord-Ouest	47,588	24,433	23,155	136,708	68,482	68,226	184,296	92,915	91,381
Ouest	74,513	37,939	36,574	684,555	336,488	348,067	759,068	374,427	384,641
Sud	58,214	32,751	25,463	143,369	81,750	61,619	201,583	114,501	87,082
Sud-Est	58,269	29,855	28,414	118,019	59,980	58,039	176,288	89,835	86,453
Total	606,302	312,855	293,447	2,039,017	1,019,567	1,019,450	2,645,319	1,332,422	1,312,897

Tableau 57 : Répartition des effectifs des élèves des écoles fondamentales par milieu et sexe, selon le département

Milieu	Villes/quartiers			Sections communales			ENSEMBLE		
Département	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles
Artibonite	186,352	90,499	95,853	230,429	117,113	113,316	416,781	207,612	209,169
Centre	81,203	39,439	41,764	156,112	78,751	77,361	237,315	118,190	119,125
Grand-Anse	67,082	33,545	33,537	105,053	51,567	53,486	172,135	85,112	87,023
Nippes	36,100	18,083	18,017	84,903	44,709	40,194	121,003	62,792	58,211
Nord	77,909	38,807	39,102	184,843	91,849	92,994	262,752	130,656	132,096
Nord-Est	70,770	35,222	35,548	43,328	21,160	22,168	114,098	56,382	57,716
Nord-Ouest	68,848	33,882	34,966	115,448	59,033	56,415	184,296	92,915	91,381
Ouest	328,441	161,097	167,344	430,627	213,330	217,297	759,068	374,427	384,641
Sud	68,951	38,358	30,593	132,632	76,143	56,489	201,583	114,501	87,082
Sud-Est	33,060	15,716	17,344	143,228	74,119	69,109	176,288	89,835	86,453
Total	1,018,716	504,648	514,068	1,626,603	827,774	798,829	2,645,319	1,332,422	1,312,897

Tableau 58: Répartition des effectifs des élèves des écoles fondamentales, par année d'études, selon le département

Département	ANNÉE D'ÉTUDES									TOTAL
	1 ^{re} AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF	7 ^e AF	8 ^e AF	9 ^e AF	
Artibonite	64,483	55,601	53,381	50,445	46,906	39,539	38,614	33,334	34,478	416,781
Centre	42,406	34,465	32,418	29,276	25,690	20,552	19,086	16,305	17,117	237,315
Grand-Anse	28,255	24,409	23,587	21,454	17,719	15,644	9,501	18,493	13,073	172,135
Nippes	17,553	15,020	16,023	15,211	13,795	10,828	8,780	13,200	10,593	121,003
Nord	42,294	36,080	34,228	32,061	29,453	22,616	23,309	20,497	22,214	262,752
Nord-Est	19,237	15,597	15,552	14,110	13,504	11,054	9,174	7,506	8,364	114,098
Nord-Ouest	28,899	25,689	24,912	23,826	23,262	17,262	13,889	12,660	13,897	184,296
Ouest	109,086	91,895	91,282	90,247	87,078	69,993	73,429	67,658	78,400	759,068
Sud	29,706	26,897	27,406	26,581	22,939	19,005	15,076	17,832	16,141	201,583
Sud-Est	28,133	25,029	24,771	22,562	20,231	16,424	14,775	12,088	12,275	176,288
Total	410,052	350,682	343,560	325,773	300,577	242,917	225,633	219,573	226,552	2,645,319

Tableau 59 : Répartition des élèves du fondamental 1^{er} et 2^e cycle, par âge / **SEXE MASCULIN**

Département	ÂGE DES GARÇONS									Total	% élèves de sexe masculin en âge officiel (6 à 11 ans)
	Moins de 6 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans ou plus	Non défini		
Artibonite	2,419	12,984	17,134	20,280	20,039	19,723	17,699	30,548	15,777	156,603	68.9%
Centre	2,141	12,594	11,932	10,620	9,927	7,452	7,210	10,027	21,696	93,599	63.8%
Grand-Anse	719	6,271	6,831	6,759	5,898	5,907	4,828	7,389	20,163	64,765	56.3%
Nippes	739	4,004	4,473	4,875	4,667	4,586	3,719	6,401	13,137	46,601	56.5%
Nord	2,246	8,984	11,912	13,342	13,501	12,271	10,975	14,151	12,306	99,688	71.2%
Nord-Est	945	3,594	4,782	5,179	5,503	5,319	4,775	5,732	8,547	44,376	65.7%
Nord-Ouest	1,637	6,326	7,902	8,918	9,943	9,153	8,196	7,695	13,400	73,170	68.9%
Ouest	5,399	24,687	31,380	33,829	36,196	34,579	30,833	36,427	36,057	269,387	71.1%
Sud	1,154	8,076	9,621	10,334	10,634	10,799	9,224	14,969	13,300	88,111	66.6%
Sud-Est	1,340	6,066	8,512	9,251	8,691	8,817	7,332	7,706	12,895	70,610	68.9%
Total	18,739	93,586	114,479	123,387	124,999	118,606	104,791	141,045	167,278	1,006,910	67.5%

Tableau 60 : Répartition des élèves du fondamental 1^{er} et 2^e cycle, par âge /SEXE FEMININ

Département	ÂGE DES FILLES									Total	% élèves de sexe féminin en âge officiel (6 à 11 ans)
	Moins de 6 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans ou plus	Non défini		
Artibonite	2,537	12,940	17,063	19,920	19,976	19,804	17,924	29,767	13,821	153,752	70.0%
Centre	2,309	11,759	11,591	9,864	9,546	7,742	7,592	10,568	20,237	91,208	63.7%
Grand-Anse	786	6,453	7,031	6,642	5,774	6,246	4,598	7,882	20,891	66,303	55.4%
Nippes	639	3,848	4,371	4,364	4,239	4,352	3,852	5,543	10,621	41,829	59.8%
Nord	2,104	9,179	11,855	13,103	13,321	12,327	11,229	13,946	9,980	97,044	73.2%
Nord-Est	907	3,595	4,515	5,132	5,478	5,321	4,960	6,144	8,626	44,678	64.9%
Nord-Ouest	1,484	6,368	8,176	8,871	9,652	9,299	8,264	7,929	10,637	70,680	71.6%
Ouest	5,388	25,584	31,994	34,336	36,257	34,637	31,419	35,999	34,580	270,194	71.9%
Sud	752	5,989	7,377	8,105	7,990	8,065	7,328	11,175	7,642	64,423	69.6%
Sud-Est	1,217	5,909	7,929	8,849	8,557	8,347	7,485	7,543	10,704	66,540	70.7%
Total	18,123	91,624	111,902	119,186	120,790	116,140	104,651	136,496	147,739	966,651	68.7%

Tableau 61 : Répartition élèves du fondamental 1^{er} et 2^e cycle, par âge / **MASCULIN ET FEMININ**

Département	ÂGE DES ÉLÈVES									Total	% élèves en âge officiel (6 à 11 ans)
	<i>Moins de 6 ans</i>	<i>6 ans</i>	<i>7 ans</i>	<i>8 ans</i>	<i>9 ans</i>	<i>10 ans</i>	<i>11 ans</i>	<i>12 ans ou plus</i>	<i>Non défini</i>		
Artibonite	4,956	25,924	34,197	40,200	40,015	39,527	35,623	60,315	29,598	310,355	69.4%
Centre	4,450	24,353	23,523	20,484	19,473	15,194	14,802	20,595	41,933	184,807	63.8%
Grand-Anse	1,505	12,724	13,862	13,401	11,672	12,153	9,426	15,271	41,054	131,068	55.9%
Nippes	1,378	7,852	8,844	9,239	8,906	8,938	7,571	11,944	23,758	88,430	58.1%
Nord	4,350	18,163	23,767	26,445	26,822	24,598	22,204	28,097	22,286	196,732	72.2%
Nord-Est	1,852	7,189	9,297	10,311	10,981	10,640	9,735	11,876	17,173	89,054	65.3%
Nord-Ouest	3,121	12,694	16,078	17,789	19,595	18,452	16,460	15,624	24,037	143,850	70.3%
Ouest	10,787	50,271	63,374	68,165	72,453	69,216	62,252	72,426	70,637	539,581	71.5%
Sud	1,906	14,065	16,998	18,439	18,624	18,864	16,552	26,144	20,942	152,534	67.9%
Sud-Est	2,557	11,975	16,441	18,100	17,248	17,164	14,817	15,249	23,599	137,150	69.8%
Total	36,862	185,210	226,381	242,573	245,789	234,746	209,442	277,541	315,017	1,973,561	68.1%

Tableau 62 : Répartition des élèves du 3^e cycle fondamental, par âge / **SEXE MASCULIN**

Département	ÂGE DES GARÇONS						Total	% élèves de sexe masculin en âge officiel (12 à 14 ans)
	Moins de 12 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans ou plus	Non défini		
Artibonite	521	5,037	7,898	9,945	24,719	2,889	51,009	44.9%
Centre	82	4,396	5,331	5,904	7,552	1,326	24,591	63.6%
Grand-Anse	365	3,757	4,262	5,082	2,665	4,216	20,347	64.4%
Nippes	159	2,291	2,710	3,521	3,077	4,433	16,191	52.6%
Nord	345	3,478	4,882	6,388	11,582	4,293	30,968	47.6%
Nord-Est	171	1,398	1,886	2,099	4,607	1,845	12,006	44.8%
Nord-Ouest	334	2,815	3,536	3,923	4,660	4,477	19,745	52.0%
Ouest	1,594	15,937	22,088	25,540	34,948	4,933	105,040	60.5%
Sud	423	2,182	3,787	5,101	8,013	6,884	26,390	41.9%
Sud-Est	362	1,842	3,080	3,858	5,013	5,070	19,225	45.7%
Total	4,356	43,133	59,460	71,361	106,836	40,366	325,512	53.4%

Tableau 63 : Répartition des élèves du 3^e cycle fondamental, par âge / **SEXE FEMININ**

Département	ÂGE DES FILLES						Total	% élèves filles d'âge officiel (12 à 14 ans)
	Moins de 12 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans ou plus	Non défini		
Artibonite	575	5,610	9,035	11,525	26,069	2,603	55,417	47.2%
Centre	144	4,856	5,961	6,982	8,732	1,242	27,917	63.8%
Grand-Anse	312	3,774	4,462	5,213	2,548	4,411	20,720	64.9%
Nippes	207	2,349	3,041	3,822	3,076	3,887	16,382	56.2%
Nord	356	4,068	5,998	7,544	12,892	4,194	35,052	50.2%
Nord-Est	165	1,448	2,102	2,427	5,024	1,872	13,038	45.8%
Nord-Ouest	342	2,960	3,919	4,368	4,990	4,122	20,701	54.3%
Ouest	1,850	17,337	24,763	28,232	37,122	5,143	114,447	61.5%
Sud	284	1,960	3,609	4,537	8,324	3,945	22,659	44.6%
Sud-Est	396	1,936	3,298	4,273	5,647	4,363	19,913	47.7%
Total	4,631	46,298	66,188	78,923	114,424	35,782	346,246	55.3%

Tableau 64 : Répartition des élèves du 3^e cycle fondamental, par âge / **MASCULIN ET FEMININ**

Département	ÂGE DES ÉLÈVES						Total	% élèves en âge officiel (12 à 14 ans)
	Moins de 12 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans ou plus	Non défini		
Artibonite	1,096	10,647	16,933	21,470	50,788	5,492	106,426	46.1%
Centre	226	9,252	11,292	12,886	16,284	2,568	52,508	63.7%
Grand-Anse	677	7,531	8,724	10,295	5,213	8,627	41,067	64.7%
Nippes	366	4,640	5,751	7,343	6,153	8,320	32,573	54.4%
Nord	701	7,546	10,880	13,932	24,474	8,487	66,020	49.0%
Nord-Est	336	2,846	3,988	4,526	9,631	3,717	25,044	45.4%
Nord-Ouest	676	5,775	7,455	8,291	9,650	8,599	40,446	53.2%
Ouest	3,444	33,274	46,851	53,772	72,070	10,076	219,487	61.0%
Sud	707	4,142	7,396	9,638	16,337	10,829	49,049	43.2%
Sud-Est	758	3,778	6,378	8,131	10,660	9,433	39,138	46.7%
Total	8,987	89,431	125,648	150,284	221,260	76,148	671,758	54.4%

Tableau 65 : Répartition des élèves du fondamental 1^{er} et 2^e cycle par année d'études et sexe, selon l'âge

SECTEUR PUBLIC

<i>Année d'études</i>	1 AF		2 AF		3 AF		4 AF		5 AF		6 AF		Total	
Sexe	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles
Âge														
Moins de 6 ans	7,821	3,578	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7,821	3,578
6 ans	29,260	14,079	2,867	1,351	-	-	-	-	-	-	-	-	32,127	15,430
7 ans	16 ,695	8,004	24,597	11,757	2,531	1,227	-	-	-	-	-	-	43,823	20,988
8 ans	10,556	4,926	14,718	6,864	22,591	11,095	2,248	1,123	-	-	-	-	50,113	24,008
9 ans	6,412	2,826	10,160	4,803	12,656	6,200	19,883	9,600	2,425	1,226	-	-	51,536	24,655
10 ans	4,160	1,922	7,461	3,424	10,721	5,144	11,188	5,476	17,466	8,645	1,299	747	52,295	25,358
11 ans	-	-	5,211	2,348	8,796	4,119	9,319	4,633	9,682	5,001	14,306	7,107	47,314	23,208
12 ans et plus	-	-	-	-	5,676	2,605	17,633	8,331	23,952	11,989	26,941	13,681	74,202	36,606
Non défini	11,181	5,091	16,896	7,906	19,926	9,010	18,105	8,252	18,728	8,506	14,883	6,763	99,719	45,528
Total	86,085	40,426	81,910	38,453	82,897	39,400	78,376	37,415	72,253	35,367	57,429	28,298	458,950	219,359
Dont Enfants à besoins spéciaux	170	75	176	64	168	73	145	66	145	65	119	36	923	379

Tableau 66 : Répartition des élèves du fondamental 1^{er} et 2^e cycle par année d'études et sexe, selon l'âge
SECTEUR NON PUBLIC

<i>Année d'études</i>	1 AF		2 AF		3 AF		4 AF		5 AF		6 AF		Total	
Sexe	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles
Âge														
Moins de 6 ans	29,041	14,545	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29,041	14,545
6 ans	140,586	69,818	12,497	6,376	-	-	-	-	-	-	-	-	153,083	76,194
7 ans	64,026	31,209	106,863	53,628	11,669	6,077	-	-	-	-	-	-	182,558	90,914
8 ans	30,964	14,591	54,700	27,075	95,147	47,739	11,649	5,773	-	-	-	-	192,460	95,178
9 ans	14,754	6,625	28,710	13,570	50,361	25,183	87,780	44,235	12,648	6,522	-	-	194,253	96,135
10 ans	9,089	4,101	16,640	7,731	30,382	14,618	45,851	23,519	73,942	37,328	6,547	3,485	182,451	90,782
11 ans	-	-	10,086	4,584	19,409	8,944	29,771	14,696	42,072	22,055	60,790	31,164	162,128	81,443
12 ans et plus	-	-	-	-	11,850	5,374	36,250	16,865	62,975	30,731	92,264	46,920	203,339	99,890
Non défini	35,507	17,034	39,276	18,699	41,845	19,966	36,096	17,010	36,687	17,321	25,887	12,181	215,298	102,211
Total	323,967	157,923	268,772	131,663	260,663	127,901	247,397	122,098	228,324	113,957	185,488	93,750	1,514,611	747,292
Dont Enfants à besoins spéciaux	543	233	472	214	427	198	360	149	389	204	280	151	2471	1149

Tableau 67 : Répartition des élèves du fondamental 1^{er} et 2^e cycle par année d'études et sexe, selon l'âge
 SECTEURS PUBLIC ET NON PUBLIC

<i>Année d'études</i>	1 AF		2 AF		3 AF		4 AF		5 AF		6 AF		Total	
Sexe	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles
Âge														
Moins de 6 ans	36,862	18,123	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	36,862	18,123
6 ans	169,846	83,897	15,364	7,727	-	-	-	-	-	-	-	-	185,210	91,624
7 ans	80,721	39,213	131,460	65,385	14,200	7,304	-	-	-	-	-	-	226,381	111,902
8 ans	41,520	19,517	69,418	33,939	117,738	58,834	13,897	6,896	-	-	-	-	242,573	119,186
9 ans	21,166	9,451	38,870	18,373	63,017	31,383	107,663	53,835	15,073	7,748	-	-	245,789	120,790
10 ans	13,249	6,023	24,101	11,155	41,103	19,762	57,039	28,995	91,408	45,973	7,846	4,232	234,746	116,140
11 ans	-	-	15,297	6,932	28,205	13,063	39,090	19,329	51,754	27,056	75,096	38,271	209,442	104,651
12 ans et plus	-	-	-	-	17,526	7,979	53,883	25,196	86,927	42,720	119,205	60,601	277,541	136,496
Non défini	46,688	22,125	56,172	26,605	61,771	28,976	54,201	25,262	55,415	25,827	40,770	18,944	315,017	147,739
Total	410,052	198,349	350,682	170,116	343,560	167,301	325,773	159,513	300,577	149,324	242,917	122,048	1,973,561	966,651
Dont Enfants à besoins spéciaux	713	308	648	278	595	271	505	215	534	269	399	187	3,394	1,528

Tableau 68 : Répartition des élèves du fondamental 3^e cycle par année d'études et sexe, selon l'âge
SECTEUR PUBLIC

<i>Année d'études</i>	<i>7 AF</i>		<i>8 AF</i>		<i>9 AF</i>		<i>Total</i>	
<i>Sexe</i> <i>Age</i>	<i>Nombre d'élèves</i>	<i>Dont filles</i>	<i>Nombre d'élèves</i>	<i>Dont filles</i>	<i>Nombre d'élèves</i>	<i>Dont filles</i>	<i>Nombre d'élèves</i>	<i>Dont filles</i>
Moins de 12 ans	1,747	918	-	-	-	-	1,747	918
12 ans	14,596	7,445	2,621	1,324	-	-	17,217	8,769
13 ans	7,015	3,662	13,201	6,706	1,368	674	21,584	11,042
14 ans	7,678	3,995	7,579	3,881	13,272	6,846	28,529	14,722
15 ans ou plus	11,697	5,766	16,935	8,550	24,316	12,644	52,948	26,960
Non défini	9,126	4,138	8,259	3,920	7,942	3,620	25,327	11,678
Total	51,859	25,924	48,595	24,381	46,898	23,784	147,352	74,089
Dont Enfants à besoins spéciaux	97	40	111	56	88	42	296	138

Tableau 69 : Répartition des élèves du fondamental 3^e cycle par année d'études et sexe, selon l'âge
SECTEUR NON PUBLIC

<i>Année d'études</i>	7 AF		8 AF		9 AF		Total	
Sexe Age	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles
Moins de 12 ans	7,240	3,713	-	-	-	-	7,240	3,713
12 ans	61,471	32,235	10,743	5,294	-	-	72,214	37,529
13 ans	36,595	19,753	60,205	31,550	7,264	3,843	104,064	55,146
14 ans	25,540	13,288	36,392	19,611	59,823	31,302	121,755	64,201
15 ans ou plus	28,388	14,303	47,607	24,635	92,317	48,526	168,312	87,464
Non défini	14,540	6,995	16,031	7,706	20,250	9,403	50,821	24,104
Total	173,774	90,287	170,978	88,796	179,654	93,074	524,406	272,157
Dont Enfants à besoins spéciaux	344	181	312	176	342	191	998	548

Tableau 70 : Répartition des élèves du fondamental 3^e cycle par année d'études et sexe, selon l'âge

SECTEURS PUBLIC & NON PUBLIC

<i>Année d'études</i>	7 AF		8 AF		9 AF		Total	
Sexe Age	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles
Moins de 12 ans	8,987	4,631	-	-	-	-	8,987	4,631
12 ans	76,067	39,680	13,364	6,618	-	-	89,431	46,298
13 ans	43,610	23,415	73,406	38,256	8,632	4,517	125,648	66,188
14 ans	33,218	17,283	43,971	23,492	73,095	38,148	150,284	78,923
15 ans ou plus	40,085	20,069	64,542	33,185	116,633	61,170	221,260	114,424
Non défini	23,666	11,133	24,290	11,626	28,192	13,023	76,148	35,782
Total	225,633	116,211	219,573	113,177	226,552	116,858	671,758	346,246
Dont Enfants à besoins spéciaux	441	221	423	232	430	233	1,294	686

Tableau 71 : Répartition du nombre d'élèves à besoins spéciaux au niveau de l'enseignement fondamental, par secteur et sexe

Secteur	PUBLIC			NON PUBLIC			ENSEMBLE		
Sexe	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles
Département									
Artibonite	141	77	64	365	181	184	506	258	248
Centre	92	56	36	304	149	155	396	205	191
Grand-Anse	117	70	47	81	39	42	198	109	89
Nippes	90	62	28	221	133	88	311	195	116
Nord	101	61	40	461	226	235	562	287	275
Nord-Est	105	58	47	111	54	57	216	112	104
Nord-Ouest	75	48	27	170	91	79	245	139	106
Ouest	131	68	63	1,061	529	532	1,192	597	595
Sud	261	141	120	529	282	247	790	423	367
Sud-Est	106	61	45	166	88	78	272	149	123
Total	1,219	702	517	3,469	1,772	1,697	4,688	2,474	2,214

Tableau 72 : Répartition des REDOUBLANTS pour le 1^{er} et 2^e cycle du fondamental par année d'études et sexe

Année d'études	1 ^{re} AF		2 ^e AF		3 ^e AF		4 ^e AF		5 ^e AF		6 ^e AF		TOTAL	
Sexe	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles
Département														
Artibonite	4,236	1,424	2,000	917	2,379	1,053	2,208	1,047	2,175	1,079	1,042	529	14,040	6,049
Centre	4,948	2,426	3,242	1,459	4,657	1,927	3,758	1,745	2,981	1,270	1,449	677	21,035	9,504
Grand-Anse	2,870	1,435	471	236	562	219	795	333	731	349	312	171	5,741	2,743
Nippes	5,536	2,214	3,719	1,528	5,180	1,966	5,414	2,232	5,082	2,068	1,742	905	26,673	10,913
Nord	4,086	1,845	2,522	1,083	2,801	1,311	2,954	1,380	2,483	1,146	955	540	15,801	7,305
Nord-Est	475	220	446	204	507	218	528	227	631	249	285	125	2,872	1,243
Nord-Ouest	2,997	1,248	2,140	701	2,020	819	3,571	1,696	2,632	1,088	2,126	848	15,486	6,400
Ouest	12,302	5,797	11,037	5,114	13,184	6,358	13,879	6,071	10,429	4,758	8,251	3,888	69,082	31,986
Sud	1,055	475	497	217	624	296	601	268	581	241	247	103	3,605	1,600
Sud-Est	2,501	1,077	1,981	924	2,442	967	2,127	990	2,333	938	593	243	11,977	5,139
Total	41,006	18,161	28,055	12,383	34,356	15,134	35,835	15,989	30,058	13,186	17,002	8,029	186,312	82,882

Tableau 73 : Répartition des REDOUBLANTS pour le 3^e cycle du fondamental par année d'études et sexe

Année d'études	7 ^e AF		8 ^e AF		9 ^e AF		TOTAL	
Sexe	Nombre d'élèves	Dont Filles	Nombre d'élèves	Dont Filles	Nombre d'élèves	Dont Filles	Nombre d'élèves	Dont Filles
Département								
Artibonite	550	262	217	117	3,200	1,450	3,967	1,829
Centre	609	288	229	92	2,700	1,340	3,538	1,720
Grand-Anse	300	124	122	45	1,400	579	1,822	748
Nippes	1,447	742	693	352	1,670	286	3,810	1,380
Nord	902	344	451	167	1,500	716	2,853	1,227
Nord-Est	351	187	103	91	1,100	487	1,554	765
Nord-Ouest	1,480	717	683	305	1,750	788	3,913	1,810
Ouest	6,407	3,250	3,432	1,746	6,500	2,910	16,339	7,906
Sud	820	305	325	160	2,700	1,250	3,845	1,715
Sud-Est	672	314	333	154	1,010	502	2,015	970
Total	13,538	6,533	6,588	3,229	23,530	10,308	43,656	20,070

Tableau 74 : Répartition des élèves déplacés accueillis dans l'enseignement fondamental par sexe selon le secteur

Département	PUBLIC		NON PUBLIC		ENSEMBLE	
	Nombre de déplacés enregistrés	Dont Filles	Nombre de déplacés enregistrés	Dont Filles	Nombre de déplacés enregistrés	Dont Filles
Artibonite	1,210	539	4,153	1,933	5,363	2,472
Centre	596	280	1,839	846	2,435	1,126
Grand-Anse	1,287	491	1,488	656	2,775	1,147
Nippes	1,013	394	2,333	1,002	3,346	1,396
Nord	1,014	431	3,494	1,561	4,508	1,992
Nord-Est	200	91	613	312	813	403
Nord-Ouest	463	225	1,401	596	1,864	821
Ouest	523	212	7,958	3,600	8,481	3,812
Sud	799	298	2,901	1,173	3,700	1,471
Sud-Est	1,079	453	2,435	1,127	3,514	1,580
Total	8,184	3,414	28,615	12,806	36,799	16,220

Tableau 75 : Répartition de la population scolarisable de 6 ans et des nouveaux inscrits en 1^{re} année du fondamental par sexe

Sexe	<i>Enfants âgés de 6 ans en 2024, Selon les estimations de l'IHSI</i>			<i>Nouveaux inscrits en 1^{re} AF (Tout âge)</i>			<i>Nouveaux inscrits de 6 ans recensés en 1^{re} AF</i>		
	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>
Département									
Artibonite	41,545	20,967	20,578	60,247	30,371	29,876	23,328	11,644	11,684
Centre	21,877	11,003	10,874	37,458	19,422	18,036	20,437	10,545	9,892
Grand-Anse	13,484	6,937	6,547	25,385	12,516	12,869	12,216	6,008	6,208
Nippes	9,076	4,634	4,442	12,017	5,873	6,144	6,830	3,414	3,416
Nord	25,265	12,831	12,434	38,208	19,693	18,515	15,553	7,659	7,894
Nord-Est	10,762	5,376	5,386	18,762	9,445	9,317	6,439	3,188	3,251
Nord-Ouest	19,122	9,788	9,334	25,902	12,931	12,971	10,525	5,161	5,364
Ouest	71,198	35,353	35,845	96,784	48,298	48,486	43,837	21,486	22,351
Sud	21,079	10,730	10,349	28,651	16,913	11,738	13,339	7,779	5,560
Sud-Est	17,278	8,753	8,525	25,632	13,396	12,236	10,887	5,519	5,368
Total	250,686	126,372	124,314	369,046	188,858	180,188	163,391	82,403	80,988

Tableau 76 : Répartition des TAUX D'ADMISSION en 1^{re} AF par sexe, selon le département

Sexe	Taux Brut d'Admission (TBA)			Taux Net d'Admission (TNA)		
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles
Département						
Artibonite	145%	145%	145%	56%	56%	57%
Centre	171%	177%	166%	93%	96%	91%
Grand-Anse	188%	180%	197%	91%	87%	95%
Nippes	132%	127%	138%	75%	74%	77%
Nord	151%	153%	149%	62%	60%	63%
Nord-Est	174%	176%	173%	60%	59%	60%
Nord-Ouest	135%	132%	139%	55%	53%	57%
Ouest	136%	137%	135%	62%	61%	62%
Sud	136%	158%	113%	63%	72%	54%
Sud-Est	148%	153%	144%	63%	63%	63%
Total	147%	149%	145%	65%	65%	65%

Tableau 77 : Répartition de la population scolarisable 6-11 ans et des effectifs du fondamental 1^{er} et 2^e cycle par sexe selon le département

Sexe	<i>Enfants âgés de 6 à 11 ans Selon les estimations de l'IHSI</i>			<i>Élèves recensés au niveau De l'enseignement fondamental/ 1^{er} et 2^e cycle (Tout âge)</i>			<i>Élèves âgés de 6 à 11 ans Recensés dans le Fondamental 1^{er} et 2^e cycle</i>		
	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>
Département									
Artibonite	248,038	125,558	122,480	310,355	156,603	153,752	215,486	107,859	107,627
Centre	125,581	63,940	61,641	184,807	93,599	91,208	117,829	59,735	58,094
Grand-Anse	79,665	41,472	38,193	131,068	64,765	66,303	73,238	36,494	36,744
Nippes	53,237	27,643	25,595	88,430	46,601	41,829	51,350	26,324	25,026
Nord	151,019	76,560	74,459	196,732	99,688	97,044	141,999	70,985	71,014
Nord-Est	61,223	30,918	30,305	89,054	44,376	44,678	58,153	29,152	29,001
Nord-Ouest	110,460	56,586	53,875	143,850	73,170	70,680	101,068	50,438	50,630
Ouest	431,192	209,712	221,479	539,581	269,387	270,194	385,731	191,504	194,227
Sud	124,793	64,255	60,538	152,534	88,111	64,423	103,542	58,688	44,854
Sud-Est	102,606	52,752	49,854	137,150	70,610	66,540	95,745	48,669	47,076
Total	1,487,814	749,395	738,419	1,973,561	1,006,910	966,651	1,344,141	679,848	664,293

Tableau 78 : Répartition des TAUX DE SCOLARISATION de l'enseignement fondamental 1^{er} et 2^e cycle par sexe selon le département

Sexe	<i>Taux Brut de Scolarisation (TBS)</i>			<i>Taux Net de Scolarisation (TNS)</i>			<i>Indice de parité de sexe (IPS) (TNS-Filles/TNS- Garçons)</i>
	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	
Département							
Artibonite	125.1%	124.7%	125.5%	86.9%	85.9%	87.9%	1.02
Centre	147.2%	146.4%	148.0%	93.8%	93.4%	94.2%	1.01
Grand-Anse	164.5%	156.2%	173.6%	91.9%	88.0%	96.2%	1.09
Nippes	166.1%	168.6%	163.4%	96.5%	95.2%	97.8%	1.03
Nord	130.3%	130.2%	130.3%	94.0%	92.7%	95.4%	1.03
Nord-Est	145.5%	143.5%	147.4%	95.0%	94.3%	95.7%	1.01
Nord-Ouest	130.2%	129.3%	131.2%	91.5%	89.1%	94.0%	1.05
Ouest	125.1%	128.5%	122.0%	89.5%	91.3%	87.7%	0.96
Sud	122.2%	137.1%	106.4%	83.0%	91.3%	74.1%	0.81
Sud-Est	133.7%	133.9%	133.5%	93.3%	92.3%	94.4%	1.02
Total	132.6%	134.4%	130.9%	90.3%	90.7%	90.0%	0.99

Tableau 79 : Répartition de la population scolarisable de 6 à 14 ans et des effectifs du fondamental complet par sexe selon le département

Sexe	<i>Enfants âgés de 6 à 14 ans Selon les estimations de l'IHSI</i>			<i>Élèves recensés au niveau de l'enseignement fondamental complet (Tout âge)</i>			<i>Élèves âgés de 6 à 14 ans recensés au niveau de l'enseignement fondamental complet</i>		
	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>
Département									
Artibonite	367,900	186,678	181,222	416,781	207,612	209,169	264,536	130,739	133,797
Centre	181,006	92,760	88,246	237,315	118,190	119,125	151,259	75,366	75,893
Grand-Anse	116,285	61,029	55,257	172,135	85,112	87,023	99,788	49,595	50,193
Nippes	77,399	40,652	36,746	121,003	62,792	58,211	69,084	34,846	34,238
Nord	224,865	113,711	111,154	262,752	130,656	132,096	174,357	85,733	88,624
Nord-Est	88,171	44,857	43,315	114,098	56,382	57,716	69,513	34,535	34,978
Nord-Ouest	161,486	82,733	78,753	184,296	92,915	91,381	122,589	60,712	61,877
Ouest	660,215	317,912	342,303	759,068	374,427	384,641	519,628	255,069	264,559
Sud	183,908	95,307	88,601	201,583	114,501	87,082	124,718	69,758	54,960
Sud-Est	150,669	78,012	72,657	176,288	89,835	86,453	114,032	57,449	56,583
Total	2,211,904	1,113,650	1,098,254	2,645,319	1,332,422	1,312,897	1,709,504	853,802	855,702

Tableau 80 : Répartition par sexe du TAUX DE SCOLARISATION au niveau de l'enseignement fondamental complet

Sexe	Taux Brut de Scolarisation (TBS)			Taux Net de Scolarisation (TNS)			Indice de parité de sexe (IPS) (TNS-Filles/TNS-Garçons))
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	
Département							
Artibonite	113.3%	111.2%	115.4%	71.9%	70.0%	73.8%	1.05
Centre	131.1%	127.4%	135.0%	83.6%	81.2%	86.0%	1.06
Grand-Anse	148.0%	139.5%	157.5%	85.8%	81.3%	90.8%	1.12
Nippes	156.3%	154.5%	158.4%	89.3%	85.7%	93.2%	1.09
Nord	116.8%	114.9%	118.8%	77.5%	75.4%	79.7%	1.06
Nord-Est	129.4%	125.7%	133.2%	78.8%	77.0%	80.8%	1.05
Nord-Ouest	114.1%	112.3%	116.0%	75.9%	73.4%	78.6%	1.07
Ouest	115.0%	117.8%	112.4%	78.7%	80.2%	77.3%	0.96
Sud	109.6%	120.1%	98.3%	67.8%	73.2%	62.0%	0.85
Sud-Est	117.0%	115.2%	119.0%	75.7%	73.6%	77.9%	1.06
Total	119.6%	119.6%	119.5%	77.3%	76.7%	77.9%	1.02

Tableau 81 : Répartition des élèves de fin d'études fondamentales (9e AF) ayant participé aux examens officiels en 2024-2025 par sexe

Sexe	Nombre d'inscrits aux examens officiels			Nombre de participants aux examens officiels			Nombre d'admis Au secondaire		
	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons
Département									
Artibonite	23,615	12,640	10,975	23,189	12,404	10,785	19,944	10,499	9,445
Centre	13,845	8,121	5,724	13,075	7,674	5,401	11,231	6,227	5,004
Grand-Anse	7,733	3,883	3,850	7,662	3,847	3,815	7,182	3,636	3,546
Nippes	8,772	4,462	4,310	8,623	4,386	4,237	6,248	3,261	2,987
Nord	18,888	10,804	8,084	18,491	10,579	7,912	17,852	10,011	7,841
Nord-Est	8,076	4,620	3,456	7,891	4,520	3,371	6,893	3,849	3,044
Nord-Ouest	10,980	5,933	5,047	10,776	5,813	4,963	5,840	3,143	2,697
Ouest	72,222	39,489	32,733	69,160	37,820	31,340	65,810	34,572	31,238
Sud	13,840	7,322	6,518	13,686	7,234	6,452	12,485	6,618	5,867
Sud-Est	10,319	5,500	4,819	10,122	5,409	4,713	8,550	4,533	4,017
National	188,290	102,774	85,516	182,675	99,686	82,989	162,035	86,349	75,686

Sources : MENFP/Bureau National des Examens (BUNEXE)

Tableau 82 : Répartition par sexe des taux de réussite des élèves aux examens officiels de la 9e AF ainsi que des taux de désistement (ou d'abandon).

Sexe	Pourcentage d'abandon			Pourcentage de réussite des élèves de 9 ^e AF		
	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons
Département						
Artibonite	1.8%	1.9%	1.7%	86.0%	84.6%	87.6%
Centre	5.6%	5.5%	5.6%	85.9%	81.1%	92.6%
Grand-Anse	0.9%	0.9%	0.9%	93.7%	94.5%	92.9%
Nippes	1.7%	1.7%	1.7%	72.5%	74.4%	70.5%
Nord	2.1%	2.1%	2.1%	96.5%	94.6%	99.1%
Nord-Est	2.3%	2.2%	2.5%	87.4%	85.2%	90.3%
Nord-Ouest	1.9%	2.0%	1.7%	54.2%	54.1%	54.3%
Ouest	4.2%	4.2%	4.3%	95.2%	91.4%	99.7%
Sud	1.1%	1.2%	1.0%	91.2%	91.5%	90.9%
Sud-Est	1.9%	1.7%	2.2%	84.5%	83.8%	85.2%
National	3.0%	3.0%	3.0%	88.7%	86.6%	91.2%

Sources : MENFP/Bureau National des Examens (BUNEXE)

C.- TABLEAUX SUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Tableau 83 : Répartition des enseignants/tes par secteur et sexe selon le département pour le 1^{er} et 2^e cycle du fondamental

SECTEUR <i>Sexe</i> Département	PUBLIC			NON PUBLIC			ENSEMBLE		
	<i>Total</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Total</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Total</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>
Artibonite	2,398	860	1,538	7,755	3,241	4,514	10,153	4,101	6,052
Centre	1,431	582	849	4,225	1,856	2,369	5,656	2,438	3,218
Grand-Anse	2,253	868	1,385	3,175	1,277	1,898	5,428	2,145	3,283
Nippes	1,109	379	730	2,630	1,201	1,429	3,739	1,580	2,159
Nord	2,382	1,228	1,154	5,792	3,254	2,538	8,174	4,482	3,692
Nord-Est	938	392	546	1,646	723	923	2,584	1,115	1,469
Nord-Ouest	1,502	672	830	4,045	2,078	1,967	5,547	2,750	2,797
Ouest	3,429	1,590	1,839	23,962	12,460	11,502	27,391	14,050	13,341
Sud	1,722	914	808	5,475	2,894	2,581	7,197	3,808	3,389
Sud-Est	1,953	883	1,070	4,358	1,937	2,421	6,311	2,820	3,491
Total	19,117	8,368	10,749	63,063	30,921	32,142	82,180	39,289	42,891

Tableau 84 : Répartition des enseignants/tes du SECTEUR PUBLIC par tranche d'âge pour le 1^{er} et 2^e cycle du fondamental

Département	Âge des enseignants/tes du public			Total
	<i>Moins de 20 ans</i>	<i>De 20 à 49 ans</i>	<i>50 ans et plus</i>	
Artibonite	25	2,107	266	2,398
Centre	64	1,263	104	1,431
Grand-Anse	17	2,180	56	2,253
Nippes	22	1,015	72	1,109
Nord	21	2,236	125	2,382
Nord-Est	9	903	26	938
Nord-Ouest	15	1,393	94	1,502
Ouest	61	3,204	164	3,429
Sud	24	1,570	128	1,722
Sud-Est	170	1,717	66	1,953
Total	428	17,588	1,101	19,117

Tableau 85 : Répartition des enseignants/tes du SECTEUR NON PUBLIC par tranche d'âge pour le 1^{er} et 2^e cycle du fondamental

Département	Âge des enseignants/tes du Non Public			Total
	<i>Moins de 20 ans</i>	<i>De 20 à 49 ans</i>	<i>50 ans et plus</i>	
Artibonite	169	7,129	457	7,755
Centre	119	3,887	219	4,225
Grand-Anse	29	3,124	22	3,175
Nippes	63	2,523	44	2,630
Nord	76	5,541	175	5,792
Nord-Est	16	1,597	33	1,646
Nord-Ouest	43	3,843	159	4,045
Ouest	369	23,147	446	23,962
Sud	79	5,230	166	5,475
Sud-Est	623	3,659	76	4,358
Total	1,586	59,680	1,797	63,063

Tableau 86 : Répartition de l'ENSEMBLE des enseignants/tes du 1^{er} et 2^e cycle du fondamental par tranche d'âge

Département	Âge des enseignants			Total
	<i>Moins de 20 ans</i>	<i>De 20 à 49 ans</i>	<i>50 ans et plus</i>	
Artibonite	194	9,236	723	10,153
Centre	183	5,150	323	5,656
Grand-Anse	46	5,304	78	5,428
Nippes	85	3,538	116	3,739
Nord	97	7,777	300	8,174
Nord-Est	25	2,500	59	2,584
Nord-Ouest	58	5,236	253	5,547
Ouest	430	26,351	610	27,391
Sud	103	6,800	294	7,197
Sud-Est	793	5,376	142	6,311
Total	2,014	77,268	2,898	82,180

Tableau 87 : Répartition des enseignants/tes du SECTEUR PUBLIC selon leur profil pour le 1^{er} et 2^e cycle du fondamental

Département	Profil des enseignants/tes du public				Total	
	<i>Diplômé (Normale, CEFEF, FIA et Sciences de l'éducation)</i>	<i>Capiste</i>	<i>Recruté</i>	<i>Non défini</i>	<i>Total</i>	<i>% des enseignants/tes qualifiés/es*</i>
Artibonite	686	1,007	576	129	2,398	70.6%
Centre	697	439	236	59	1,431	79.4%
Grand-Anse	952	995	61	245	2,253	86.4%
Nippes	573	115	294	127	1,109	62.0%
Nord	893	1,073	358	58	2,382	82.5%
Nord-Est	300	547	72	19	938	90.3%
Nord-Ouest	449	891	149	13	1,502	89.2%
Ouest	1,190	1,701	448	90	3,429	84.3%
Sud	866	454	283	119	1,722	76.7%
Sud-Est	462	818	531	142	1,953	65.5%
Total	7,068	8,040	3,008	1,001	19,117	79.0%

*Les enseignants/tes qualifiés-es sont composés des diplômés et des capistes

Tableau 88 : Répartition des enseignants/tes du SECTEUR NON PUBLIC selon leur profil pour le 1^{er} et 2^e cycle du fondamental

Département	Profil des enseignants/tes du Non public				Total	
	<i>Diplômé (Normale, CEFEF, FIA et Sciences de l'éducation)</i>					<i>Dont enseignants/tes qualifiés/es*</i>
		<i>Capiste</i>	<i>Recruté</i>	<i>Non défini</i>	<i>Total</i>	
Artibonite	2,442	2,791	2,044	478	7,755	67.5%
Centre	1,695	1,494	945	91	4,225	75.5%
Grand-Anse	1,318	1,062	79	716	3,175	75.0%
Nippes	1,210	221	600	599	2,630	54.4%
Nord	2,161	2,435	1,049	147	5,792	79.4%
Nord-Est	535	863	197	51	1,646	84.9%
Nord-Ouest	822	2,597	570	56	4,045	84.5%
Ouest	8,324	10,141	4,623	874	23,962	77.1%
Sud	2,613	1,293	776	793	5,475	71.3%
Sud-Est	1,025	1,754	1,185	394	4,358	63.8%
Total	22,145	24,651	12,068	4,199	63,063	74.2%

*Les enseignants/tes qualifiés-es sont composés des diplômés et des capistes

Tableau 89 : Répartition de l'ENSEMBLE des enseignants/tes du fondamental pour le 1^{er} et 2^e cycle selon leur profil

<i>Département</i>	<i>Profil des enseignants/tes</i>				<i>Total</i>	
	<i>Diplômé (Normale, CEFEF, FIA et Sciences de l'éducation)</i>	<i>Capiste</i>	<i>Recruté</i>	<i>Non défini</i>	<i>Total</i>	<i>Dont enseignants/tes qualifiés/es*</i>
Artibonite	3,128	3,798	2,620	607	10,153	68.2%
Centre	2,392	1,933	1,181	150	5,656	76.5%
Grand-Anse	2,270	2,057	140	961	5,428	79.7%
Nippes	1,783	336	894	726	3,739	56.7%
Nord	3,054	3,508	1,407	205	8,174	80.3%
Nord-Est	835	1,410	269	70	2,584	86.9%
Nord-Ouest	1,271	3,488	719	69	5,547	85.8%
Ouest	9,514	11,842	5,071	964	27,391	78.0%
Sud	3,479	1,747	1,059	912	7,197	72.6%
Sud-Est	1,487	2,572	1,716	536	6,311	64.3%
Total	29,213	32,691	15,076	5,200	82,180	75.3%

*Les enseignants/tes qualifiés-es sont composés des diplômés et des capistes

Tableau 90 : Répartition des enseignants/tes du SECTEUR PUBLIC pour le 1^{er} et 2^e cycle du fondamental selon leur profil et l'année d'études où ils/elles enseignent

<i>Profil des enseignants/tes</i>	<i>Année d'études</i>						
	<i>1^e AF</i>	<i>2^e AF</i>	<i>3^e AF</i>	<i>4^e AF</i>	<i>5^e AF</i>	<i>6^e AF</i>	<i>Total</i>
<i>Diplômé (Normale, CEFEF, FIA et Sciences de l'éducation)</i>	1,272	1,175	1,086	1,017	1,320	1,198	7,068
<i>Capiste</i>	1,463	1,387	1,320	1,214	1,373	1,283	8,040
<i>Recruté</i>	518	500	515	495	527	453	3,008
<i>Non défini</i>	187	146	174	180	174	140	1,001
<i>Total</i>	3,440	3,208	3,095	2,906	3,394	3,074	19,117

Tableau 91 : Répartition des enseignants/tes du SECTEUR NON PUBLIC pour le 1^{er} et 2^e cycle du fondamental selon leur profil et l'année d'études où ils/elles enseignent

<i>Profil des enseignants/tes</i>	<i>Année d'études</i>						
	<i>1^e AF</i>	<i>2^e AF</i>	<i>3^e AF</i>	<i>4^e AF</i>	<i>5^e AF</i>	<i>6^e AF</i>	<i>Total</i>
<i>Diplômé (Normale, CEFEF, FIA et Sciences de l'éducation)</i>	4,446	3,725	3,377	3,126	4,013	3,458	22,145
<i>Capiste</i>	4,456	4,196	3,957	3,783	4,317	3,942	24,651
<i>Récruté</i>	2,116	2,083	2,127	1,914	2,019	1,809	12,068
<i>Non défini</i>	802	750	774	675	631	567	4,199
<i>Total</i>	11,820	10,754	10,235	9,498	10,980	9,776	63,063

Tableau 92 : Répartition des enseignants/tes des deux SECTEURS pour le 1er et 2e cycle du fondamental selon leur profil et l'année d'études où ils/elles enseignent

Profil des enseignants/tes	Année d'études						
	1re AF	2e AF	3e AF	4e AF	5e AF	6e AF	Total
Diplômé (Normale, CEFEF, FIA et Sciences de l'éducation)	5,718	4,900	4,463	4,143	5,333	4,656	29,213
Capiste	5,919	5,583	5,277	4,997	5,690	5,225	32,691
Récruté	2,634	2,583	2,642	2,409	2,546	2,262	15,076
Non défini	989	896	948	855	805	707	5,200
Total	15,260	13,962	13,330	12,404	14,374	12,850	82,180

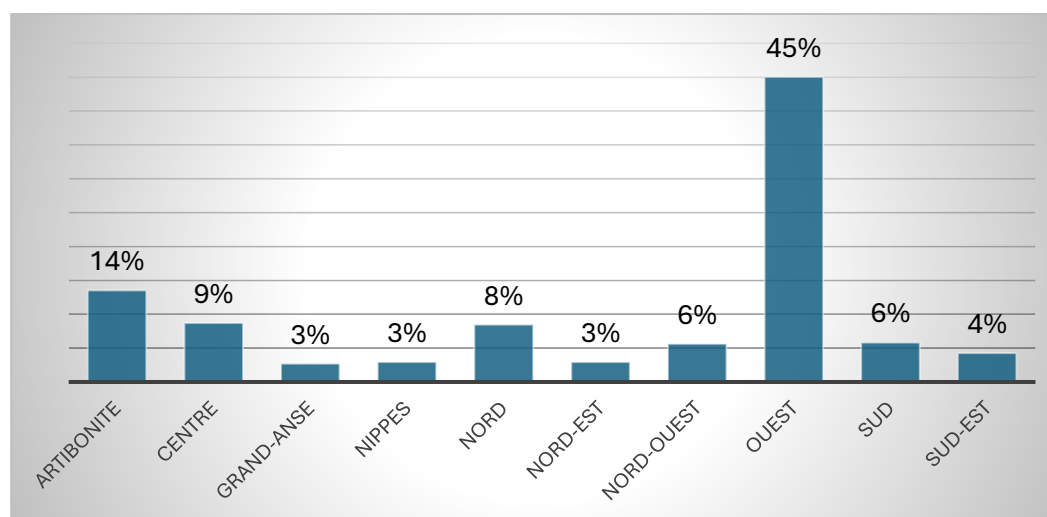
7.3. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Faits saillants de l'enseignement secondaire

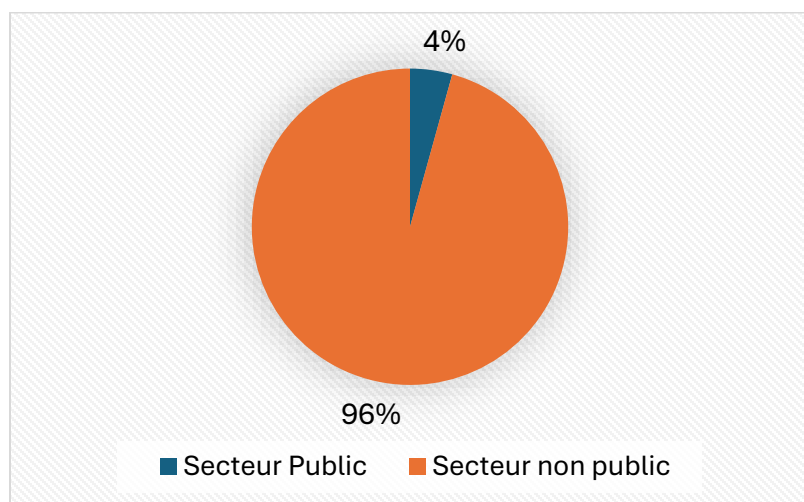
Pour ce qui concerne l'enseignement secondaire, les dix (10) départements scolaires communément appelés Direction Départementale d'Éducation (DDE), sont subdivisés en 13 Inspections Départementales du Secondaire (IDS). Chaque IDS est administrée par un Coordonnateur du Secondaire ayant sous sa responsabilité un certain nombre d'inspecteurs du secondaire, variable avec la taille de l'IDS.

Le recensement scolaire de 2024-2025 a permis de dénombrer dans l'ensemble des 10 départements scolaires 7,683 institutions offrant l'enseignement secondaire, dont seulement 4% appartiennent au secteur public avec 275 institutions secondaires publiques (lycées) fonctionnant selon les normes du ministère et 56 lycées en situation irrégulière qui sont en attente d'une décision du ministère. Comme pour le fondamental, la majorité des écoles secondaires (96%) sont privées. 45% des écoles secondaires se retrouvent dans le département de l'Ouest. Vient ensuite le département de l'Artibonite, avec 14% d'écoles. Les autres départements disposent de moins de 10%.

Graphique 10 : Répartition des écoles du secondaire, par département

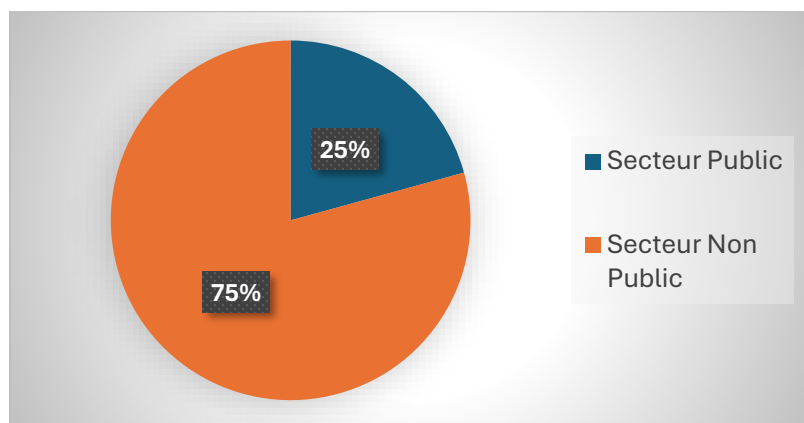


Graphique 11 : Répartition des écoles offrant l'enseignement secondaire, selon le secteur

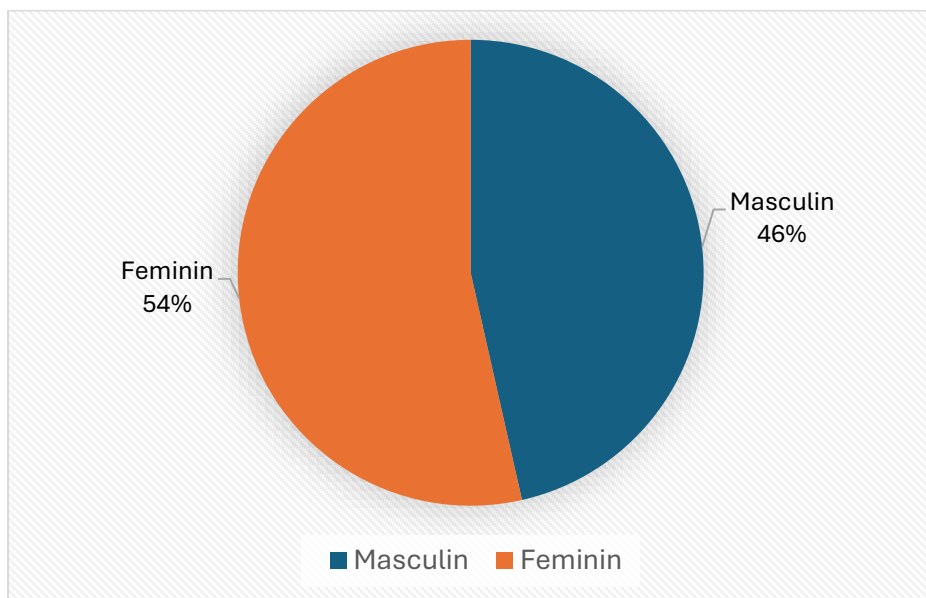


Le nombre d'élèves dénombrés au niveau de l'enseignement secondaire se chiffre à environ 521,766. Alors que le secteur public ne dispose que de 4% des écoles secondaires du parc scolaire, il scolarise 25% des élèves du secondaire, comme on le constate dans les graphiques 11 et 12.

Graphique 12 : Répartition des effectifs des élèves du secondaire, par secteur



Graphique 13 : Répartition des effectifs des élèves du secondaire, par sexe



Les filles représentent 54% de l'effectif du secondaire, ce qui traduit une disparité au profit des filles avec un IPS (indice de parité entre les sexes de 1.17 (soit 117 filles scolarisées par rapport à chaque 100 garçons scolarisés)

A.- INFORMATIONS SUR LES INSTITUTIONS SCOLAIRES OFFRANT L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Tableau 93 : Vue holistique de l'enseignement secondaire
(Nombre d'Inspection Départementale du Secondaire, et nombre d'élèves)

Département	Nombre de IDS	Nombre d'écoles offrant l'enseignement Secondaire	Dont écoles du secteur public (Lycées)		Effectif des élèves du Secondaire		Nombre d'enseignants
			Fonctionnant selon les normes du MENFP	En situation irrégulière	Effectifs totaux	Dont effectifs scolarisés dans le public	
Artibonite	2	1,040	29	20	69,172	17,505	3,950
Centre	2	668	16	-	37,045	10,645	1,942
Grand-Anse	1	208	24	7	25,017	9,196	1,031
Nippes	1	224	20	1	24,455	8,149	1,265
Nord	1	651	36	8	54,423	18,705	4,160
Nord-Est	1	224	22	1	18,921	7,743	1,305
Nord-Ouest	1	433	33	-	27,738	8,344	2,200
Ouest	2	3,461	47	12	197,618	35,916	16,698
Sud	1	447	23	4	41,978	6,668	1,603
Sud-Est	1	327	25	3	25,399	7,411	1,517
TOTAL	13	7,683	275	56	521,766	130,282	35,671

Tableau 94 : Répartition des écoles du secondaire par secteur et milieu, selon le département

Secteur		Public		Non Public		ENSEMBLE	
Département	Milieu	Nombre d'écoles secondaires (lycées)	Pourcentage (%) de ces écoles dans les sections communales	Nombre d'écoles secondaires	Pourcentage (%) de ces écoles dans les sections communales	Nombre total d'écoles secondaires	Pourcentage (%) d'écoles dans les sections communales
Artibonite		49	36.7	991	49.0	1,040	48.5
Centre		16	43.8	652	64.3	668	63.8
Grand-Anse		31	38.7	177	53.7	208	51.4
Nippes		21	52.4	203	67.0	224	65.6
Nord		44	50.0	607	64.6	651	63.6
Nord-Est		23	30.4	201	36.8	224	36.2
Nord-Ouest		33	57.6	400	45.5	433	46.4
Ouest		59	50.8	3,402	55.9	3,461	55.8
Sud		27	44.4	420	62.6	447	61.5
Sud-Est		28	60.7	299	74.6	327	73.4
Total		331	46.8	7,352	56.7	7,683	56.3

Tableau 95 : Répartition des écoles du secondaire par catégorie, selon le département

Secteur	Public		Non Public		ENSEMBLE	
Catégorie Département	Nombre d'écoles secondaires	DONT Pourcentage (%) d'écoles confessionnelles	Nombre d'écoles secondaires	DONT Pourcentage (%) d'écoles confessionnelles	Nombre total écoles secondaires	DONT Pourcentage (%) d'écoles confessionnelles
Artibonite	49	2.0	991	41.1	1,040	39.2
Centre	16	0.0	652	40.2	668	39.2
Grand-Anse	31	12.9	177	47.5	208	42.3
Nippes	21	0.0	203	48.8	224	44.2
Nord	44	0.0	607	49.9	651	46.5
Nord-Est	23	0.0	201	42.3	224	37.9
Nord-Ouest	33	0.0	400	45.3	433	41.8
Ouest	59	1.7	3,402	34.2	3,461	33.7
Sud	27	0.0	420	56.2	447	52.8
Sud-Est	28	0.0	299	43.5	327	39.8
Total	331	1.8	7,352	40.1	7,683	38.5

Tableau 96 : Répartition des écoles du secondaire par secteur et lieux d'accueil, selon le département

Secteur	Public					Non Public				
Lieux d'accueil	Nombre d'écoles secondaires	DONT pourcentage (%) écoles				Nombre d'écoles secondaires	DONT pourcentage (%) écoles			
		Logeant dans des bâtiments construits pour école	Logeant dans des maisons d'habitation	Logeant sous des tentes ou tonnelles	Logeant dans d'autres Structures provisoires		Logeant dans des bâtiments construits pour école	Logeant dans des maisons d'habitation	Logeant sous des tentes ou tonnelles	Logeant dans d'autres Structures provisoires
Département										
Artibonite	49	44.9	0.0	0.0	55.1	991	24.4	1.9	1.7	71.9
Centre	16	62.5	0.0	0.0	37.5	652	20.6	2.1	1.2	76.1
Grand-Anse	31	48.4	25.8	0.0	25.8	177	31.6	15.8	1.1	51.4
Nippes	21	76.2	4.8	0.0	19.0	203	60.6	8.4	3.0	28.1
Nord	44	43.2	2.3	0.0	54.5	607	32.9	5.1	1.3	60.6
Nord-Est	23	30.4	0.0	4.3	65.2	201	30.3	4.5	1.0	64.2
Nord-Ouest	33	54.5	0.0	3.0	42.4	400	37.3	5.5	3.3	54.0
Ouest	59	32.2	0.0	0.0	67.8	3,402	39.4	6.9	1.5	52.1
Sud	27	59.3	11.1	3.7	25.9	420	49.0	9.8	2.6	38.6
Sud-Est	28	78.6	3.6	0.0	17.9	299	52.2	4.7	6.0	37.1
Total	331	49.2	4.2	0.9	45.3	7,352	36.3	5.9	1.9	56.0

Tableau 97 : Répartition des écoles du secondaire par secteur selon le type de matériaux de construction

Secteur	Public					Non Public				
Lieux d'accueil	Nombre d'écoles secondaires	DONT pourcentage (%) écoles construites en :				Nombre d'écoles secondaires	DONT pourcentage (%) écoles construites en :			
Département		Bloc/Béton	Bois	Maçonnerie	D'autres types de matériaux		Bloc/Béton	Bois	Maçonnerie	D'autres types de matériaux
Artibonite	49	38.8	0.0	6.1	55.1	991	24.6	0.4	0.8	74.2
Centre	16	56.3	6.3	0.0	37.4	652	19.9	0.3	1.1	78.7
Grand-Anse	31	32.3	0.0	0.0	67.7	177	22.0	1.7	1.7	74.6
Nippes	21	61.9	0.0	4.8	33.3	203	55.2	2.0	6.4	36.4
Nord	44	34.1	2.3	9.1	54.5	607	33.9	0.2	3.1	62.8
Nord-Est	23	21.7	0.0	8.7	69.6	201	27.9	1.0	4.5	66.6
Nord-Ouest	33	48.5	0.0	12.1	39.4	400	29.3	1.0	6.3	63.4
Ouest	59	30.5	1.7	3.4	64.4	3,402	40.8	1.3	3.3	54.6
Sud	27	55.6	0.0	0.0	44.4	420	43.6	1.2	1.7	53.5
Sud-Est	28	75.0	0.0	10.7	14.3	299	44.5	3.0	13.0	39.5
Total	331	42.6	0.9	5.7	50.8	7,352	35.5	1.1	3.3	60.1

Tableau 98 : Répartition des écoles du secondaire par secteur selon l'état du bâtiment qui les abrite

Secteur	Public					Non Public				
Lieux d'accueil	Nombre d'écoles secondaires	<i>DONT pourcentage (%) écoles physiquement en :</i>				Nombre d'écoles secondaires	<i>DONT pourcentage (%) écoles physiquement en :</i>			
Département		<i>Bon état</i>	<i>Passable</i>	<i>Mauvais état</i>	<i>Aucune réponse</i>		<i>Bon état</i>	<i>Passable</i>	<i>Mauvais état</i>	<i>Aucune réponse</i>
Artibonite	49	18.4	22.4	4.1	55.1	991	15.4	10.2	0.2	74.2
Centre	16	25.0	31.3	6.3	37.4	652	10.0	10.9	0.5	78.6
Grand-Anse	31	19.4	41.9	22.6	16.1	177	17.5	24.9	2.8	54.8
Nippes	21	38.1	33.3	14.3	14.3	203	33.5	33.0	4.9	28.6
Nord	44	13.7	27.3	4.5	54.5	607	18.6	18.3	0.5	62.6
Nord-Est	23	8.7	17.4	4.3	69.6	201	15.9	17.9	0.0	66.2
Nord-Ouest	33	6.1	45.5	9.1	39.3	400	15.5	20.8	0.3	63.4
Ouest	59	16.9	15.3	3.4	64.4	3,402	28.1	16.9	0.6	54.4
Sud	27	22.3	44.4	11.1	22.2	420	34.1	24.5	2.6	38.8
Sud-Est	28	42.9	39.3	3.6	14.2	299	29.8	28.1	2.7	39.4
Total	331	19.6	29.9	7.6	42.9	7,352	23.3	17.3	0.9	58.5

Tableau 99 : Répartition des écoles du secondaire selon leur taille (nombre d'élèves accueillis)

<i>Département</i>	<i>Nombre total d'écoles secondaires</i>	<i>DONT pourcentage (%) d'écoles secondaires accueillant :</i>				
		<i>Moins de 100 élèves</i>	<i>100 à 299 élèves</i>	<i>300 à 599 élèves</i>	<i>600 à 999 élèves</i>	<i>Plus 1000 élèves</i>
Artibonite	1,040	34.2	36.3	20.1	6.3	3.1
Centre	668	28.3	38.2	24.0	8.1	1.4
Grand-Anse	208	38.9	36.1	18.8	5.8	0.4
Nippes	224	94.6	4.5	0.0	0.4	0.4
Nord	651	34.1	36.3	18.7	7.5	3.4
Nord-Est	224	18.8	41.1	28.1	7.1	4.9
Nord-Ouest	433	40.6	33.6	18.9	5.3	1.6
Ouest	3,461	33.3	43.6	18.1	3.5	1.5
Sud	447	29.5	36.5	25.5	5.8	2.7
Sud-Est	327	30.0	41.3	22.6	5.2	0.9
Total	7,683	34.6	39.0	19.4	5.0	2.0

Tableau 100 : Répartition des écoles du secondaire par secteur selon les structures de gouvernance dont elles disposent

Secteur	Public				Non Public			
Structure de gouvernance	Nombre d'écoles secondaires	Pourcentage (%) d'écoles			Nombre d'écoles secondaires	Pourcentage (%) d'écoles		
Département		Disposant d'un Comité de gestion	Disposant d'un Comité des parents	Faisant parti d'un Réseau d'écoles		Disposant d'un Comité de gestion	Disposant d'un Comité des parents	Faisant parti d'un Réseau d'écoles
Artibonite	49	42.9	42.9	8.2	991	28.8	27.2	5.8
Centre	16	56.3	62.5	18.8	652	22.4	25.0	10.1
Grand-Anse	31	25.8	25.8	9.7	177	25.4	24.9	6.2
Nippes	21	61.9	61.9	4.8	203	63.5	68.5	18.2
Nord	44	34.1	38.6	4.5	607	29.8	33.8	8.6
Nord-Est	23	34.8	26.1	8.7	201	33.8	34.8	11.4
Nord-Ouest	33	54.5	54.5	9.1	400	44.5	42.0	10.3
Ouest	59	18.6	23.7	13.6	3,402	34.6	33.9	17.4
Sud	27	55.6	48.1	25.9	420	39.3	36.2	16.4
Sud-Est	28	60.7	57.1	10.7	299	39.5	43.1	14.4
Total	331	40.8	41.1	10.9	7,352	33.9	33.9	13.5

Tableau 101 : Répartition des écoles du secondaire par secteur selon le nombre de visites scolaires reçues de 2021 à 2024

Secteur	Public						Non Public					
Département	Nombre d'écoles	Pourcentage (%) d'écoles publiques ayant reçu :					Nombre d'écoles	DONT Pourcentage (%) d'écoles non publiques ayant reçu :				
		Aucune visite	1 à 3 visites	4 à 10 visites	Plus de 10 visites	Non réponse		Aucune visite	1 à 3 visites	4 à 10 visites	Plus de 10 visites	Non réponse
Artibonite	49	4.0	28.6	10.2	8.2	49.0	991	2.2	12.4	11.1	2.7	71.6
Centre	16	6.3	18.8	25.0	12.5	37.4	652	2.0	12.3	6.4	3.4	75.9
Grand-Anse	31	6.5	16.1	6.5	3.2	67.7	177	2.3	18.6	6.2	1.7	71.2
Nippes	21	4.8	28.6	14.3	19.0	33.3	203	2.5	32.5	22.7	10.8	31.5
Nord	44	6.8	34.1	6.8	2.3	50.0	607	3.6	24.1	9.1	2.8	60.4
Nord-Est	23	17.4	21.7	0.0	0.0	60.9	201	2.0	23.9	6.5	4.0	63.6
Nord-Ouest	33	6.1	27.3	12.1	18.2	36.3	400	0.8	18.5	15.5	4.8	60.4
Ouest	59	5.1	20.3	8.5	1.7	64.4	3,402	7.6	28.6	10.7	1.5	51.6
Sud	27	7.4	51.9	3.7	3.7	33.3	420	9.0	31.7	6.9	2.1	50.3
Sud-Est	28	7.1	53.6	10.7	3.6	25.0	299	3.7	34.4	11.4	1.7	48.8
Total	331	6.6	29.6	9.1	6.3	48.4	7,352	5.2	24.2	10.4	2.5	57.7

Tableau 102 : Répartition du nombre de salles de classe, de classes pédagogiques et de places assises par secteur dans les écoles du secondaire

<i>Département</i>	<i>Salles de classe</i>		<i>Classes pédagogiques</i>		<i>Places assise</i>		<i>Élèves du secondaire</i>		<i>Ratio élèves/Salle de classe</i>	
	<i>Nombre total</i>	<i>Secteur public</i>	<i>Nombre total</i>	<i>Secteur public</i>	<i>Nombre total</i>	<i>Secteur public</i>	<i>Nombre total</i>	<i>Secteur public</i>	<i>National</i>	<i>Secteur Public</i>
Artibonite	1,328	440	1,978	400	69,414	17,723	69,172	17,505	52	40
Centre	590	150	1,060	133	37,769	11,182	37,045	10,645	63	71
Grand-Anse	364	271	501	260	25,157	9,210	25,017	9,196	69	34
Nippes	573	163	622	155	24,512	8,175	24,455	8,149	43	50
Nord	1,136	402	1,506	393	54,743	18,987	54,423	18,705	48	47
Nord-Est	335	203	492	196	19,077	7,821	18,921	7,743	56	38
Nord-Ouest	584	255	876	256	28,162	8,732	27,738	8,344	47	33
Ouest	5,693	575	7,750	535	198,444	36,340	197,618	35,916	35	62
Sud	821	195	1,056	196	43,024	6,673	41,978	6,668	51	34
Sud-Est	601	195	761	192	26,271	7,946	25,399	7,411	42	38
Total	12,025	2,849	16,602	2,716	526,573	132,789	521,766	130,282	43	46

Tableau 103 : Répartition des écoles du secondaire qui accueillent des enfants à besoins spéciaux par secteur

<i>Département</i>	<i>Secteur Public</i>			<i>Secteur Non Public</i>		
	<i>Nombre d'écoles secondaires publiques</i>	<i>Dont</i>		<i>Nombre d'écoles secondaires privées</i>	<i>Dont</i>	
		<i>Pourcentage (%) d'écoles accueillant des enfants à besoins spéciaux</i>	<i>Pourcentage (%) d'écoles disposant des structures appropriées aux enfants à besoins spéciaux</i>		<i>Pourcentage (%) d'écoles accueillant des enfants à besoins spéciaux</i>	<i>Pourcentage (%) d'écoles disposant des structures appropriées aux enfants à besoins spéciaux</i>
Artibonite	49	8.2	0.0	991	0.4	0.5
Centre	16	0.0	0.0	652	1.1	0.9
Grand-Anse	31	0.0	0.0	177	1.1	1.1
Nippes	21	0.0	0.0	203	0.0	2.0
Nord	44	2.3	2.3	607	0.7	1.5
Nord-Est	23	0.0	4.3	201	3.0	3.0
Nord-Ouest	33	6.1	3.0	400	0.8	2.3
Ouest	59	3.4	5.1	3,402	0.7	2.2
Sud	27	0.0	0.0	420	1.0	1.4
Sud-Est	28	0.0	3.6	299	0.7	1.0
Total	331	2.7	2.1	7,352	0.8	1.7

Tableau 104 : Répartition des écoles du secondaire par secteur, selon les types d'infrastructures dont elles disposent

	Secteur	Public	Non public
	Nombre total d'écoles secondaires	331	7,352
	DONT pourcentage (%) d'écoles disposant de :		
Types d' infrastructures	Infirmierie	3.3	12.4
	Trousse de premiers soins	8.5	21.8
	Bloc Sanitaire	30.2	28.0
	Latrines reparties par sexe	34.7	27.0
	Cabine de toilette adaptée (handicap)	7.3	6.7
	Point d'Eau	22.4	28.6
	Équipements pour le lavage des mains	20.5	29.9
	Eau Potable	9.4	23.4
	Salle Informatique	11.2	14.8
	Accès Internet pour les élèves	2.1	8.0
	Accès Internet pour les Professeurs	3.0	11.8
	Terrain de jeux / Cour de récréation	38.1	31.1
	Auditorium	12.1	10.5
	Rampes de déplacement pour handicapés	4.8	4.2
	Électricité	12.7	23.0
	Bibliothèque	10.0	16.0

Tableau 105 : Répartition des écoles du secondaire par secteur, selon les supports pédagogiques dont elles disposent

Supports pédagogiques	Secteur	Public	Non public
	Nombre total d'écoles secondaires	331	7,352
	DONT pourcentage (%) d'écoles disposant de :		
	Cahier de pointage pour les professeurs	4.9	20.6
	Cahier de présence pour les élèves	4.9	20.7
	Trousse d'instrument géométrique (grande dimension)	4.5	20.2
	Programme pédagogique remanies et adaptes	4.4	19.6

Tableau 106 : Répartition des écoles du secondaire par secteur, selon leur environnement immédiat

Environnement immédiat	Secteur	Public	Non public
	Nombre total d'écoles secondaires	331	7,352
	DONT pourcentage (%) d'écoles situées près de		
	Une Zone de glissement de terrain	2.4	0.9
	Une Gaguère	0.6	0.6
	Un Hôpital	15.1	13.0
	Une Église	20.5	21.3
	Un Marché public	8.5	4.8
	Une Ravine/Rivière	8.8	6.4
	Un Site de décharge	2.4	1.3

Tableau 107 : Répartition des écoles privées de l'enseignement secondaire selon les frais de scolarités perçus pour l'année scolaire

<i>Département</i>	<i>Nombre total D'écoles secondaires privées</i>	<i>DONT pourcentage (%) d'écoles secondaires dont les Frais de scolarité (En Gourdes) sont :</i>			
		<i>Moins de 25,000. 00</i>	<i>25,000.00 à 49,999.00</i>	<i>50,000.00 à 99,999.00</i>	<i>100,000.00 et plus</i>
Artibonite	991	79.6	19.9	0.2	0.3
Centre	652	85.0	14.1	0.6	0.3
Grand-Anse	177	88.1	11.9	0.0	0.0
Nippes	203	66.0	32.5	0.5	1.0
Nord	607	73.6	24.2	1.2	1.0
Nord-Est	201	76.1	22.9	0.5	0.5
Nord-Ouest	400	78.0	21.3	0.3	0.4
Ouest	3,402	69.4	27.3	2.7	0.6
Sud	420	75.0	24.1	0.7	0.2
Sud-Est	299	69.9	29.1	0.0	1.0
Total	7,352	73.9	24.1	1.5	0.5

B. INFORMATIONS SUR LES ELEVES AU NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Tableau 108 : Répartition des effectifs d'élèves de l'enseignement secondaire par secteur et par sexe, selon le département

Secteur	Public			Non Public			ENSEMBLE		
Sexe	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles
Département									
Artibonite	17,505	9,213	8,292	51,667	22,792	28,875	69,172	32,005	37,167
Centre	10,645	5,044	5,601	26,400	11,905	14,495	37,045	16,949	20,096
Grand-Anse	9,196	4,454	4,742	15,821	7,584	8,237	25,017	12,038	12,979
Nippes	8,149	3,513	4,636	16,306	7,782	8,524	24,455	11,295	13,160
Nord	18,705	8,737	9,968	35,718	15,425	20,293	54,423	24,162	30,261
Nord-Est	7,743	3,635	4,108	11,178	4,983	6,195	18,921	8,618	10,303
Nord-Ouest	8,344	4,060	4,284	19,394	8,962	10,432	27,738	13,022	14,716
Ouest	35,916	17,387	18,529	161,702	73,535	88,167	197,618	90,922	106,696
Sud	6,668	3,271	3,397	35,310	16,239	19,071	41,978	19,510	22,468
Sud-Est	7,411	3,386	4,025	17,988	8,449	9,539	25,399	11,835	13,564
TOTAL	130,282	62,700	67,582	391,484	177,656	213,828	521,766	240,356	281,410

Tableau 109 : Répartition des effectifs d'élèves de l'enseignement secondaire par milieu et par sexe selon le département

Milieu	Villes/quartiers			Sections communales			ENSEMBLE		
Sexe	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles
Département									
Artibonite	49,856	23,139	26,717	19,316	8,866	10,450	69,172	32,005	37,167
Centre	23,802	10,863	12,939	13,243	6,086	7,157	37,045	16,949	20,096
Grand-Anse	15,262	7,300	7,962	9,755	4,738	5,017	25,017	12,038	12,979
Nippes	10,995	4,830	6,165	13,460	6,465	6,995	24,455	11,295	13,160
Nord	28,187	12,927	15,260	26,236	11,235	15,001	54,423	24,162	30,261
Nord-Est	15,515	7,084	8,431	3,406	1,534	1,872	18,921	8,618	10,303
Nord-Ouest	16,838	7,770	9,068	10,900	5,252	5,648	27,738	13,022	14,716
Ouest	100,412	46,072	54,340	97,206	44,850	52,356	197,618	90,922	106,696
Sud	20,330	9,258	11,072	21,648	10,252	11,396	41,978	19,510	22,468
Sud-Est	9,512	4,560	4,952	15,887	7,275	8,612	25,399	11,835	13,564
TOTAL	290,709	133,803	156,906	231,057	106,553	124,504	521,766	240,356	281,410

Tableau 110 : Répartition des effectifs d'élèves de l'enseignement secondaire par tranche d'âge et par genre / SEXE MASCULIN

Département	Âge des garçons							% élèves garçons d'âge officiel
	Moins de 15 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans et plus	Total	
Artibonite	-	1,952	3,786	5,229	5,725	15,313	32,005	52.2%
Centre	25	2,347	2,861	3,412	2,971	5,333	16,949	68.4%
Grand-Anse	1	1,134	1,734	1,937	2,112	5,120	12,038	57.5%
Nippes	2	959	1,461	1,979	2,190	4,704	11,295	58.3%
Nord	26	1,196	2,533	3,425	4,151	12,831	24,162	46.8%
Nord-Est	5	186	551	1,212	1,484	5,180	8,618	39.8%
Nord-Ouest	26	1,044	1,680	2,249	2,155	5,868	13,022	54.7%
Ouest	203	8,843	14,377	17,335	16,800	33,364	90,922	63.1%
Sud	4	1,208	2,458	3,007	3,393	9,440	19,510	51.6%
Sud-Est	2	707	1,561	2,058	2,156	5,351	11,835	54.8%
TOTAL	294	19,576	33,002	41,843	43,137	102,504	240,356	57.2%

Tableau 111 : Répartition des effectifs d'élèves de l'enseignement secondaire par tranche d'âge et par genre / SEXE FEMININ

Département	Âge des filles							
	Moins de 15 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans et plus	Total	% élèves filles d'âge officiel
Artibonite	-	2,459	4,912	6,453	7,099	16,244	37,167	56.3%
Centre	41	2,854	3,373	4,178	3,630	6,020	20,096	69.8%
Grand-Anse	8	1,268	1,990	2,146	2,372	5,195	12,979	59.9%
Nippes	3	1,132	1,949	2,369	2,692	5,015	13,160	61.9%
Nord	48	1,793	3,787	4,777	5,422	14,434	30,261	52.1%
Nord-Est	13	230	757	1,560	1,764	5,979	10,303	41.8%
Nord-Ouest	36	1,281	2,043	2,797	2,580	5,979	14,716	59.1%
Ouest	306	11,439	18,044	20,857	20,391	35,659	106,696	66.3%
Sud	13	1,635	3,271	3,948	4,018	9,583	22,468	57.3%
Sud-Est	15	1,206	2,157	2,578	2,248	5,360	13,564	60.4%
TOTAL	483	25,297	42,283	51,663	52,216	109,468	281,410	60.9%

Tableau 112 : Répartition des effectifs d'élèves de l'enseignement secondaire par tranche d'âge et par genre / MASCULIN + FÉMININ

Département	Age des élèves							
	Moins de 15 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans et plus	Total	% élèves d'âge officiel
Artibonite	-	4,411	8,698	11,682	12,824	31,557	69,172	54.4%
Centre	66	5,201	6,234	7,590	6,601	11,353	37,045	69.2%
Grand-Anse	9	2,402	3,724	4,083	4,484	10,315	25,017	58.7%
Nippes	5	2,091	3,410	4,348	4,882	9,719	24,455	60.2%
Nord	74	2,989	6,320	8,202	9,573	27,265	54,423	49.8%
Nord-Est	18	416	1,308	2,772	3,248	11,159	18,921	40.9%
Nord-Ouest	62	2,325	3,723	5,046	4,735	11,847	27,738	57.1%
Ouest	509	20,282	32,421	38,192	37,191	69,023	197,618	64.8%
Sud	17	2,843	5,729	6,955	7,411	19,023	41,978	54.6%
Sud-Est	17	1,913	3,718	4,636	4,404	10,711	25,399	57.8%
TOTAL	777	44,873	75,285	93,506	95,353	211,972	521,766	59.2%

Tableau 113 : Répartition des effectifs des élèves de l'enseignement secondaire par année d'études et sexe, selon l'âge
SECTEUR PUBLIC

Niveau	NSI		NSII		NSIII		NSIV		TOTAL	
Sexe	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles
Age										
Moins de 15 ans	58	34	-	-	-	-	-	-	58	34
15 ans	5,920	3,425	613	326	-	-	-	-	6,533	3,751
16 ans	5,604	3,069	5,752	3,357	626	316	4	3	11,986	6,745
17 ans	5,543	2,903	5,285	2,801	5,358	3,076	729	376	16,915	9,156
18 ans	5,166	2,573	5,020	2,698	4,729	2,574	4,799	2,564	19,714	10,409
19 ans et plus	18,194	8,943	17,287	8,453	19,229	9,782	20,366	10,309	75,076	37,487
TOTAL	40,485	20,947	33,957	17,635	29,942	15,748	25,898	13,252	130,282	67,582
Dont Enfants à Besoins Spéciaux	125	58	118	76	92	48	46	24	381	206

Tableau 114 : Répartition des effectifs des élèves de l'enseignement secondaire par année d'études et sexe, selon l'âge
SECTEUR NON-PUBLIC

Niveau	NSI		NSII		NSIII		NSIV		TOTAL	
Sexe	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles
Age										
Moins de 15 ans	719	449	-	-	-	-	-	-	719	449
15 ans	34,092	19,194	4,192	2,316	56	36	-	-	38,340	21,546
16 ans	28,116	15,735	31,471	17,770	3,661	2,007	51	26	63,299	35,538
17 ans	19,205	10,260	25,586	14,481	27,948	15,671	3,852	2,095	76,591	42,507
18 ans	13,112	6,748	16,860	9,222	22,160	12,495	23,507	13,342	75,639	41,807
19 ans et plus	23,527	11,803	26,250	13,550	37,474	19,823	49,645	26,805	136,896	71,981
TOTAL	118,771	64,189	104,359	57,339	91,299	50,032	77,055	42,268	391,484	213,828
Dont Enfants à Besoins Spéciaux	296	166	297	179	281	161	254	136	1,128	642

Tableau 115 : Répartition des effectifs des élèves de l'enseignement secondaire par année d'études et sexe, selon l'âge
PUBLIC + NON PUBLIC

Niveau	NSI		NSII		NSIII		NSIV		TOTAL	
Sexe	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles	Nombre d'élèves	Dont filles
Age										
Moins de 15 ans	777	483	-	-	-	-	-	-	777	483
15 ans	40,012	22,619	4,805	2,642	56	36	-	-	44,873	25,297
16 ans	33,720	18,804	37,223	21,127	4,287	2,323	55	29	75,285	42,283
17 ans	24,748	13,163	30,871	17,282	33,306	18,747	4,581	2,471	93,506	51,663
18 ans	18,278	9,321	21,880	11,920	26,889	15,069	28,306	15,906	95,353	52,216
19 ans et plus	41,721	20,746	43,537	22,003	56,703	29,605	70,011	37,114	211,972	109,468
TOTAL	159,256	85,136	138,316	74,974	121,241	65,780	102,953	55,520	521,766	281,410
Dont Enfants à Besoins Spéciaux	421	224	415	255	373	209	300	160	1,509	848

Tableau 116 : Répartition du nombre D'ENFANTS A BESOINS SPECIAUX dans l'enseignement secondaire par secteur et par sexe

Secteur	Public			Non Public			ENSEMBLE		
Sexe	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles
Département									
Artibonite	40	19	21	79	35	44	119	54	65
Centre	22	13	9	155	73	82	177	86	91
Grand-Anse	20	13	7	40	21	19	60	34	26
Nippes	12	5	7	92	47	45	104	52	52
Nord	65	28	37	160	49	111	225	77	148
Nord-Est	28	10	18	21	8	13	49	18	31
Nord-Ouest	14	11	3	39	14	25	53	25	28
Ouest	57	28	29	375	165	210	432	193	239
Sud	93	34	59	130	62	68	223	96	127
Sud-Est	30	14	16	37	12	25	67	26	41
Total	381	175	206	1,128	486	642	1,509	661	848

Tableau 117 : Répartition du nombre de REDOUBLANTS au niveau de l'enseignement secondaire par sexe

Année d'études	NSI		NSII		NSIII		NSIV		TOTAL	
<i>Sexe</i>	<i>Nombre d'élèves</i>	<i>Dont Filles</i>	<i>Nombre d'élèves</i>	<i>Dont Filles</i>	<i>Nombre d'élèves</i>	<i>Dont Filles</i>	<i>Nombre d'élèves</i>	<i>Dont Filles</i>	<i>Nombre d'élèves</i>	<i>Dont Filles</i>
Département										
Artibonite	55	19	50	17	38	7	26	26	169	69
Centre	41	19	20	11	45	21	27	17	133	68
Grand-Anse	24	16	17	8	22	11	25	13	88	48
Nippes	221	107	250	164	109	54	153	81	733	406
Nord	172	87	226	118	189	101	147	81	734	387
Nord-Est	43	27	27	18	7	3	5	4	82	52
Nord-Ouest	312	131	188	96	115	51	76	38	691	316
Ouest	971	483	1,126	569	843	448	699	344	3,639	1,844
Sud	35	16	42	21	19	8	-	-	96	45
Sud-Est	108	52	96	45	42	24	-	-	246	121
Total	1,982	957	2,042	1,067	1,429	728	1,158	604	6,611	3,356

Tableau 118 : Répartition du nombre d'élèves déplacés enregistrés dans l'enseignement secondaire par sexe selon le secteur

Département	Public		Non Public		ENSEMBLE	
	Nombre de déplacés enregistrés	Dont Filles	Nombre de déplacés enregistrés	Dont Filles	Nombre de déplacés enregistrés	Dont Filles
Artibonite	62	32	309	176	371	208
Centre	34	16	54	26	88	42
Grand-Anse	200	148	173	93	373	241
Nippes	56	26	123	68	179	94
Nord	17	9	130	76	147	85
Nord-Est	6	5	18	9	24	14
Nord-Ouest	44	10	184	82	228	92
Ouest	15	8	928	471	943	479
Sud	96	55	276	117	372	172
Sud-Est	68	31	140	89	208	120
Total	598	340	2,335	1,207	2,933	1,547

Tableau 119 : Répartition de la population scolarisable de 15 à 18 ans et des effectifs d'élèves du secondaire par sexe

Sexe	<i>Enfants âgés de 15 à 18 ans selon les estimations de l'IHSI</i>			<i>Élèves recensés au niveau de l'enseignement secondaire (Tout âge)</i>			<i>Élèves recensés au niveau de l'enseignement secondaire 15 à 18 ans)</i>		
	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>
Département									
Artibonite	155,935	79,329	76,606	69,172	32,005	37,167	37,615	16,692	20,923
Centre	63,692	33,328	30,364	37,045	16,949	20,096	25,626	11,591	14,035
Grand-Anse	43,952	24,018	19,934	25,017	12,038	12,979	14,693	6,917	7,776
Nippes	28,368	15,758	12,610	24,455	11,295	13,160	14,731	6,589	8,142
Nord	93,845	46,589	47,256	54,423	24,162	30,261	27,084	11,305	15,779
Nord-Est	31,197	16,080	15,117	18,921	8,618	10,303	7,744	3,433	4,311
Nord-Ouest	65,881	34,053	31,828	27,738	13,022	14,716	15,829	7,128	8,701
Ouest	329,982	156,494	173,488	197,618	90,922	106,696	128,086	57,355	70,731
Sud	74,248	39,289	34,959	41,978	19,510	22,468	22,938	10,066	12,872
Sud-Est	56,397	29,312	27,085	25,399	11,835	13,564	14,671	6,482	8,189
Total	943,498	474,250	469,248	521,766	240,356	281,410	309,017	137,558	171,459

Tableau 120 : Répartition des TAUX DE SCOLARISATION dans l'enseignement secondaire, selon le département par sexe

Sexe	Taux Brut de Scolarisation (TBS)			Taux Net de Scolarisation (TNS)			Indice de parité de sexe (IPS) (TNS-Filles/TNS-Garçons))
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	
Département							
Artibonite	44.4%	40.3%	48.5%	24.1%	21.0%	27.3%	1.3
Centre	58.2%	50.9%	66.2%	40.2%	34.8%	46.2%	1.3
Grand-Anse	56.9%	50.1%	65.1%	33.4%	28.8%	39.0%	1.4
Nippes	86.2%	71.7%	104.4%	51.9%	41.8%	64.6%	1.5
Nord	58.0%	51.9%	64.0%	28.9%	24.3%	33.4%	1.4
Nord-Est	60.7%	53.6%	68.2%	24.8%	21.3%	28.5%	1.3
Nord-Ouest	42.1%	38.2%	46.2%	24.0%	20.9%	27.3%	1.3
Ouest	59.9%	58.1%	61.5%	38.8%	36.7%	40.8%	1.1
Sud	56.5%	49.7%	64.3%	30.9%	25.6%	36.8%	1.4
Sud-Est	45.0%	40.4%	50.1%	26.0%	22.1%	30.2%	1.4
Total	55.3%	50.7%	60.0%	32.8%	29.0%	36.5%	1.3

Tableau 121 : Répartition du nombre d'élèves ayant participé aux examens officiels de fin d'études secondaires (NSIV) en 2024-2025 par sexe

Sexe	Nombre d'inscrits aux examens officiels			Nombre de participants aux examens officiels			Pourcentage d'abandon		
	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons
Département									
Artibonite	10,785	5,816	4,969	10,490	5,657	4,833	2.7%	2.7%	2.7%
Centre	6,107	3,426	2,681	5,760	3,231	2,529	5.7%	5.7%	5.7%
Grand-Anse	3,537	1,785	1,752	3,506	1,769	1,737	0.9%	0.9%	0.9%
Nippes	3,959	2,121	1,838	3,860	2,068	1,792	2.5%	2.5%	2.5%
Nord	11,632	6,554	5,078	11,232	6,329	4,903	3.4%	3.4%	3.4%
Nord-Est	4,136	2,322	1,814	3,978	2,233	1,745	3.8%	3.8%	3.8%
Nord-Ouest	5,320	2,849	2,471	5,205	2,787	2,418	2.2%	2.2%	2.2%
Ouest	41,543	22,390	19,153	39,225	21,141	18,084	5.6%	5.6%	5.6%
Sud	6,800	3,658	3,142	6,721	3,616	3,105	1.2%	1.2%	1.2%
Sud-Est	4,597	2,453	2,144	4,552	2,429	2,123	1.0%	1.0%	1.0%
National	98,416	53,374	45,042	94,529	51,260	43,269	3.9%	4.0%	3.9%

Sources : MENFP/Bureau National des Examens (BUNEXE)

Tableau 122 : Répartition des Taux de réussite des élèves de fin d'études secondaires (NSIV) en 2024-2025 par sexe

Sexe	Nombre de participants aux examens officiels			Nombre d'admis			Pourcentage de réussite		
	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons
Département									
Artibonite	10,490	5,657	4,833	3,802	1,984	1,818	36.2%	35.1%	37.6%
Centre	5,760	3,231	2,529	2,863	1,629	1,234	49.7%	50.4%	48.8%
Grand-Anse	3,506	1,769	1,737	2,169	1,141	1,028	61.9%	64.5%	59.2%
Nippes	3,860	2,068	1,792	2,109	1,194	915	54.6%	57.7%	51.1%
Nord	11,232	6,329	4,903	5,590	3,262	2,328	49.8%	51.5%	47.5%
Nord-Est	3,978	2,233	1,745	1,458	830	628	36.7%	37.2%	36.0%
Nord-Ouest	5,205	2,787	2,418	1,613	830	783	31.0%	29.8%	32.4%
Ouest	39,225	21,141	18,084	16,017	9,021	6,996	40.8%	42.7%	38.7%
Sud	6,721	3,616	3,105	4,498	2,500	1,998	66.9%	69.1%	64.3%
Sud-Est	4,552	2,429	2,123	2,441	1,304	1,137	53.6%	53.7%	53.6%
National	94,529	51,260	43,269	42,560	23,695	18,865	45.0%	46.2%	43.6%

Sources : MENFP/Bureau National des Examens (BUNEXE)

